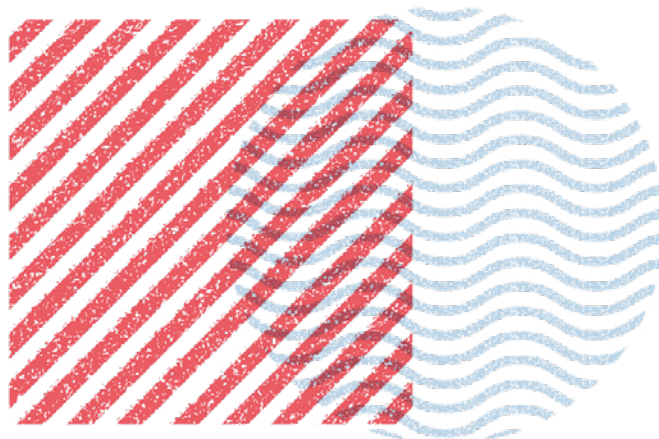
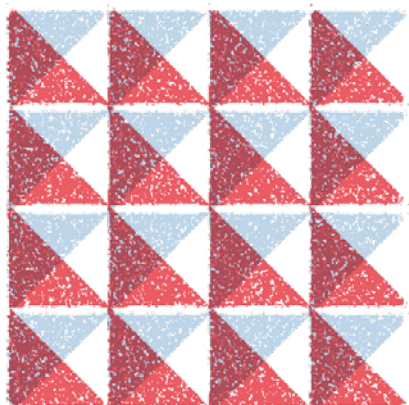
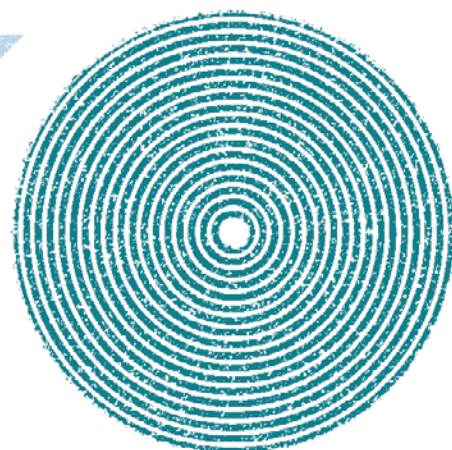


COMPTE RENDU ADMINISTRATIF & FINANCIER



Ville de
VERNIER



2022

Sommaire

Avant-propos du Conseil administratif	3
Le Conseil administratif	4
Le Conseil municipal	5
Composition du Conseil municipal*	5
Séances plénières du Conseil municipal	6
Organisation générale	8
Aménagement	9
Bâtiments	13
Cohésion sociale	18
Culture & communication	22
Enfance.....	25
Espace public.....	28
Environnement urbain.....	31
Finances	38
Guichet Prestations.....	43
Police municipale	46
Ressources humaines	48
Secrétariat Général	53
Sports.....	56
Technologies de l'information	58
Comptes annuels	60

Avant-propos du Conseil administratif

Les Autorités exécutives ont le plaisir de présenter le compte rendu administratif et financier portant sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022. Ce document de synthèse rend compte des actions majeures réalisées par la Ville de Vernier au cours de l'année.

Ce troisième exercice comptable de la législature 2020-2025 clôt la première moitié de la législature. Il démontre une nouvelle fois la volonté du Conseil administratif de répondre aux objectifs formulés dans le programme établi en début de mandat.

Chaque action accomplie s'inscrit dans une volonté d'offrir aux habitants un cadre de vie le plus agréable possible au niveau social, environnemental et économique dans le respect des valeurs de proximité, de transparence, d'intégration et du vivre ensemble qui caractérisent Vernier.

Après deux ans marqués par la pandémie de COVID-19, 2022 se présente comme l'année des retrouvailles. Retrouvailles pour les membres de l'administration qui ont pu se revoir lors de réunions en présentiel dans leurs locaux ; retrouvailles aussi avec les habitantes et les habitants qui ont pu à nouveau profiter activement des activités et des prestations communales sans restriction de nombre.

Alors que le budget 2022 prévoyait un léger excédent de charges de CHF 1,1 mio, les comptes se sont révélés bien meilleurs, dégageant un boni de CHF 15,8 mios. Cet excédent de revenus s'explique par des revenus fiscaux supérieurs aux attentes en raison d'importants correctifs d'estimation d'impôt pour les années précédentes. Les recettes liées au Fonds de péréquation des personnes morales et à la taxe professionnelle communale viennent également améliorer ce résultat.

Ces deux prochaines années, dernières de la législature, le Conseil administratif est déterminé à œuvrer avec vigueur dans l'intérêt de la population. Il s'engage à respecter les principes d'accessibilité, de transparence et de proximité pour fournir des prestations diversifiées et de qualité aux Verniolanes et aux Verniolans.

Ses membres vous remercient pour votre confiance.

Gian-Reto Agramunt, Maire (juin 2022 – mai 2023)
Mathias Buschbeck, Conseiller administratif
Martin Staub, Conseiller administratif

Le Conseil administratif

Le Conseil administratif est le pouvoir exécutif de la commune.

Il est composé de trois membres (un Maire et deux Conseillers administratifs). Le Maire change chaque année au 1^{er} juin. Pour l'année 2022-2023, le Conseil administratif s'est réparti les fonctions comme suit :

M. Gian-Reto AGRAMUNT, Maire

M. Mathias BUSCHBECK, Vice-Président

M. Martin STAUB, Membre

Le Conseil administratif est élu pour une période de cinq ans (législature). Les prochaines élections se dérouleront en 2025, les dernières ayant eu lieu au printemps 2020.

À Vernier, les séances du Conseil administratif ont lieu en principe une fois par semaine, le mardi après-midi à 14h30 ; elles se déroulent dans la salle du Conseil administratif qui se situe au rez-de-chaussée de la mairie, au 9, rue du Village à Vernier. Les séances du Conseil administratif se tiennent à huis clos.

Le Maire reçoit sans rendez-vous en principe le premier samedi de chaque mois de 9h à 12h à la mairie.

De gauche à droite : Martin STAUB, Gian-Reto AGRAMUNT et Mathias BUSCHBECK © Magali Girardin



Le Conseil municipal

Le Conseil municipal est le pouvoir délibérant de la commune.

Il se réunit en moyenne une fois par mois - sauf pendant les vacances scolaires - pour prendre les décisions qui seront ensuite exécutées par le Conseil administratif.

Les séances du Conseil municipal sont publiques, ce qui ne veut pas dire que chacun a droit à la parole: seuls les Conseillers municipaux et le Conseil administratif peuvent s'exprimer.

Le huis clos est prononcé pour l'examen des délibérations portant sur les naturalisations, de même que chaque fois que le Conseil municipal le juge nécessaire.

Composition du Conseil municipal*

Les Socialistes

AMBERT Fabrice
BRANDRUP Gladys Acosta
FORNEY Céline
GHALY Wahba
JOTTERAND Thibaut
MARIN Pablo
MARTENS Johan
MILANO Marie-Rose
SANTI Elisabeth
TAS POLAT Eylem
TOMBOLA Jean-Pierre

Les Vert.e.s

BOBILLIER Sophie
BRINER Cédric
BUNTSCHU Mélina
COMPAGNON KAUFMANN Anne
DI ROSA Clarisse
LANZILAO Barbara
OSMAN WATA Thérèse

MCG

BURNIER Serge
CERUTTI Thierry
COVER Sylviane
RENAUD Michel
ROCH Ana
RUSSI Christophe

Alternative Vernier

AHMARI Vida
ANGELOZ Claude
GAULIN Maria

PLR Vernier

BRON Gilles-Olivier
GRABER Diane
METUSHI Rinor

Le Centre-Vert'Liberaux

FRAGA Anabela
MAGNIN Yves
MÜLLER Leila

UDC

GOMES DE ALMEIDA José Manuel
NOBS Howard
NOËL Daniel

Indépendant

AUBERT Nicolas

*Législature 2020-2025, situation au 31.12.2022

Bureau du Conseil municipal (mai 2021-mai 2022)

Président Jean-Pierre TOMBOLA, *Les Socialistes*
1^{ère} Vice-présidente Mélina BUNTSCHU, *Les Vert.e.s*
2^e Vice-président Yves MAGNIN, *Le Centre-Vert'Liberaux*
Secrétaire Sylviane COVER, *MCG*
Vice-Secrétaire Claude ANGELOZ, *Alternative Vernier*
Membres Howard NOBS, *UDC* et Gilles-Olivier BRON, *PLR Vernier*

Séances plénières du Conseil municipal

Décisions du conseil municipal du 1^{er} février 2022

Acceptation, par 30 OUI, soit à l'unanimité, de la motion M 115 – 21.06 relative à la création de jeux d'eau à Vernier-Village.

Ouverture, par 30 OUI, soit à l'unanimité (majorité simple), d'un préfinancement de CHF 901'776.00 TTC destiné à la réalisation d'un parc public et d'un réseau d'assainissement (collectif privé) dans le cadre du PLQ 29'847 situé entre la route de Vernier et les voies CFF.

Acceptation, par 25 OUI et 6 abstentions (majorité qualifiée), de la délibération DA 139 – 21.12 relative à un cautionnement solidaire en faveur de la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV), en vue du renouvellement d'un emprunt de CHF 6'000'000.00 arrivant à échéance.

Approbation, par 29 OUI et 1 abstention, de la résolution R 145 – 22.02 qui modifie la désignation des membres des commissions et représentations extraparlimentaires de la législature 2020 – 2025.

Approbation, par 30 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 146 – 22.02 qui modifie la désignation des représentants du Conseil municipal au sein de comités d'associations pour la législature 2020-2025.

Décisions du conseil municipal du 8 mars 2022

Acceptation, par 31 OUI, soit à l'unanimité, de la motion M 132 – 21.11 relative à l'octroi de places de spectacle pour des élèves du Cycle du Renard.

Acceptation, par 32 OUI, soit à l'unanimité, de la motion M 113 A – 22.03 pour une stratégie de lutte contre le bruit ferroviaire.

Ouverture, par 30 OUI et 2 abstentions (majorité simple), d'un crédit complémentaire de CHF 426'000.00 pour couvrir les travaux à effectuer sur le crédit relatif à la réfection énergétique d'installations CVSE, ainsi que la rénovation de la cuisine et de travaux d'entretien extérieurs du restaurant de la piscine du Lignon.

Acceptation, par 26 OUI et 6 NON, de la motion M 126 – 21.10 pour le développement d'appartements relais.

Adoption, par 17 OUI et 15 NON (majorité simple), de la délibération DM 159 – 22.03 relative à la délégation au Conseil administratif la compétence de préavisier les demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans.

Approbation, par 20 OUI, 7 NON et 4 abstentions, de la résolution R 164 – 22.03 relative à la condamnation de l'agression de l'Ukraine par la Fédération de Russie et à la solidarité au peuple ukrainien.

Approbation par 17 OUI, 12 NON et 3 abstentions, de la résolution R 148 – 22.02 relative à l'adoption du plan directeur communal (PDCOM) et du plan directeur des chemins pour piétons (PDCP) de la Ville de Vernier.

Approbation de la résolution R 156 – 22.03 relative à modification dans la désignation des membres des commissions et représentations extraparlimentaires de la législature 2020 – 2025.

Décisions du conseil municipal du 12 avril 2022

Acceptation, par 30 OUI et 1 NON, de la motion M 120 A – 22.04 relative à l'étude d'aménager une buvette au lieu-dit «Le Moulin» et la possibilité de mettre à disposition un terrain de pétanque et des jeux extérieurs géants (jeu d'échecs, puissance 4 géant, domino, etc.).

Acceptation, par 31 OUI, soit à l'unanimité, de la motion M 133 A – 22.04 relative à la mise à disposition de la population, sur les emplacements sportifs de la Commune, du matériel sportif et de loisirs.

Acceptation, par 31 OUI et 1 NON, de la motion M 136 A – 22.04 relative à l'adaptation de l'éclairage dans la zone du street workout et du city stade multisports du Lignon.

Acceptation, par 20 OUI et 12 NON, de la motion M 141 – 21.12 afin d'inventorier dans la Ville les lieux qui pourraient être mis à disposition des jeunes pour leur permettre d'étudier ; à proposer un concept d'encadrement et des infrastructures (notamment informatiques) adéquates dans ces lieux pour en assurer l'exploitation et fournir l'aide nécessaire à ces jeunes en difficulté dans leurs apprentissages.

Acceptation, par 20 OUI, 7 NON et 5 abstentions, de la motion M 142 – 21.12 pour un dispositif de mentorat pour les jeunes les plus vulnérables jusqu'à 25 ans au moins en vue de leur réussite scolaire, de formation ou d'insertion professionnelle.

Acceptation, par 24 OUI et 8 NON, de la motion M 170 – 22.04 pour soutenir l'emploi par l'entreprenariat local.

Acceptation, par 28 OUI, 1 NON et 2 abstentions, de la motion M 175 – 22.04 pour prendre les mesures nécessaires afin d'empêcher les voitures d'utiliser le trottoir le long du chemin de la Muraille.

Décisions du conseil municipal du 17 mai 2022

Adoption, par 28 OUI, soit à l'unanimité (majorité simple), de la délibération DA 165 – 22.04 relative aux comptes 2021 de la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV).

Adoption, par 17 OUI, 11 NON et 1 abstention (majorité simple), de la délibération DA 166 – 22.04 relative aux comptes annuels 2021 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires.

Acceptation, par 29 OUI, soit à l'unanimité, de la motion M 177 A – 22.05 qui demande à mettre en place une séance d'information à l'intention des habitant-e-s du Lignon pour faire un point de situation et répondre à leurs questions légitimes ; à améliorer la coordination sécuritaire entre les autorités publiques et les sociétés privées de surveillance ; à encourager les habitant-e-s à signaler les comportements suspects à la Police et à inciter les propriétaires et les régies à sécuriser leurs immeubles, notamment en installant des caméras sur les points sensibles (caves, locaux poubelles, parking souterrain des tours), en fermant les locaux poubelles, en rénovant les caves ou encore en calfeutrant les anciens dévaloirs.

La résolution R 176 – 22.05 «Opposition à la décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative à l'octroi, par le Fonds intercommunal à la Ville de Genève, d'une subvention de fonctionnement de CHF 6'200'000.00 au titre de la participation des communes au financement de l'accueil des personnes sans abri en 2022» a été refusée par 17 NON et 12 OUI.

Décisions du conseil municipal du 21 juin 2022

Acceptation, par 16 OUI et 13 NON, de la motion M 149 – 22.02 qui propose un concept de journées, atelier ou autre type de rencontre, au niveau municipal, entre pré ou post retraité-e-s, dans le but de faciliter et rassurer celles et ceux d'entre eux qui auraient des difficultés face à ces changements de vie

Acceptation, par 24 OUI et 5 NON, de la motion M 174 – 22.04 qui invite à prendre les mesures nécessaires pour freiner la vitesse sur le chemin de la Muraille afin de garantir la sécurité des enfants.

Approbation par 29 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 180 – 22.06 relative à la modification dans la désignation des membres des commissions et représentations extraparlimentaires de la législature 2020 – 2025.

Refus, par 15 NON et 14 OUI, de la motion M 150 – 22.02 «Pour des camps familles à Vernier».

Refus, par 20 NON, 7 OUI et 2 abstentions, de la motion M 167 – 22.04 «Pour une limitation de l'accès nocturne aux préaux des écoles».

Décisions du conseil municipal du 6 septembre 2022

Ouverture, par 31 OUI, soit à l'unanimité (majorité simple), d'un crédit de réalisation de CHF 285'000.00 pour les travaux de la salle du Conseil municipal - partie technique.

Acceptation, par 18 OUI et 13 NON, de la motion M 171 A – 22.09 «Un peu de poésie pour adoucir la peine» en réfléchissant à un concept de cimetière dans l'esprit d'un jardin et de faire une proposition d'amélioration des cimetières actuels : végétalisation, pose de bancs, ombrage, fleurs, par exemple.

Adoption, par 17 OUI et 14 NON (majorité simple), de la délibération DA 182 A – 22.09 relative au règlement du Conseil municipal relatif à l'interdiction d'affichage à des fins commerciales.

Approbation, par 28 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 192 – 22.09 relative à la modification dans la désignation des membres des commissions et représentations extraparlimentaires de la législature 2020 – 2025.

Décisions du conseil municipal du 11 octobre 2022

Acceptation, par 21 OUI, 11 NON et 2 abstentions, de la motion M 168 – 22.04 pour des bornes de recharges électromobiles sur le territoire communal.

Ouverture, par 34 OUI, soit à l'unanimité (majorité simple), d'un crédit brut de CHF 530'000.00 TTC destiné au renouvellement et à la sécurisation des places de jeux - 3e étape.

Ouverture, par 34 OUI, soit à l'unanimité (majorité simple), d'un crédit d'étude de CHF 260'000.00 TTC destiné au réaménagement des chemins Henri-de-Buren, Château-Bloch et de la route de l'Usine-à-Gaz.

Acceptation, par 31 OUI et 3 abstentions, de la motion M 172 A – 22.10 pour une charte complète et détaillée contre les discriminations dans les clubs sportifs.

Acceptation, par 30 OUI, 2 NON et 3 abstentions, de la motion M 112 A – 22.10 pour des protections hygiéniques gratuites et en libre accès au sein des espaces publics de la Ville de Vernier.

Approbation, par 33 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 202 – 22.10 relative à la modification dans la désignation des membres des commissions et représentations extraparlimentaires de la législature 2020 – 2025.

Acceptation, par 28 OUI, 1 NON et 5 abstentions, de la pétition PE 187 – 22.06 qui demande à éviter le transit injustifié de véhicules au chemin des floralies, 1216 Cointrin (Commune de Vernier).

Refus, par 16 NON, 14 OUI et 3 abstentions, de la résolution R 532 – 14.09 pour une «Mixité sociale pour Vernier, extension de la zone villa à Aire et déblocage des PLQ dans le Canton».

Acceptation, par 24 OUI, soit à l'unanimité, du retrait de la motion M 111 – 21.06 pour des «Coupes menstruelles gratuites et en libre accès pour les jeunes personnes réglées habitant la Ville de Vernier».

Décisions du conseil municipal du 15 novembre 2022

Acceptation, par 22 OUI et 6 NON, de la pétition PE 179 – 22.06 «NON à la mise en sens unique de la rue du Village».

Acceptation, par 15 OUI et 14 NON, de la pétition PE 209 – 22.10 «NON à la mise en sens unique de la rue du Village».

Acceptation, par 20 OUI et 8 NON, de la motion M 183 A – 22.11 «Une voiture en autopartage à 5 min de chez moi»

Adoption, par 26 OUI et 3 abstentions (majorité simple), de la délibération DA 194 – 22.09 relative à la vente du chauffage à distance (CAD) des Ranches pour un montant de CHF 800'000.00 par la Ville de Vernier aux Services industriels de Genève SIG).

Ouverture, par 29 OUI, soit à l'unanimité (majorité simple), d'un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 9'803'758.76 pour la comptabilisation d'amortissements complémentaires en 2022

Ouverture, par 28 OUI, soit à l'unanimité (majorité simple), d'un crédit de CHF 1'060'000.00 TTC destiné aux travaux de mise aux normes PMR des arrêts TPG et à l'installation des nouveaux abribus avec toiture végétalisée.

Ouverture, par 29 OUI, soit à l'unanimité (majorité simple), d'un crédit de CHF 859'700.00 pour le renouvellement de divers véhicules.

Acceptation, par 29 OUI, soit à l'unanimité, de la motion M 186 – 22.06 pour un catalogue des produits de location.

Refus, par 21 NON, 7 OUI et 1 abstention, de la motion M 198 – 22.09 – 22.09 «Crèche en forêt».

Refus, par 18 NON, 11 OUI et 1 abstention de la motion M 215 – 22.11 «Saturday night fever».

Décisions du conseil municipal du 20 décembre 2022

Ouverture, par 23 OUI et 9 absentions (majorité simple), d'un crédit de CHF 1'134'800.00 pour le versement d'une contribution au Fonds intercommunal de développement urbain (FIDU) destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements.

Adoption, par 18 OUI et 15 NON (majorité simple), de la délibération DA 211 – 22.11 qui fixe le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2023 à CHF 30.00.

Adoption, par 20 OUI, 13 NON et 2 abstentions (majorité simple), de la

délibération DA 212 – 22.11 relative au budget de fonctionnement 2023, aux taux des centimes additionnels et à l'autorisation d'emprunter.

Ouverture, par 24 OUI, 4 NON et 5 abstentions (majorité simple), d'un crédit de CHF 2'672'110.00 destiné à couvrir le montant des honoraires et travaux pour le réaménagement du parc de l'Étang.

Acceptation, par 18 OUI et 17 NON, de la motion M 158 – 22.03 relative à la mesure de la qualité de l'air à Vernier.

Acceptation, par 34 OUI, soit à l'unanimité, de la motion M 161 A – 22.12 pour un espace d'activité plus centré en créant un espace de pumptrack à côté de l'école des Ranches.

Acceptation, par 21 OUI, 7 NON et 5 abstentions, de la motion M 195 A – 22.12 pour la mise en place d'un essai d'ouverture prolongée à 21h de la piscine du Lignon, une fois par semaine pendant un mois (c'est-à-dire quatre ouvertures) durant l'été 2023.

Acceptation, par 25 OUI et 8 abstentions, de la motion M 206 A – 22.12 qui demande à présenter chaque année au Conseil municipal l'état de la mise en œuvre de sa stratégie climatique.

Acceptation, par 23 OUI et 10 NON, de la motion M 220 – 22.12 relative à un accès sécurisé aux seniors du stade de foot de Vernier-Village.

Acceptation, par 33 OUI, soit à l'unanimité, de la pétition PE 173 – 22.04 «Pour un skate parc centré à Vernier-Village».

Approbation, par 33 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 216 – 22.12 relative à la modification dans la désignation des membres des commissions et représentations extraparlimentaires de la législature 2020 – 2025.

Refus, par 18 NON et 17 OUI, la motion M 169 – 22.04 «Nuisances olfactives».

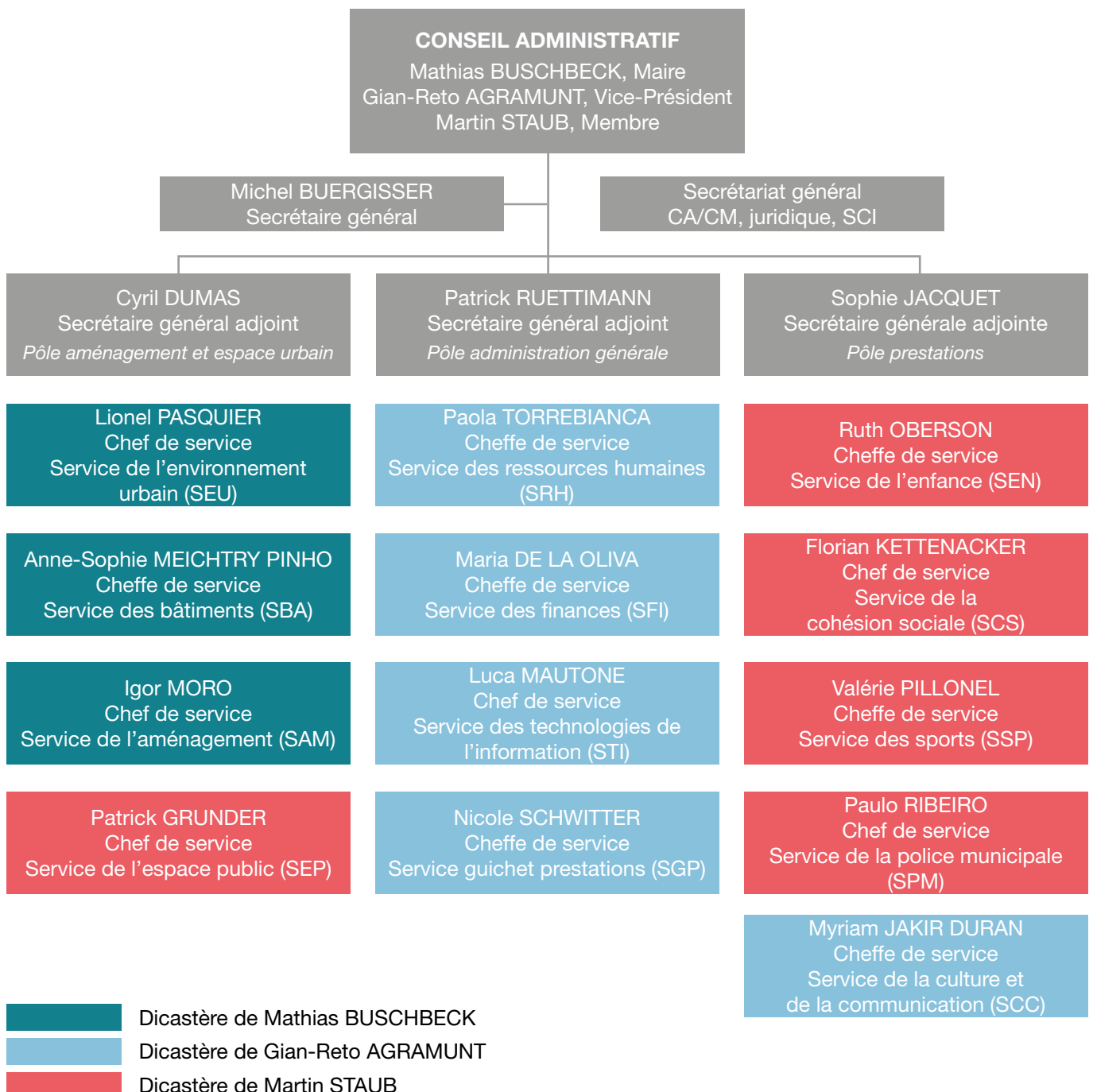
Approbation, par 17 OUI, 12 NON et 1 abstention, de la résolution R 143A – 21.12 qui invite l'Association des communes genevoise à organiser une conférence sur la crise climatique.

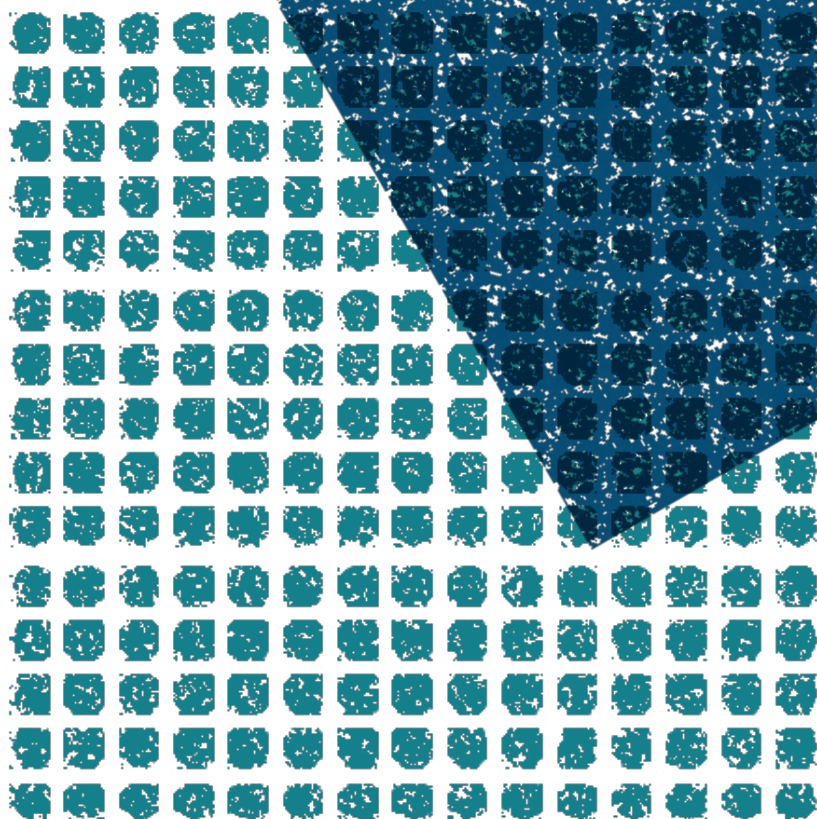
Acceptation, par 17 OUI, 10 NON et 3 abstentions, de la motion M 124 – 21.10 « Pour une 1^{ère} Carte junior offerte ».

Organisation générale

L'administration communale se divise en douze services : le service de l'aménagement (SAM), le service des bâtiments (SBA), le service de la cohésion sociale (SCS), le service de la culture et de communication (SCC), le service de l'enfance (SEN), le service de la sécurité (SSE), le service des finances (SFI), le service du guichet prestations (SGP), le service des ressources humaines (SRH), le service des sports (SSP), le service des technologies de l'information (STI) et le secrétariat général (SG).

Ces douze services de l'administration communale sont réunis sous trois pôles chapeautés par un-e secrétaire général-e adjoint-e : l'administration générale, les prestations, et enfin, l'aménagement et l'espace urbain.





AMÉNAGEMENT

Le service de l'aménagement (SAM) planifie et coordonne les développements sur le territoire de la Commune. Sa mission est de garantir une urbanisation cohérente et respectueuse du Plan directeur communal. Le SAM veille également à promouvoir une mobilité durable.

Prestations

- ▶ Gérer les affaires domaniales et l'aménagement du territoire
- ▶ Valoriser le territoire communal
- ▶ Planifier la mise à jour et le suivi du Plan directeur communal (PDCoM) et garantir un développement territorial cohérent et respectueux de celui-ci
- ▶ Participer à l'élaboration et à la réalisation de projets d'urbanisme
- ▶ Informer toutes les requêtes en lien avec des projets d'urbanisation
- ▶ Préavisier les demandes d'autorisation de construire, pour les constructions, transformations et démolitions sur le territoire communal
- ▶ Superviser et piloter les projets en matière de mobilité et contribuer au développement d'une mobilité durable
- ▶ Piloter et assurer le suivi du plan de mobilité de l'administration communale
- ▶ Concevoir les espaces verts, l'éclairage public, le mobilier urbain, les places de jeux, le réseau des fontaines et les parcs à chiens de la commune
- ▶ Définir l'emplacement des points de collecte communaux (écopoints), des plantages et des potagers urbains

Projets réalisés en 2022

1. Révision du plan directeur communal (PDCoM)

Après avoir trouvé un accord avec le Conseil d'Etat à l'automne 2021, le Canton a accepté sans réserve le projet de plan directeur communal (PDCoM) en début d'année 2022. Cela a permis au Conseil municipal de valider le projet de PDCoM (R 148 – 22.02) lors de sa séance du 8 mars 2022, et au Conseil d'Etat d'adopter formellement le document le 25 mai 2022. Un long processus, entamé en 2014, est ainsi arrivé à terme, permettant à la Commune de disposer de l'instrument de planification qui va orienter son action en matière d'aménagement du territoire pour la prochaine décennie.

2. Parc de l'Étang

La phase d'avant-projet pour la réalisation du parc de l'Étang lancée par le Service de l'environnement urbain (SEU) au deuxième semestre 2021 avec le soutien du SAM s'est poursuivie en 2022. Une demande en autorisation de construire a été déposée. Le chantier pour la réalisation de ce parc démarrera au printemps 2023.

3. Bus à haut niveau de service Genève-Vernier-ZIMEYSAVER

Les études pour la mise en exploitation d'un bus à haut niveau de service (BHNS) entre Cornavin, Vernier-Village et l'Hôpital de la Tour – pilotées par l'Office cantonal des transports (OCT) avec le concours de l'Office de l'urbanisme (OU) et la participation des communes – ont fait l'objet d'un intense travail en 2022. L'étendue du projet et la complexité des démarches foncières à entreprendre ont conduit à un report de l'échéance de mise en exploitation initialement annoncée, soit de 2024 à fin 2025.

Si les principales divergences de vues entre l'OCT et la Commune concernant le déploiement du projet dans le secteur de Châtelaine ont pu trouver une issue, le projet doit encore se préciser dans son tronçon allant de la Croisette au chemin Philibert-de-Sauvage. Une première demande en autorisation de construire a été déposée fin 2022 pour le secteur 1 du projet, allant de l'Hôpital de la Tour au carrefour de la route de Peney.

Chiffres-clés : en 2022, 46 séances ont eu lieu avec l'OCT et l'OU concernant le projet de BHNS, sans compter les séances internes à l'administration.

4. Voie verte d'agglomération rive droite

Les études du tronçon de la voie verte d'agglomération (VVA) reliant le secteur de la Concorde, au futur quartier de l'Étang, à la halte RER de Vernier et à la ZIMEYSA se sont poursuivies en 2022. Pilotées par la Direction des projets d'espaces publics de l'OU en étroite collaboration avec les communes, ces études ont permis de préciser les modalités de gestion des divers usagers de cette infrastructure de mobilité, ainsi que des détails liés à sa construction. Deux demandes en autorisation de construire couvrant l'entier du tracé de la VVA sur le territoire de la Ville de Vernier ont été déposées en 2022.

Les discussions portant sur la propriété foncière de la future VVA et son entretien ont également continué en 2022. Elles ont conduit à des accords qui seront traduits courant 2023 en deux protocoles : un liant le Canton et les communes et l'autre impliquant aussi les CFF pour la gestion des parcelles dont ils sont propriétaires.

5. Devenir des sites des pétroliers

En 2022, l'Office de l'urbanisme a lancé une étude sur le devenir des sites des pétroliers à Vernier. L'objectif est d'identifier les potentiels de développement de ces secteurs stratégiques au regard des défis du XXI^e siècle pour notre région. En plus du développement d'une vision à la fois réaliste et ambitieuse, cette étude se doit d'identifier les leviers qui permettront une mutation de ce territoire. Les conclusions de l'étude ne seront connues qu'en 2023.

6. Pôle foot dans le secteur de Crotte-au-Loup

Pendant l'année 2022, les études pilotées par le Canton concernant la création d'un pôle foot du Servette FC & Académie dans le secteur de Crotte-au-Loup se sont poursuivies afin de préciser le programme, de choisir une variante d'implantation des terrains et d'établir une image directrice. Une étude de faisabilité devrait suivre en 2023 dans le but de consolider l'hypothèse d'une implantation d'un pôle foot dans ce secteur de la commune. Le SAM et le service des sports de la Ville de Vernier suivent attentivement l'évolution de ce projet pour faire entendre tant les ambitions (en termes d'insertion paysagère notamment) que les préoccupations de la Commune (liées principalement aux nuisances vis-à-vis des riverains) en lien avec l'éventuelle concrétisation de ce projet.

7. Promotion de la mobilité douce

La promotion de la mobilité douce et l'utilisation des transports publics se déclinent en de multiples actions mises en œuvre par le SAM. Dans le but de soutenir les Verniolanes et Verniolans dans leur choix de mobilité durable, le service a organisé une bourse aux vélos ainsi qu'un atelier de réparation mobile, accru le nombre de stations du réseau de vélos en libre-service genevois VéloPartage (17 stations supplémentaires ont été activées en 2022 à Vernier), mis sur pied une « action lumière » visant à sensibiliser les cyclistes à l'importance d'être bien visibles dans la circulation ainsi que des cours « vélo famille » organisés par Pro Vélo en coordination avec les associations de parents d'élèves dans divers quartiers de la commune.

Ces initiatives s'additionnent aux actions prévues par le fonds communal de la mobilité qui subventionne l'acquisition par les juniors et les seniors d'abonnements unireso, l'achat de vélos musculaires, de vélos à assistance électrique (VAE) ou de kits de transformation, le remboursement d'une partie des frais de réparation de vélo, ou encore la mise à disposition d'un premier carvelo2go au quartier de l'Étang.

8. Traitement des textes du Conseil municipal

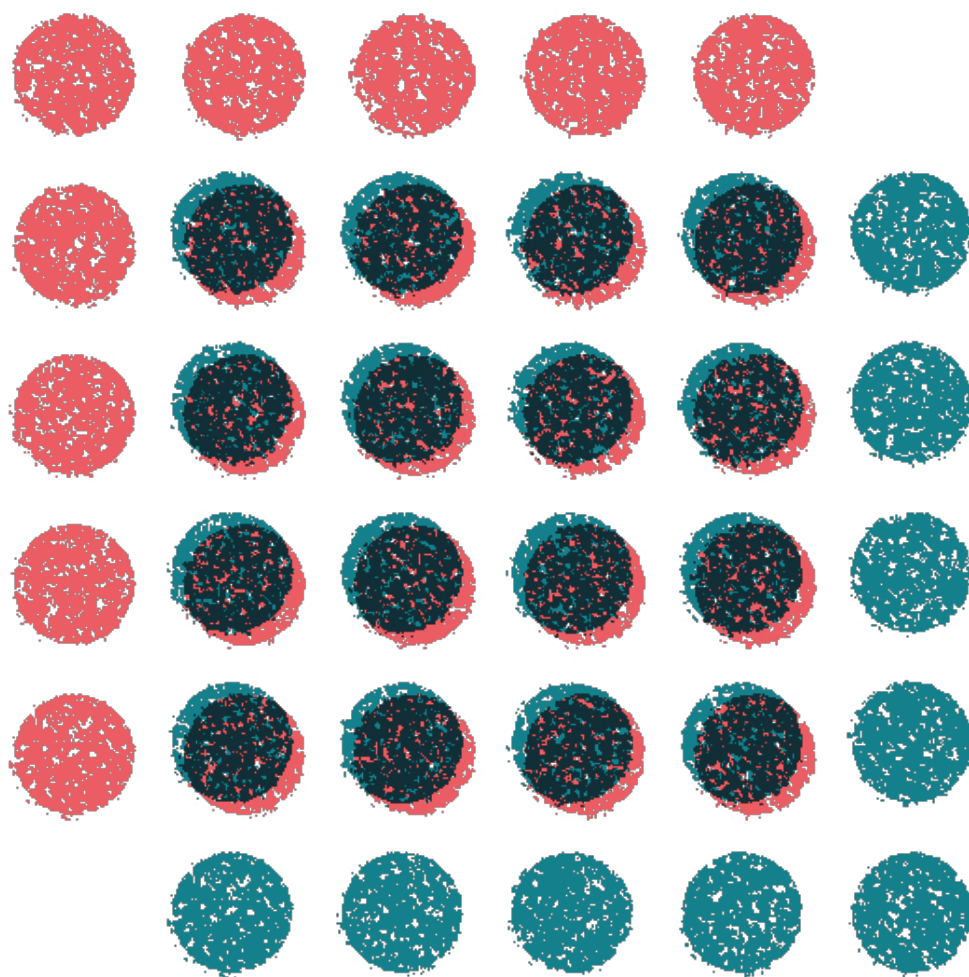
En 2022, le SAM a été chargé de répondre à plusieurs sollicitations des Conseillers municipaux, à savoir :

- ▶ 4 pétitions
- ▶ 6 motions
- ▶ 1 résolution
- ▶ 4 interpellations
- ▶ 3 questions écrites

9. Requêtes en autorisation de construire en chiffres

En 2022, les autorisations délivrées par le Canton sur le territoire communal se décomposent comme suit :

- ▶ 6 autorisations de démolir (M) et 3 autorisations de démolir en procédure accélérée (MPA)
- ▶ 303 autorisations en procédure accélérée (APA)
- ▶ 56 autorisations définitives de construire (DD)



BÂTIMENTS

Le service des bâtiments (SBA) construit, rénove et entretient le parc immobilier de la Ville de Vernier.

Prestations

- ▶ Entretien des bâtiments publics
- ▶ Gérer les baux et les conventions (parkings, locaux, plantages et potagers urbains)
- ▶ Planifier et gérer l'entretien des bâtiments et des installations CVSE
- ▶ Assurer la bonne utilisation et la coordination de l'usage des locaux communaux
- ▶ Identifier les besoins en termes d'équipement public et de patrimoine bâti
- ▶ Garantir le pilotage des projets en lien avec les équipements publics, le patrimoine bâti et l'énergie
- ▶ Développer une stratégie communale en matière d'énergie
- ▶ Développer une stratégie communale pour le développement durable

Projets réalisés en 2022

1. Maison de Quartier des Libellules Actaris

À la suite de l'autorisation de construire délivrée fin 2021, les travaux ont débuté en mars 2022. Le terrassement ainsi que les travaux de maçonnerie ont été achevés en fin d'année pour la Maison de Quartier. La partie charpente métallique et bois devrait démarrer début 2023, ainsi que le second œuvre, afin que la Maison de Quartier puisse être mise en exploitation fin 2023.

Chiffres-clés : La DA pour le crédit de démolition et reconstruction de la Maison de Quartier des Libellules se situant sur la parcelle Actaris (n° 070 – 21.02) a été présentée à la Commission des bâtiments le 9 février 2021 ; elle a été votée lors du Conseil municipal du 9 mars 2021, pour un montant TTC de CHF 9'700'000.–.

2. Piscine du Lignon – Réfection énergétique d'installations CVSE, rénovation de la cuisine et travaux d'entretien extérieurs

En raison de la crise sanitaire, les travaux de rénovation de la cuisine du restaurant de la piscine du Lignon, ainsi que la réfection énergétique des installations CVSE, ont débuté en février 2022.

Les travaux du restaurant ainsi que la partie ventilation ont été terminés à la fin de l'été 2022. Quelques travaux de finitions se termineront en début 2023.

Chiffres-clés : La DA pour le crédit de réalisation relatif à la réfection énergétique d'installations CVSE, ainsi qu'à la rénovation de la cuisine et de travaux d'entretien extérieurs du restaurant de la piscine du Lignon (n° 010 – 20.06) a été présentée à la Commission des bâtiments le 8 septembre 2020 ; elle a été votée lors du Conseil municipal du 6 octobre 2020, pour un montant TTC de CHF 2'780'000.00. Une DA complémentaire (n° 147 – 22.02) a été présentée à la Commission des bâtiments le 9 février 2022 ; elle a été votée lors du Conseil municipal du 8 mars 2022, pour un montant TTC de CHF 426'000.–.

3. Projet d'un bâtiment « Espace Familles » dans le quartier des Avanchets

Le 11 février 2022, la Ville de Vernier a lancé un concours d'architecture, sous la forme de mandats d'étude parallèles à deux degrés, prenant en compte les qualités architecturales et d'usage, ainsi que sur l'exemplarité du futur bâtiment en termes environnementaux, énergétiques et économiques. Le jugement du 1er degré a eu lieu les 23 et 25 mai 2022, retenant 5 bureaux sur les 35 projets reçus. Les projets sélectionnés

visent une haute qualité énergétique et environnementale. Le vernissage de ce concours avec la présentation des architectes et des architectes paysagistes lauréats, ainsi qu'une exposition présentant les projets sont prévus pour janvier 2023.

Chiffres-clés : La DA pour le crédit d'étude du bâtiment « Espace Familles » dans le quartier des Avanchets (n° 059 – 20.12) a été présentée à la Commission des bâtiments le 20 janvier 2021 ; elle a été votée lors du Conseil municipal du 2 février 2021, pour un montant TTC de CHF 1'200'000.–.

4. Projet de rénovation et d'extension de l'école des Ranches I

Cette école a été construite dans les années 70 et n'a fait l'objet d'aucuns travaux importants jusqu'à ce jour. Le bâtiment devenant obsolète et vétuste, il est nécessaire de le remettre aux normes énergétiques.

Afin de remédier au problème du parascolaire, deux pavillons Batiflex ont été construits en 2006, en marge de l'école.

Ces pavillons scolaires ont été bâtis de manière provisoire, et après plusieurs demandes de prolongation, il est maintenant venu le temps de les démolir. En compensation, l'extension de l'école permettra d'accueillir le GIAP (6 classes d'activités, 1 salle de rythmique, des sanitaires et vestiaires supplémentaires), ainsi que des locaux supplémentaires pour le DIP.

En 2022, une réflexion avec les utilisateurs a été menée afin de regrouper certains usages. Le programme sera finalisé début 2023 ; s'ensuivra le lancement d'un appel d'offres à concours, afin d'obtenir un mandataire en 2024.

Chiffres-clés : La DA pour le crédit d'étude pour la rénovation et l'extension de l'école des Ranches 1 (n° 127 – 21.10), a été présentée à la Commission des bâtiments le 20 octobre 2021 ; elle a été votée lors du Conseil municipal du 16 novembre 2021, pour un montant TTC de CHF 850'000.–.

5. Projet de relocalisation du service de la police municipale

Le service de la Police municipale (SPM) déménagera durant l'été 2023 à l'avenue de l'Étang 55 ; l'aménagement de ces locaux de 589 m² permettra de répondre aux exigences en termes de métier, de disposer enfin d'une structure d'accueil pour la population bénéficiant d'une visibilité et d'une centralité réelle.

Ce déplacement donne également des conditions optimales d'usage avec l'aménagement de locaux de manière conforme aux besoins actuels d'un poste de police, tout en répondant aux développements futurs du service (augmentation de l'effectif et intégration des contrôleurs de stationnement municipaux).

Dédié à l'entier du SPM, le poste prévoit l'intégration de la partie judiciaire dont l'exploitation et le financement seraient mutualisés avec la commune de Meyrin.

Chiffres-clés : Le contrat de bail a été conclu pour une durée de 12 ans, le loyer inclut les coûts des travaux, lesquels seront échelonnés sur toute la durée du bail.

6. Pérennisation et extension du projet Vernier rallume les étoiles

Le projet d'extinction de l'éclairage public « Vernier rallume les étoiles » se pérennise et s'étend à trois nouvelles zones.

Six mois après l'introduction du projet d'extinction lumineuse « Vernier rallume les étoiles », un sondage a été réalisé afin de récolter les avis des

usagers. Les retours étant très positifs, le projet s'est pérennisé et a été étendu à 3 nouvelles zones. Ainsi, les quartiers résidentiels de Vernier-Cointrin, Aïre-Pont-Butin et Vernier-Village rejoignent les 4 secteurs de la première phase du projet avec une extinction entre 1h et 5h du matin. La zone industrielle de la ZIMOGA et les parcs sont quant à eux éteints entre 22h et 5h, afin de respecter le rythme circadien de la faune et la flore. Dans le contexte de crise énergétique de l'été 2022, en plus de réduire la pollution lumineuse, ce projet a permis de réaliser des économies substantielles d'électricité.

Chiffres-clés : 3 nouveaux secteurs éteints en cœur de nuit depuis le 15 décembre 2022, 74 170 kWh/an d'électricité économisées, soit CHF13'913.-/an. Total d'économie du projet (phase 1 + 2) : 119'320 kWh/an, soit CHF 22'802.- /an. Avec cette deuxième phase, c'est plus de 80% des zones bâties qui sont éteintes.

7. Opération « Efficience PME » à Châtelaine et aux Avanchets

Pour donner suite au succès des deux premières opérations en 2020 et 2021, et face à la hausse du prix de l'énergie, la Ville de Vernier réédite pour la troisième année consécutive l'action Efficience PME à destination des petites et moyennes entreprises de tous secteurs d'activité.

Après les quartiers du Vieux-Vernier et d'Aïre-Le Lignon, les PME de Châtelaine et des Avanchets ont bénéficié d'une visite-conseil afin de réduire durablement leurs consommations d'énergie et leurs factures. Menée et financée par le Programme SIG-éco21 du 3 au 28 octobre 2022, cette initiative, soutenue par la Ville de Vernier a été un succès avec un total de 43 PME visitées et de nombreuses actions d'efficience identifiées. Une relance est prévue après quatre mois et une autre après un an, pour continuer l'accompagnement (lire l'article de l'ActuVernier de septembre 2022).

Chiffres-clés : 43 PME visitées (86% du potentiel), actions réalisées à ce jour : 15 réducteurs de débit installés et 2 actions éclairage réalisées directement à la suite de la visite. Économie de 9'486 kWh/an et 5,85 tCO₂. Taux moyen de passage à l'action de 14%.

8. Participation active à « La nuit est belle » 2022

La Ville de Vernier a participé pour la troisième fois à l'évènement de sensibilisation à la pollution lumineuse organisé par le Grand-Genève. Durant la nuit du 23 au 24 septembre, l'ensemble de l'éclairage public de la commune a été éteint et un programme d'activités sur la thématique de la sobriété énergétique a été proposé à la population. Un stand d'animation pour découvrir l'énergie cachée derrière l'éclairage, une conférence d'initiation à l'astronomie et une observation du ciel au télescope (annulé dû au mauvais temps) ont été organisés à l'École de Ranches. Les entreprises ont également été invitées à participer à cette édition en éteignant leur éclairage.

Chiffres-clés : Le soir du 23 septembre, 3 animations ont été organisées à l'École des Ranches II. Excellent taux de participation du public, environ 80 personnes touchées.

9. Opération Éclairage efficient à la maison de quartier (MQ) de l'Eclipse

Dans le cadre du plan d'action SIG-éco21 Collectivités et de sa politique communale, la Ville de Vernier a réalisé des travaux d'amélioration de l'éclairage à la MQ de l'Eclipse. En plus du remplacement des luminaires de type fluorescent pour du matériel LED plus efficient, la Commune a activé en parallèle des actions pour impliquer les usagers des locaux à l'utilisation rationnelle de l'éclairage. La Ville a mandaté l'association Terragir pour l'organisation d'un « rallye-énergie » afin de sensibiliser les

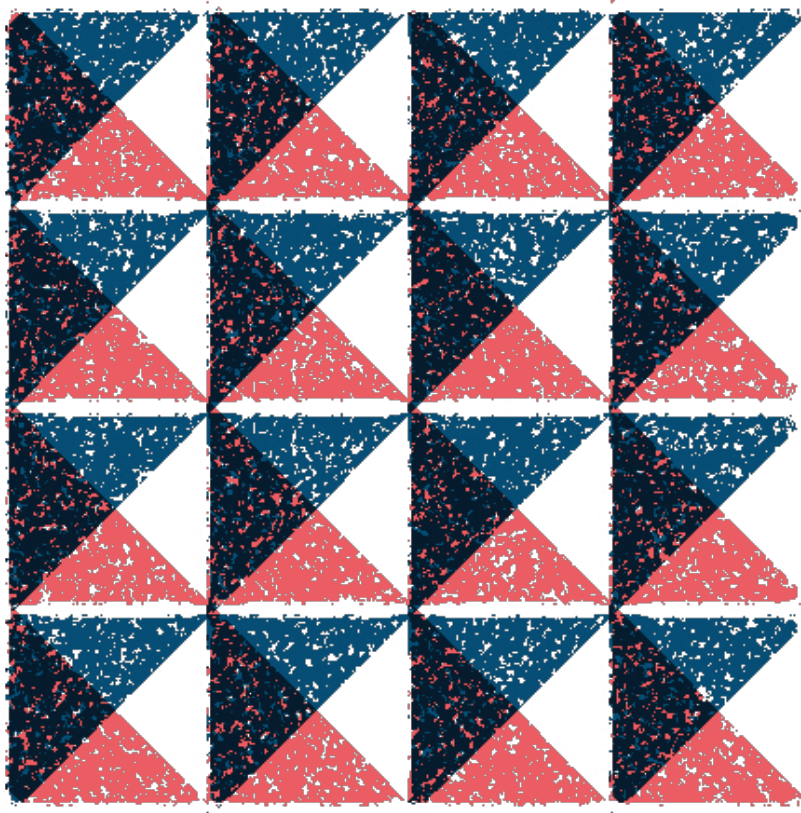
jeunes et le personnel de manière active et ludique à travers 5 postes thématiques.

Chiffres-clés : Meilleur confort visuel, économie de 41 kWh/an. 100% des jeunes présents ont participé au défi énergie, 12 jeunes ont réalisé le rallye en entier.

10. Plan de réduction volontaire de la consommation énergétique de l'administration

Face à l'augmentation des coûts de l'énergie et aux potentielles difficultés d'approvisionnement, la Ville de Vernier a mis en place des mesures pour réduire la note et anticiper les risques de pénurie. Dès la rentrée, une task-force qui réunissait les divers services communaux et les autorités s'est créé afin de trouver des solutions rapides. Cette structure a permis de trouver des mesures d'économie d'énergie à l'interne et d'établir un plan de continuité pour permettre à l'administration de faire face à d'éventuelle ruptures d'approvisionnement. Parmi ces mesures, la température de la piscine a été baissée de 2°, la mise en route du chauffage repoussée de deux semaines et la température dans les locaux baissée de 21° à 20°.

Chiffres-clés : 13 mesures prises dans le domaine du chauffage et de l'électricité, répertoriées sous actualité Vernier : www.vernier.ch/actualites/chaque-kwh-compte



COHÉSION SOCIALE

Le service de la cohésion sociale (SCS) propose une large palette d'actions, de projets et de prestations visant à améliorer le vivre-ensemble dans la commune ainsi que les conditions de vie des Verniolans.

Prestations

- ▶ Soutenir des groupes de bénévoles et des associations (Maisons de Quartier, clubs d'aînés, ludothèques, etc.) dans leurs activités à l'attention des habitants
- ▶ Proposer des aides et des animations diverses pour les populations précarisées et à risque d'isolement (cours de français intégration, aide au transport pour les personnes à mobilité réduite, groupe de parole pour proches aidants, etc.)
- ▶ Encourager des initiatives citoyennes et projets participatifs (Contrats de Quartier, Conseil des jeunes, Conseil des habitants)
- ▶ Coordonner des réseaux d'acteurs locaux dans différents domaines (action sociale générale, intégration, jeunesse, entreprises, etc.)
- ▶ Offrir un accompagnement social et/ou socio-professionnel individuel (sur place ou à domicile): information, conseils, aide administrative, orientation, etc.
- ▶ Proposer des opportunités professionnelles et des soutiens à la formation
- ▶ Dispenser des aides financières ponctuelles
- ▶ Offrir des soutiens spécifiques sur des thématiques sociales ciblées (permanences juridiques et de désendettement, action impôts)
- ▶ Assurer des dispositifs hors-murs, de veille, médiation et prévention sociale et urbaine (Correspondants de Nuit, Travailleurs Sociaux Hors Murs, AmuseBus, UPV)
- ▶ Organiser des manifestations et célébrations diverses (promotions citoyennes, jubilaires, accueil des nouveaux habitants)
- ▶ Établir et entretenir les relations aux entreprises (contact, orientation, suivi des demandes)

Projets réalisés en 2022

1. Soutien à domicile pour les seniors (Pérennisation du projet Seniors Plus)

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le projet pilote Seniors Plus (soutien à domicile pour les seniors) a pu devenir une prestation communale pérennisée et intégrée. Trois assistantes sociales engagées à 80% réalisent des suivis sociaux à domicile pour les seniors ayant besoin d'aide, le plus souvent pour des questions relatives aux prestations complémentaires, à la recherche d'un logement adapté (EMS, IEPA), au remboursement des frais médicaux ou encore à la mise en place de moyens de paiements automatiques. Des prises de contact régulières avec les seniors suivis permettent de maintenir le lien et d'identifier d'éventuels nouveaux besoins. Ce suivi régulier et de long cours vise à maintenir une bonne qualité de vie, à lutter contre le non-recours aux prestations sociales et à soutenir les proches aidants.

Chiffres clés : Plus de 150 personnes ou couples sont aujourd'hui activement suivis par ce dispositif.

2. Activation des Droits (ADD)

ADD est un projet pilote qui s'étend de février 2022 à décembre 2023, majoritairement financé par le biais de fonds privés. Il vise à enrichir l'offre de la Ville de Vernier en termes de consultations juridiques (grâce à des partenariats privés et institutionnels), de permanence d'information sociale (quotidiennes, par téléphone) et d'écrivain public ; une manière de proposer une réponse rapide et directe aux préoccupations des habitants. Varier les modalités d'accès permet de réduire le sentiment de stigmatisation lorsqu'on s'adresse à un service social – ralentissant ou empêchant la démarche. C'est l'un de ces aspects prépondérants du projet, permettant la lutte contre le non-recours aux prestations sociales.

Chiffres clés : Grâce à un accès facilité, 995 demandes des habitants ont pu être traitées par le biais de la permanence sociale, soit une augmentation de 88% par rapport à l'année précédente. Outre les réponses directes, 206 rendez-vous d'écrivain public, 249 initiations d'accompagnements sociaux et 364 consultations juridiques ont découlé de ces premiers contacts.

3. Cohésion sociale dans le quartier de l'Étang

Dès les premiers instants de vie du quartier, le SCS a multiplié les moments d'accueil, d'information, de rencontre et d'animation, pour créer des liens avec et entre les nouveaux habitants au Café des Possibles, dans l'espace socioculturel, mais aussi « hors murs ». Quand cela était possible, un accent particulier a été mis sur l'encouragement à la participation. De cette volonté est né un ambitieux projet de consultation (porte-à-porte auprès de l'ensemble de la population) ainsi qu'un nouveau Contrat de Quartier (le 6^e dans la commune). Avec les principaux acteurs responsables de la gestion du quartier au quotidien, un comité de pilotage d'usage a été également mis en place ; il constituera l'un des éléments clés de la structure de gouvernance qui sera à terme déployée. La Ville de Vernier a par ailleurs profité de l'élan résultant de cette construction du quartier pour y organiser, en collaboration avec la Poste Suisse, un petit déjeuner des entreprises, le premier depuis la pandémie.

Chiffres clés :

- ▶ *Animation socioculturelle : en moyenne, 50 enfants participent aux accueils libres, 11 heures d'ouverture hebdomadaire*
- ▶ *Contrat de Quartier : trois projets d'utilité publique déposés*
- ▶ *Intégration : 24 cours de conversation française avec une moyenne d'une dizaine de personnes par cours.*
- ▶ *Relations économiques : près de 160 participants au petit déjeuner des entreprises.*

4. Vivre ensemble à Gordon-Bennett

Le groupe d'immeubles de Gordon-Bennett, sorti de terre il y a juste dix ans, a, dès ses débuts, connu des tensions de voisinage liées aux nuisances sonores émanant principalement de l'usage de la cour centrale. Les solutions techniques à ces problèmes s'avèrent hors de portée. Dans ce contexte, grâce au financement du fonds cantonal PCSMU (Politique de cohésion sociale en milieu urbain), le SCS a pu mandater un intervenant externe pour établir un diagnostic social de quartier. De ce mandat a découlé le projet de création inédit d'un groupe de coordination de quartier, réunissant régies, propriétaires, locataires et autres acteurs du quartier. Soutenu par le SCS, ce groupe aura pour objectif d'identifier collectivement des enjeux concernant la qualité de vie à Gordon-Bennett et de fluidifier la transmission d'informations.

Chiffres clés : groupe de coordination avec 10-15 représentants des acteurs du quartier, pour 5 immeubles et près de 850 habitants.

5. Cours de français en plein air durant l'été

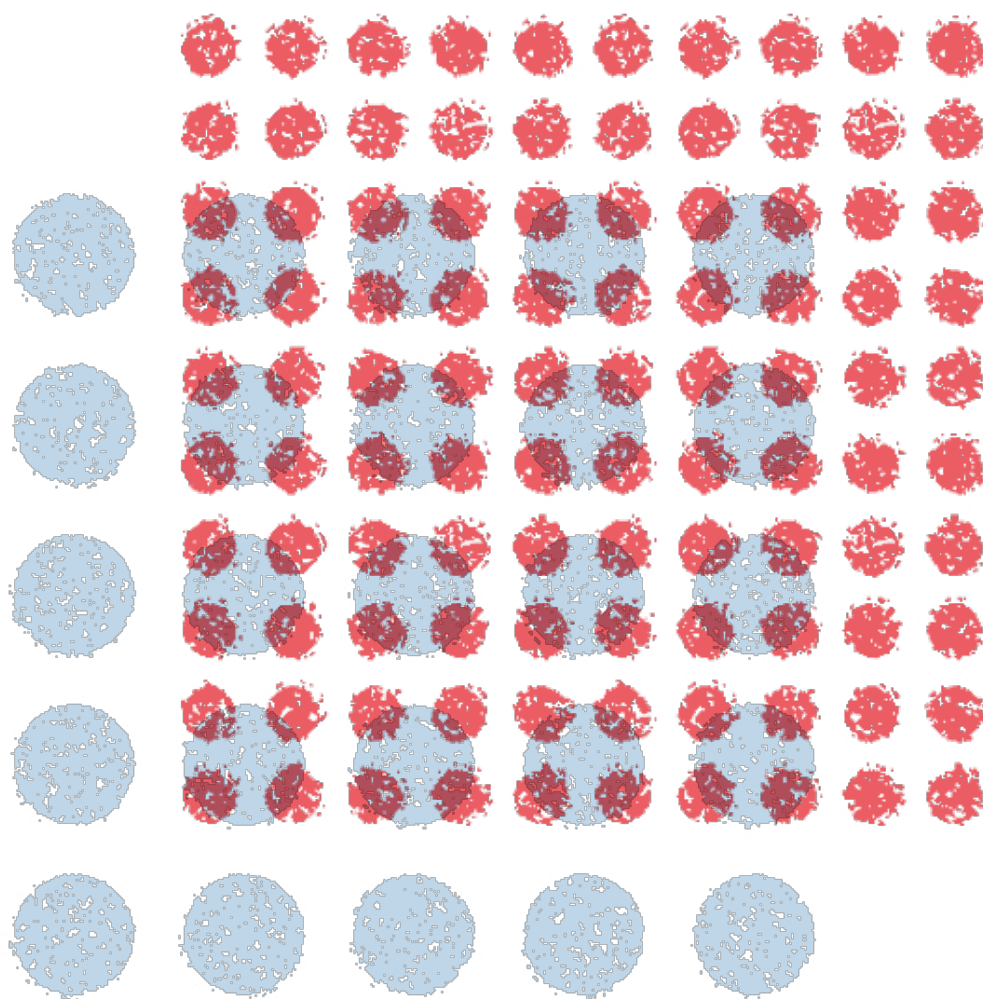
Le projet « Français en été » a eu un grand succès pour sa première édition pilote à Vernier. Du lundi 4 au vendredi 15 juillet 2022, des cours de français hors murs accessibles gratuitement et sans inscription ont eu lieu au parc de Balexert. Grâce au soutien du Bureau de l'intégration des étrangers du Canton de Genève (BIE), le service de la cohésion sociale a pu mettre à disposition des cours de pratique orale du français en étroite collaboration avec le centre d'accueil de la Roseraie, qui a assuré les cours et l'accueil du public, et la Maison de Quartier et Jardin Robinson de Châtelaine Balexert, qui a ouvert les portes de ses locaux à ce projet.

Chiffres clés : Entre 80 et 110 participants par jour (parlant 19 langues différentes au total).

6. Vernier Ludique

Description : La Ville de Vernier s'engage à promouvoir la culture ludique locale, à rendre visible le travail des ludothèques et à redynamiser leurs efforts collectifs. En étroite collaboration avec les quatre ludothèques actives à Vernier, le SCS a mis en place un festival de jeux de société, *Vernier Ludique*, les 19 et 20 novembre 2022 à la salle des Fêtes des Avanchets. Des stands tenus par diverses organisations locales ont accueilli adultes, adolescents et enfants pour tester des jeux contemporains et participer à une série d'animations autour du thème de la création et la créativité ludiques (auteurs de jeux régionaux, FabLab, ateliers de game design...)

Chiffres clés : 360 participants au premier festival de jeux verniolan, 12 auteurs de jeux régionaux, 4 ludothèques dont une municipale.



CULTURE & COMMUNICATION

Le service de la culture et de la communication (SCC) met en œuvre la stratégie de communication de l'administration. Il contribue au développement de la politique culturelle de la Ville de Vernier, gère le réseau des bibliothèques municipales et les activités patrimoniales.

Prestations

1. Communication

- ▶ Développer les plans de communication et les relations avec les médias
- ▶ Réaliser des créations graphiques et les contenus rédactionnels
- ▶ Assurer la présence en ligne de l'administration (site internet et réseaux sociaux)
- ▶ Conseiller et accompagner les services en matière de communication
- ▶ Réaliser le magazine communal *ActuVernier*
- ▶ Concevoir les newsletters de l'administration

2. Culture

- ▶ Assurer un soutien aux associations culturelles et développer les échanges avec les partenaires culturels
- ▶ Développer des outils pour faciliter l'accès à la culture
- ▶ Programmer et organiser les événements culturels hors-murs et les manifestations officielles
- ▶ Développer et gérer les résidences artistiques
- ▶ Programmer et organiser la saison Vernier Culture et la saison famille
- ▶ Développer des projets culturels de proximité et de médiation
- ▶ Promouvoir l'art local
- ▶ Gérer les lieux et le matériel affectés à la culture
- ▶ Gérer les archives à valeur patrimoniale et les biens culturels communaux

3. Bibliothèques

- ▶ Assurer le choix et le traitement des documents
- ▶ Gérer l'accueil, l'information et le conseil aux publics
- ▶ Assurer la gestion administrative des bibliothèques
- ▶ Organiser des médiations et des événements publics et scolaires
- ▶ Mettre en valeur le fonds documentaire

Projets réalisés en 2022

Culture et communication

1. Nouveau site internet

Le SCC en collaboration avec le service des technologies de l'information (STI) a développé durant l'année 2022 le nouveau site internet de la Ville. Le renouvellement du site participe à la stratégie de digitalisation et de dématérialisation de l'administration et s'inscrit dans une volonté générale de travailler sur l'accès à l'information et aux prestations.

L'interface numérique plus attractive et facile d'utilisation doit aider la Ville à faciliter la compréhension des aides et offres communales. Dans cette perspective, un effort particulier a été réalisé lors de la rédaction des contenus. L'ensemble des textes présentés ont été simplifiés pour ne retenir que les informations essentielles.

Un travail conséquent a été fait sur l'identité visuelle notamment par l'apport d'illustrations créées sur mesure et des contenus plus lisibles. Parmi les nouveautés, le site Internet propose deux manières de prendre connaissance des informations. Des entrées par profil – seniors, jeunes, familles, nouveaux arrivants, associations et entreprises – sont désormais possibles depuis la page d'accueil. Pour chacune de ces catégories, des pages spécifiques sont suggérées. Ces contenus sont enrichis et actualisés en collaboration avec les services communaux.

2. Fonds d'accès Culture

Un « Fonds d'accès Culture » a été créé pour encourager et soutenir les

projets artistiques agissant sur les enjeux sociaux. Le Fonds d'accès Culture souhaite favoriser les synergies entre la population et le milieu artistique professionnel. Un des enjeux est de développer l'expérience culturelle citoyenne sur le territoire communal à travers la création de lien entre les organismes culturels, les associations locales et des publics diversifiés, plus particulièrement des publics peu familiers de l'offre culturelle traditionnelle. Cette nouvelle mesure offre un soutien financier aux initiatives qui visent à faciliter l'accès aux arts et à la culture pour toutes et tous en encourageant la participation citoyenne à Vernier. Une enveloppe de CHF 20'000.- est destinée à soutenir deux à trois démarches. Le premier appel à projet adressé aux institutions, associations et acteurs culturels a été lancé au printemps 2022. Près de 15 projets ont été envoyés au SCC, lequel a préavisé l'ensemble des dossiers. Les projets sélectionnés se déploieront entre le printemps et l'automne 2023.

3. La ContreSaison

La ContreSaison est un nouvel événement culturel estival gratuit qui se déploie à l'extérieur dans les différents quartiers de la commune. Le projet est né en période de crise sanitaire afin de trouver une alternative à la fermeture des lieux culturels. La démarche s'inscrit dans l'axe accès culture du programme de législature avec la volonté de mettre sur pied des actions qui s'adressent tous avec l'enjeu de capter un public non coutumier des salles de spectacles. Fort du succès de l'événement en 2021, le SCC a organisé la deuxième édition de ce festival durant l'été 2022 regroupant une vingtaine de spectacles gratuits et tout public dans différents lieux de l'espace public à Vernier. Le programme 2022 a fait la part belle aux différentes disciplines artistiques : musique, projections, théâtre, danse, cirque et performances. La ContreSaison accueille des formes originales et atypiques qui permettent de valoriser la création contemporaine et diffuser des projets nomades en quête de rencontre avec la population.

Bibliothèques

1. Coup de pouce numérique

Les bibliothèques ont mis sur pieds une nouvelle prestation, le *Coup de pouce numérique*, qui offre une aide et un soutien au public dans l'utilisation de leurs outils et prestations dans le domaine du digital. Lors d'un rendez-vous individuel, les bibliothèques proposent une aide pour l'utilisation de certains outils numériques comme les recherches sur le web, la prise en main d'applications sur smartphone et tablette, la familiarisation avec l'application BibEnPoche, le téléchargement de livres numériques et audio ou encore l'utilisation des services en ligne des bibliothèques.

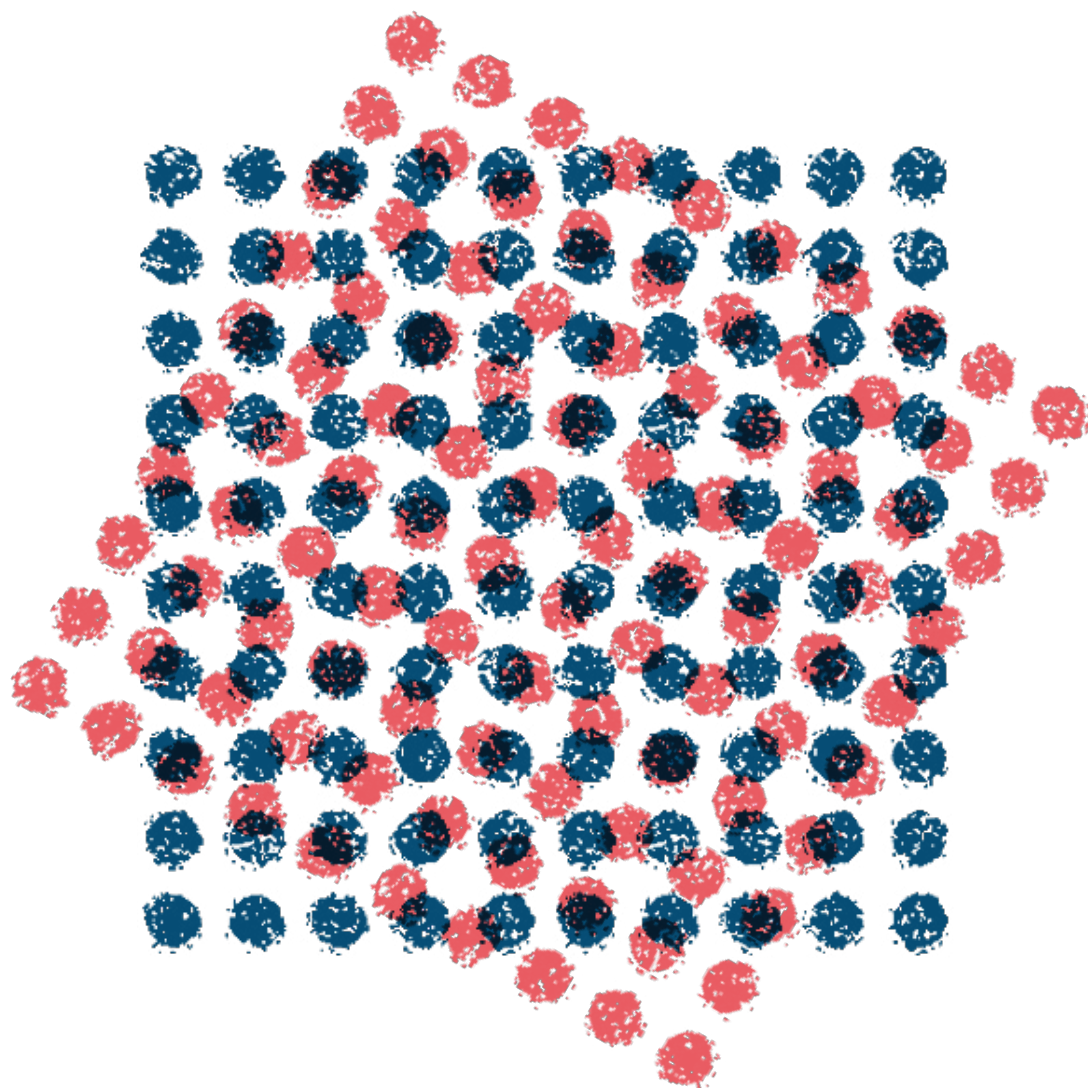
2. Brochure Technologies au quotidien

Préparation et publication d'une brochure de références destinée à aider le public, principalement les parents, à appréhender les nouvelles technologies au quotidien. Cette brochure sera disponible dès janvier 2023 dans les bibliothèques.

3. Après-midi Halloween

Un après-midi Halloween a été organisé à l'initiative des apprentis des trois bibliothèques. Plusieurs ateliers ont été proposés pour un joli projet transversal qui a été très apprécié du public et qui a permis d'étoffer les propositions d'animations.

Quelques chiffres : Les trois bibliothèques ont organisé au total près de 80 événements et ont accueilli 377 groupes. Au total, près de 5'500 enfants (visite de classe et accueil familial de jour) ont profité de ces lieux.



ENFANCE

Le service de l'enfance (SEN) développe des prestations diversifiées dans le secteur de la petite enfance, favorise les questions de transition avec les écoles et collabore avec les instances actives dans le milieu scolaire.

Prestations

1. Délégation aux structures d'accueil de la petite enfance et aux familles

- ▶ Assurer l'exploitation des structures d'accueil de la petite enfance (6 espaces de vie infantine et 4 jardins d'enfants)
- ▶ Garantir les ressources humaines nécessaires au bon fonctionnement des structures d'accueil
- ▶ Développer le dispositif en matière d'accueil de la petite enfance (l'espace de vie infantine du nouveau quartier de l'Étang a ouvert 78 places d'accueil)
- ▶ Assurer le fonctionnement des autres dispositifs que sont l'accueil adulte-enfant, la halte-garderie et le programme « En bas de chez toi »

2. Délégation à l'enfance et aux écoles

- ▶ Communiquer et sensibiliser sur les questions relatives à l'enfance
- ▶ Participer au développement et à la mise en œuvre d'une politique de l'enfance et d'encouragement précoce
- ▶ Créer et organiser des projets pour l'enfance
- ▶ Organiser la mise à disposition des repas scolaires
- ▶ Offrir des activités parascolaires
- ▶ Soutenir les activités scolaires
- ▶ Gérer les chèques-familles
- ▶ Assurer le lien entre les écoles, le parascolaire et la Ville de Vernier

3. Délégation administrative

- ▶ Accueillir et répondre aux demandes des familles verniolanes
- ▶ Assurer les inscriptions en structure d'accueil de la petite enfance
- ▶ Attribuer les places d'accueil
- ▶ Gérer les dossiers des enfants accueillis (facturation et contentieux)

Projets réalisés en 2022

1. Info familles

Le projet Info Nouvelles Familles a débuté avec une première rencontre le 30 mars 2022. Ce projet a pour but d'informer toutes les nouvelles familles (celles qui accueillent une nouvelle naissance et celles qui emménagent sur la Ville de Vernier avec des enfants en âge préscolaire) des prestations existantes sur le territoire. Pour ce faire, chaque famille reçoit une invitation à une rencontre avec l'équipe sociale du Service de l'enfance. Les rencontres se sont déroulées tous les mois en alternance les mercredis matin et jeudi en fin de journée.

Chiffres clés : En 2022, 50 familles rencontrées, dont 78 adultes et 58 enfants. Ce qui représente 8% de toutes les familles invitées.

2. 3^e phase de l'ouverture de l'EVE Étang en août 2022

La 3^e phase d'ouverture de la magnifique crèche de l'Étang a eu lieu le 15 août 2022, avec la création d'un groupe 1-3 ans afin de s'adapter au plus près des besoins des parents.

L'équipe est très investie et porteuse de différents projets soutenus par la direction. Toutes les salles à disposition sont pleinement utilisées, tant la salle de mouvement que la salle aqualudique qui sont partagées avec d'autres structures d'accueil et l'AFJ. Les premières collaborations avec le Café des Possibles et l'école de l'Étang se mettent en place ainsi que des échanges de soutien avec les habitants du quartier concernant l'arrosage des potagers pendant la période estivale.

Chiffres clés : Depuis le 15 août dernier, 118 enfants sont accueillis au quotidien à l'EVE Etang, un dernier groupe en multi-âges de 16 enfants ouvrira en août 2023 pour finaliser l'accueil à 134 enfants.

3. Projet Inclusion

L'accueil sans discrimination de tous les enfants en Structure d'Accueil Petite Enfance (SAPE), quelles que soient leurs particularités, est une volonté politique à Vernier qui s'appuie sur la mise en application de la loi sur l'intégration et s'inscrit pleinement dans la thématique de l'encouragement précoce et du soutien à la parentalité. Le projet Inclusion part du principe que chaque enfant a des besoins spécifiques. Il a pour objectif la construction du meilleur accueil de chaque enfant, dans le respect de la diversité et quelles que soient ses capacités, son développement et ses besoins. Partant des compétences des enfants, il s'agit de construire des contextes où l'environnement s'adapte au mieux à l'enfant et non l'inverse.

Une étape importante a été réalisée dans la construction de ce projet d'envergure. En effet, après les premières phases de conceptualisation du projet et de sensibilisation aux questions d'inclusion pour tous les collaborateurs, un livret de référence du projet ainsi qu'un guide à la réflexion ont été élaborés cette année. Ces documents destinés à chaque collaborateur posent les lignes directrices et les bases communes pour l'accueil de tous les enfants et offrent une aide aux équipes dans leurs pratiques de pédagogie-inclusive.

Chiffres clés : 1717 heures de soutien ont été accordées dans différents groupes d'enfants

4. Salaire minimum et impact sur les postes d'aides

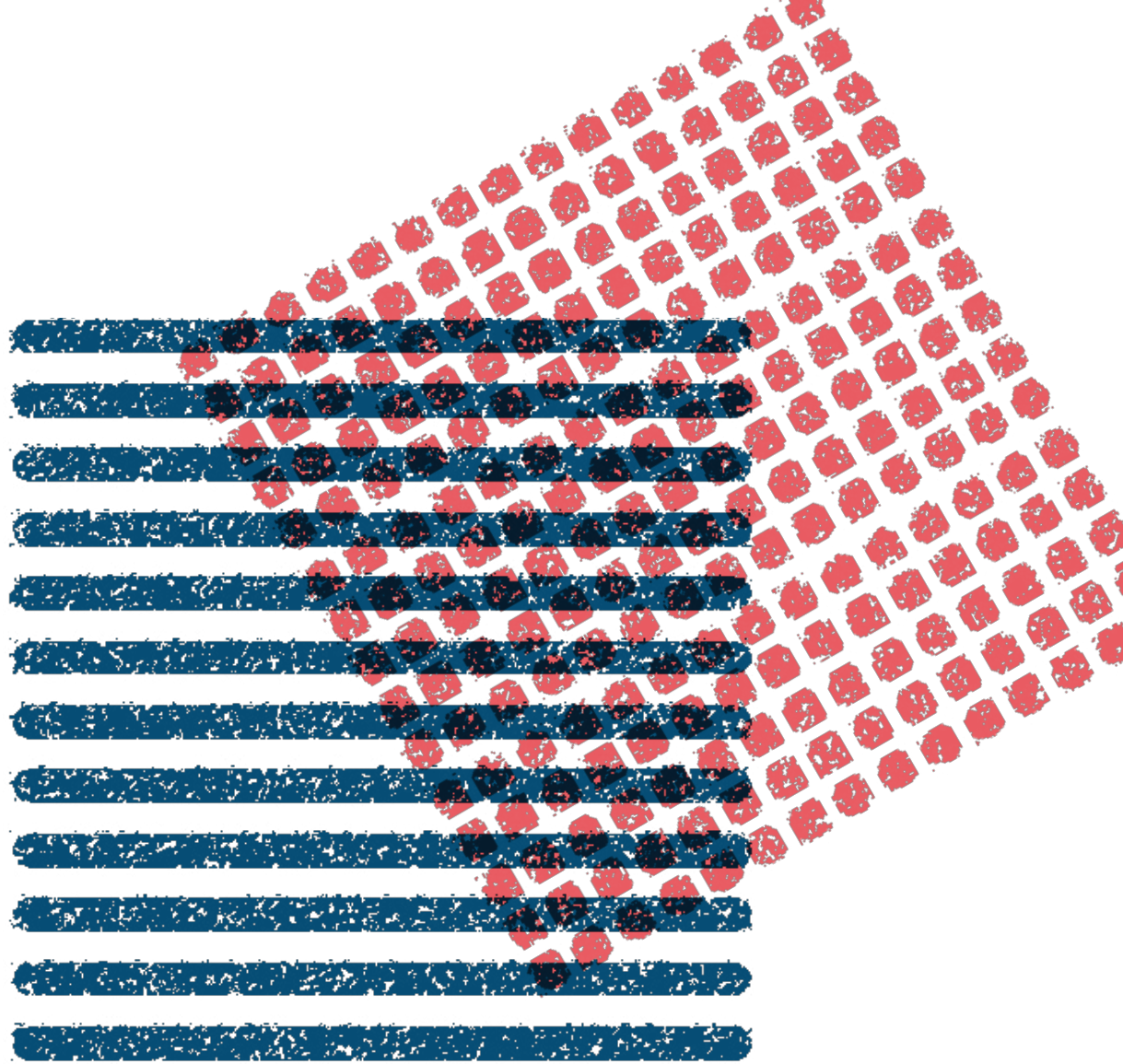
Description : Dans sa volonté d'encouragement à la formation, la Ville de Vernier offre de nombreux postes d'aide aux jeunes désireux de se lancer dans la formation d'éducateur de l'enfance. En effet, pour se présenter à l'entrée de cette école, il est nécessaire d'avoir effectué une expérience dans une institution. Avec l'entrée en vigueur du salaire minimum au 1er janvier 2022 et un surcoût significatif pour ces fonctions, un grand travail de réflexion transversal a été mené afin de trouver un meilleur équilibre entre postes qualifiés d'assistant socio-éducatif, postes d'auxiliaires permettant la procédure de validation d'acquis et postes d'aide en nombre suffisant pour favoriser l'entrée en formation. Certaines équipes éducatives ont réorganisé leur travail auprès des enfants, ont gagné en stabilité et en qualification du personnel tout en valorisant les opportunités de formation pour les aides encore engagées.

Chiffres clés : 6 postes d'ASE créés dans les diverses structures et 9 postes d'aides permettant l'accès à la formation d'éducateur de l'enfant perdurent dans les structures.

5. AFJ-MVM

Description : L'année 2022 a été la première année de fonctionnement complète depuis l'introduction de l'abonnement pour les familles et de la mensualisation des accueillantes familiales. Ces dernières ont vu leur rémunération salariale augmenter d'environ 22% suite à l'introduction du salaire minimum.

Chiffres clés : 16 accueillantes familiales ont accueilli 64 enfants et augmenté d'environ 15% leurs heures d'accueil. Elles ont participé à 62 activités collectives dédiées aux jeux, aux activités créatrices, à la socialisation et à la découverte.



ESPACE PUBLIC

Le service de l'espace public a été créé le 1^{er} février 2022. Il traite l'ensemble des occupations des espaces publics. Ces derniers désignent toute surface n'appartenant pas à une entité privée.

Prestations

- ▶ Délivrer des autorisations d'usage accru du domaine public
- ▶ Gérer les marchés communaux
- ▶ Collecter et traiter des données relatives à l'espace public
- ▶ Gérer l'Office de protection civile (OPC) et le secrétariat du commandant OPC
- ▶ Coordonner les acteurs de la sécurité civile
- ▶ Représenter la Ville de Vernier auprès des autorités militaires cantonales et fédérales

1. Protection civile (PC)

- ▶ Assurer les cours de répétitions obligatoires.
- ▶ Réagir en cas de catastrophes et de situations d'urgence
- ▶ Proposer de la main d'œuvre lors de chantiers entrepris par les services communaux sur le territoire de la Ville de Vernier
- ▶ Offrir un soutien lors de manifestations
- ▶ Apporter une aide en cas d'alertes canicule
- ▶ Collaborer avec le service d'incendie

2. Incendie et secours

- ▶ Assurer un piquet d'urgence
- ▶ Intervenir en cas d'incendie, d'explosion, d'inondation ou encore de sauvetage d'animaux en coordination avec la centrale d'appel du SIS
- ▶ Assurer une présence préventive dans les salles communales lors de manifestations publiques de plus de 300 personnes.

3. Samaritains

- ▶ Former la population aux premiers secours et promouvoir le secourisme
- ▶ Assurer la couverture sanitaire d'événements sportifs ou culturels
Collaborer avec les HUG pour la réalisation de collectes de sang sur la commune
- ▶ Intégrer le plan catastrophe genevois OSIRIS de la Direction générale de la Santé

4. Sauveteurs auxiliaires

- ▶ Offrir des moyens de sauvetage, de soins et d'assistance à la population
- ▶ Être à disposition des autorités communales pour toutes manifestations sportives ou culturelles

Projets réalisés en 2022

1. Autorisation d'usage accru du domaine public

En tant qu'acteur clé pour les demandes d'organisation de manifestations, le SEP a délivré 49 autorisations dans le domaine de la restauration (terrasses, cafés, restaurants) et 47 autorisation concernant la loi sur les procédés de réclame. Le service a également traité 250 demandes relatives à des manifestations.

Le SEP a par ailleurs œuvré à :

- ▶ L'organisation du nouveau marché qui s'installera sur l'allée des Roseaux dans le quartier de l'Étang toutes les semaines. Son inauguration est prévue le 3 mai 2023
- ▶ La mise en place d'une buvette sur le site de détente Au Moulin durant la période estivale. Cette buvette estivale a rencontré un beau succès,

contribuant à l'attractivité du lieu réaménagé depuis plusieurs années, et offrant aux familles un espace de détente privilégié

2. Protection civile (PC)

Plusieurs engagements dans le cadre des cours de répétition ont permis d'améliorer le niveau de formation des astreints.

3. Incendie et secours

Une gouvernance cantonale a été mise en place au 1^{er} janvier 2023, ceci dans le cadre du concept « Sapeurs-Pompiers Volontaires 2030 ». Des synergies se dessinent entre les communes et le SIS (Service d'Incendie et de Secours).

L'année 2022 a été marquée par le 200^e anniversaire de la compagnie. Une équipe est prête à répondre à tout type d'intervention tout au long de l'année, 24 heures sur 24.

Les 5'576 heures d'engagement des sapeurs-pompiers de Vernier se répartissent entre l'instruction, l'entretien du matériel et les interventions.

La section TREXA a continué son perfectionnement dans la lutte des feux d'hydrocarbure.

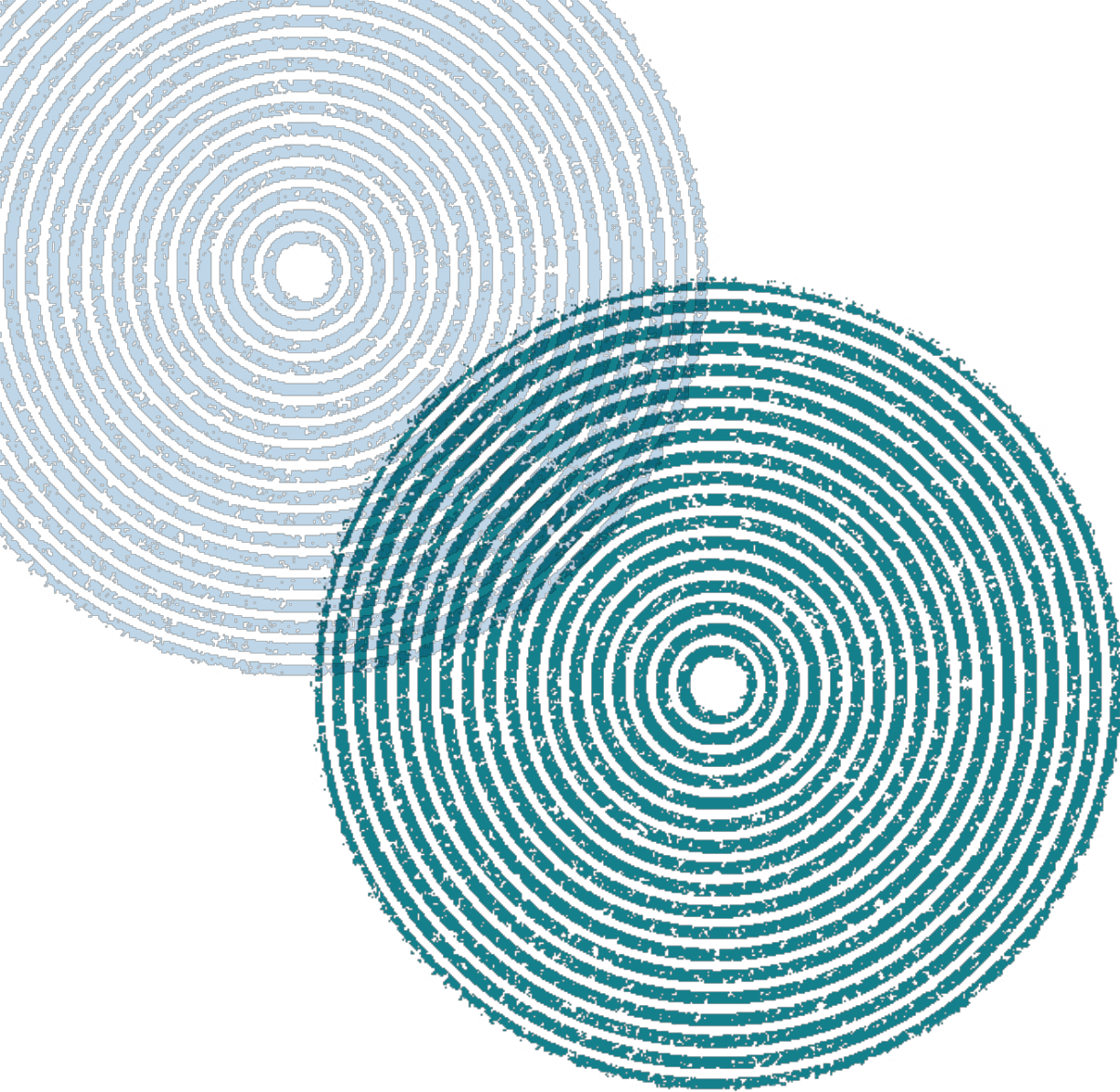
4. Samaritains

L'équipe des samaritains veille à :

- ▶ Former la population aux premiers secours et promouvoir le secourisme
- ▶ Assurer la couverture sanitaire d'événements sportifs ou culturels
- ▶ Collaborer avec les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) pour la réalisation de collectes de sang sur la commune
- ▶ Intégrer le plan catastrophe genevois OSIRIS de la Direction générale de la Santé

5. Sauveteurs auxiliaires

L'équipe des sauveteurs auxiliaires se tient à disposition des autorités communales pour toutes manifestations sportives ou culturelles.



ENVIRONNEMENT URBAIN

Le service de l'environnement urbain assure l'entretien des 768 hectares verniolans d'espaces verts, de routes et de canalisations. Il est également chargé du déneigement durant l'hiver.

Prestations

1. Voirie et récupération

- ▶ Réaliser et/ou entretenir les routes et chemins les places publiques, le réseau d'assainissement, les WC publics, le mobilier urbain, les corbeilles communales, l'éclairage urbain, la signalétique piétonne, les fontaines, les places de jeux, les préaux d'école, les berges, nants et rivières
- ▶ Assurer la logistique des manifestations municipales et procéder à l'affichage officiel
- ▶ Mettre en place des installations saisonnières pour la population (beach volley, patinoire, etc...)
- ▶ Contribuer à l'effacement des tags
- ▶ Livrer, monter et démonter le matériel mis à disposition de la population
- ▶ Assurer la levée des déchets et entretenir les écopoints communaux

2. Génie civil

- ▶ Mener les procédures en matière de signalisation routière et de marquage
- ▶ Gérer les bornes hydrantes
- ▶ Délivrer des autorisations de fouille et d'occupation du domaine public
- ▶ Concevoir des projets de génie civil et assurer le suivi de leur réalisation

3. Espaces verts

- ▶ Réaliser et entretenir des espaces verts et des parcs à chiens
- ▶ Sécuriser, entretenir et renouveler le patrimoine arboré, ainsi que concevoir les massifs floraux
- ▶ Gérer la réserve naturelle du Bois-de-la-Grille
- ▶ Exploiter le parc animalier
- ▶ Installer des plantages et potagers urbains
- ▶ Organiser des manifestations horticoles
- ▶ Gestion des serres communales et production horticole: plantons, plantes vivaces et à fleurs, arbustes et hivernage

4. Cimetières

- ▶ Entretien et gestion administrative des cimetières
- ▶ Creuse des fosses

5. Equipements et ateliers

- ▶ Gérer le stock général, les clés SI et la mise en passe des extérieurs
- ▶ Réaliser des travaux d'entretien relatifs aux équipements et bâtiments
- ▶ Analyser les besoins en équipement et procéder à leur acquisition
- ▶ Fabriquer et commander des banderoles
- ▶ Contrôler le niveau de consommation de la station essence communale
- ▶ Assurer la prise en charge du courrier communal
- ▶ Assurer l'entretien et la valorisation des constructions et du matériel PC (protection civile) et STPA (stationnement troupes de l'armée)
- ▶ Gérer les ateliers de réparation (mécanique, menuiserie, serrurerie et peinture)

Projets réalisés en 2022

1. Secteur voirie et récupération

Les balayeurs

Les trois équipes de balayeurs (deux équipes de quatre employés chacune à Verntissa/Châtelaine et une équipe de trois employés à Vernier) assurent le nettoyage des routes, chemins et trottoirs communaux (48'786 km), de

quatorze préaux d'école (46'517 m²), ainsi que de 21'737 m² de parkings communaux.

Dans le but d'inciter la population à trier et également de lutter contre le dépôt de détritux, une centaine de corbeilles sont installées par année. À la suite de ces aménagements, 130 tonnes de déchets ont pu être triées mécaniquement par notre prestataire.

L'affichage et l'entretien des panneaux communaux, qui incombent également aux balayeurs, impliquent plus de 1'000 heures de travail par année.

Les cantonniers

Le travail des neuf cantonniers est très varié. Il comprend l'entretien et le nettoyage des 359 bancs du territoire communal, la mise en place du mobilier urbain (bancs, panneaux d'affichage, potelets de signalisation, corbeilles, etc.), l'entretien des chemins pédestres, le fauchage des bords de route, ainsi que l'installation du centre aéré de Sézegnin.

Chaque année à la fin de l'automne, les cantonniers mettent en place et décorent les neuf sapins de Noël. Ils sont également chargés de poser et d'entretenir l'ensemble des décorations des fêtes de fin d'année.

Plusieurs fois par année, ils mettent en place les panneaux de votation, ainsi que la signalétique indiquant les différents locaux de vote.

Pour la creuse des fosses et les inhumations, ils interviennent également en renfort de l'équipe chargée des cimetières.

La récupération

Le groupe est composé de trois collaborateurs chargés de récolter les bennes à compost communales, de les transporter aux différents points de tri, ainsi que de vider les parcs à feuilles. Ils interviennent régulièrement pour les dépôts sauvages de déchets, tant de sacs poubelles que d'encombrants. Grâce à leur travail, 145 dénonciations ont été transmises à la police municipale en 2022.

Le nettoyage et la gestion des 13 écopoints communaux, ainsi que la mise en place et le nettoyage de la déchetterie du samedi au Lignon font également partie de leurs tâches.

L'entretien et la mise en place d'activités

Tout au long de l'année, les collaborateurs du secteur de la voirie exécutent une multitude de tâches diverses, qui vont des petits travaux de génie civil à l'entretien des chemins pédestres. Les équipes sont aussi sollicitées pour la mise en place de différentes manifestations, la livraison du matériel de fêtes, ainsi que pour le montage des activités d'été et d'hiver. Les équipes ont, entre autres, la charge de la mise en place du beach-volley et de la patinoire synthétique au Lignon.

Cimetières

Trois personnes entretiennent et embellissent les trois cimetières communaux (deux au village de Vernier et un à Aïre) et leurs travaux sont divers. Ils sont chargés de la creuse de fosses, de la pose d'entourages en bois après les inhumations ainsi que des désaffectations des tombes échues. Ils procèdent également à la plantation de fleurs, à la tonte de l'herbe, au désherbage, à l'entretien des cheminements et à celui des diverses machines utilisées. Ils veillent à la bonne conformité de la pose de monuments effectuée par les marbriers et s'assurent du bon entretien des concessions par les répondants de celles-ci.

Chiffres-clés : 52 inhumations, 25 dépôts d'urnes sur tombes, 28 urnes déposées aux Columbariums, 11 urnes aux Jardins du souvenir, 50 désaffectations, 5 exhumations d'urnes, 12 tombes réservées et 47 renouvellements.

2. Secteur génie civil

Entretien des routes

Les équipes du génie civil ont réalisé divers petits travaux d'enrobé sur la voirie et les trottoirs, et une campagne de colmatage de fissures sur diverses routes. Ils ont également procédé à la réfection complète du revêtement bitumineux du chemin de l'Écu et à des entretiens de la chaussée au chemin de l'Étang, chemin des Italies, chemin des Batailles, ainsi qu'au chemin du Château-Bloch.

Signalisation

De nombreux travaux de modification de la signalisation horizontale et verticale ont été effectués par le secteur du génie civil, ainsi que des réparations de signalisations à la suite d'accident ou de vandalisme.

Canalisations et égouts

Une campagne d'entretien et de réparation des couvercles et des regards du réseau communal d'assainissement a été effectuée à la suite du contrôle annuel des SIG, ainsi que le remplacement des couvercles sur la route de Peney et l'avenue de l'Ain, suivant les travaux de la campagne de reprofilage menés par le Canton. Pour le chemisage des collecteurs communaux, environ 1'000 mètres de gainage – répartis en 21 tronçons – ont été effectués.

Bornes hydrantes

Les équipes du génie civil ont veillé à l'entretien annuel des bornes, ainsi qu'à la réparation et à la protection de plusieurs d'entre elles.

Éclairage public

Le remplacement de dix candélabres en mauvais état au chemin de l'Esplanade, à l'avenue de Crozet, au jardin Robinson de Balxert, à la via de Coisson, à la rue du Village et au chemin du Coin-de-Terre, a été effectué. De plus, diverses réparations ont été faites à la suite d'actes de vandalisme ou d'accidents sans tiers déclarés.

Places de jeux et préaux

Le secteur du génie civil a procédé à la réfection complète des préaux et des jeux des écoles de Vernier-Village et du Lignon, ainsi qu'au renouvellement de la place de jeux dans le jardin Robinson du Lignon. Tout au long de l'année, des contrôles fonctionnels et des petits entretiens nécessaires au maintien de la conformité des jeux ont été menés. Les sols amortissants ont également été contrôlés.

Une réfection partielle des enrobés du préau de l'école du Lignon a été effectuée, ainsi que la plantation d'arbres et d'arbustes à l'école de Vernier-Place.

Abris à vélos

Les équipes du génie civil ont poursuivi la campagne de création et d'amélioration des abris à vélos. Cette année, elles ont procédé au remplacement de celui implanté à l'école de Châtelaine et à la création d'un nouvel abri à l'école de Vernier-place.

Etude et réalisation de projets dans le domaine des infrastructures, des aménagements routiers et de la gestion des eaux.

Plusieurs projets phares ont marqué l'année 2022 :

- ▶ **Prolongation de la piste cyclable route de vernier en direction de la route de Peney (crédit d'un montant total de CHF 1'810'000.-).** Dans le cadre du réaménagement de la route de Peney par l'État de Genève, la Ville de Vernier a aménagé le tronçon manquant entre la piste cyclable actuelle sur la route de Vernier et la route de Peney. Cet itinéraire

totallement sécurisé et séparé du trottoir a permis de mettre en place des techniques de récolte des eaux innovantes au profit des espaces verts adjacents. Par ailleurs, 8 arbres ont été plantés au printemps 2022 (1 platane pour compléter l'alignement actuel, des pins sylvestres et des ormes rustiques). Les dépenses relatives à cette partie de projet se montent à CHF 200'000.–, soit 100% du montant budgétisé pour cet ouvrage.

- ▶ **Quartier de l'Étang : aménagement des espaces publics** (crédit d'un montant de CHF 20'950'000.– dont 25% à la charge de la Ville de Vernier). L'année 2022 a permis de réaliser une grande partie des travaux d'aménagement des espaces publics du futur quartier. Ces travaux comprennent notamment la réalisation des voiries, la plantation d'arbres, la pose des réseaux secs et l'installation de l'éclairage public. Ils s'achèveront en 2023. À fin 2022, les dépenses sur ce projet se montent à CHF 16'414'000.–, soit presque 80% du montant budgétisé.
- ▶ **D'autres projets (études et travaux) importants** ont été portés par le génie civil durant l'année 2022, en particulier :
 - › Fin des travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement sous le chemin des Comtoises (collectif privé)
 - › Fin des travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement sous le chemin de Mouille-Galand
 - › Révision du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) de la Commune
 - › Poursuite des études de réaménagement et de mise en séparatif en lien avec le bus à haut niveau de service (BHNS) Genève-ZIMEYSAVER
 - › Étude de l'aménagement des espaces publics autour d'Actaris (chemin Henri-de-Buren et de Château-Bloch, route de l'Usine-à-Gaz)
 - › Étude de la mise en séparatif du réseau d'assainissement sous l'avenue Louis-Casaï
 - › Étude liée à la construction de la passerelle dédiée à la mobilité douce entre le quartier de l'Étang et la halte CFF de Vernier

3. Secteur espaces verts

La réorganisation des services ORGA 2020 avait restructuré le secteur, en déménageant notamment une des équipes dans les locaux de Verntissa à Châtelaine. Mi-2022, elle a été rapatriée au centre d'entretien via Monnet, ce qui a permis de gagner en cohésion organisationnelle et en réactivité.

Le secteur des espaces verts doit s'adapter aux saisons et à la météo jour après jour. Depuis quelques années, le suivi de l'arrosage des nouvelles plantations d'arbres et arbustes doit se faire de manière beaucoup plus régulière qu'auparavant, ceci en raison du changement climatique. L'été 2022 ayant été très sec, deux collaborateurs ont été chargés de l'arrosage à plein temps du mois d'avril au mois de novembre.

Si de nombreuses tâches du secteur des espaces verts se répètent d'année en année, on peut ici mentionner les principales prestations :

- ▶ Le fleurissement de la ville et son entretien durant l'année, tant avec des plantes annuelles et bisannuelles, qu'avec des plantes vivaces
- ▶ L'entretien différencié : la tonte, la fauche et le broyage des différents types de gazon entretenus comme les prairies fleuries, les gazons fleuris, les gazons universels, le broyage des parcs à chiens
- ▶ La fumure bio-organique des gazons universels
- ▶ La lutte contre les chenilles processionnaires du pin et du chêne
- ▶ Le désherbage de tous les bosquets et plantations
- ▶ L'installation de suspensions florales à certains endroits clés ainsi que leur entretien
- ▶ La plantation d'arbres et arbustes pour végétaliser au mieux la ville

- ▶ Le suivi du tuteurage des arbres, ainsi que la réfection de leurs cuvettes 3 fois dans l'année
- ▶ Le suivi de l'arrosage des arbres, arbustes et massifs de fleurs
- ▶ La taille d'avenue des platanes et de certaines autres essences
- ▶ La taille d'entretien des bosquets arbustifs, des haies, des arbustes à fleurs, ainsi que des plantes vivaces pour assurer de belles floraisons d'année en année
- ▶ Le nettoyage quotidien des différents parcs et de la zone de détente Au-Moulin
- ▶ Le suivi et l'entretien de l'arrosage automatique des parcs
- ▶ Le suivi et l'entretien du patrimoine arboré
- ▶ Des petites réalisations paysagères quand l'occasion se présente.
- ▶ Quelques travaux réalisés en 2022 sortant de l'entretien de base annuel :
 - › La finition des travaux du parc animalier en vue de son inauguration
 - › L'acquisition de 5 moutons « Roux du Valais » et d'une quarantaine d'œufs de 3 races différentes de poules qui ont éclos et occupent maintenant les poulaillers du parc animalier
 - › L'inauguration du parc animalier qui s'est déroulé le même jour que notre traditionnelle Fête du Printemps
 - › La plantation de 54 arbres dont 25 provenant de la pépinière urbaine de Balexert
 - › La plantation de quelques 300 arbustes indigènes de 6 espèces différentes qui sont venus remplacer des haies composées uniquement de Charmilles à l'école de Vernier-place et au parc animalier
 - › La création d'un cheminement d'accès clôturé pour accéder au Verger Au-Biollay depuis l'école allemande ainsi que l'abattage d'une dizaine d'arbres morts ou dangereux dans le parc
 - › La création de petit parcours par la mise en place de troncs et de rondins de bois dans le préau de la crèche de Vernier
 - › La pose de 28 nichoirs pour 4 espèces différentes d'oiseaux sur différentes parcelles, visant entre autres à lutter contre les chenilles processionnaires
 - › La participation à la campagne *1 tulipe pour la vie* de l'association l'aiMant Rose en plantant 3 bacs devant la piscine du Lignon en veillant à la proportion d'une tulipe rose pour 7 tulipes blanches afin de sensibiliser la population au cancer du sein et sur le fait qu'en Suisse, une femme sur huit en est victime au cours de sa vie
 - › Enfin, par son travail tout au long de l'année, le secteur des espaces verts a permis à la Ville de Vernier de gagner le 2^e prix des villes fleuries de plus de 15'000 habitants

4. Secteur ateliers et magasin

Menuiserie et serrurerie

Les équipes des ateliers de menuiserie et de serrurerie ont réalisés de nombreux travaux en 2022.

À Vernier-Village, ils ont finalisé les aménagements du parc animalier, fabriqué des meubles sur roulettes pour la bibliothèque, installé des anti-pinces doigts dans l'espace de vie infantine, aménagé la réception et modifié le plancher de la salle informatique de la Mairie.

Au Lignon, ils ont participé au démontage et à la rénovation de la cuisine et de la terrasse extérieure du restaurant de la piscine et remis à neuf la porte de l'abri PC.

À l'Étang, ils ont aménagé le mobilier de l'école Gigatrium, y compris la pose de plus de 1'300 poignées sur les meubles.

Aux Libellules, ils ont procédé à la pose de parois coulissantes dans l'édicule arcade sages-femmes.

En interne, ils ont créé un sas et une porte, ainsi que des aménagements de mobilier pour le service guichet prestation (SGP). Dans les bâtiments du Centre d'entretien, manquant de place, ils ont fabriqué une mezzanine et procédé à la sécurisation des barrières du local des maçons et des espaces verts. Ils ont également modifié et réparé des bennes de la déchetterie communale, ainsi que les chaudières utilisés lors de certaines manifestations.

Mécanique

Le garage communal, composé de 3 mécaniciens, a révisé et présenté à l'expertise de l'Office cantonal des automobiles 32 véhicules, camions et remorques. Ils ont également effectué les services annuels du parc de véhicules et de machines, ainsi que du matériel, en assurant aussi bien les réparations importantes, que les dépannages et les formations. Effectués en interne, les nombreux travaux de carrosserie, dus à la corrosion ou à des accidents, et de peinture sur des véhicules et des balayeuses ont permis de faire des économies notables.

Le garage étudie sans cesse les différentes solutions relatives aux véhicules et matériels pour suivre l'évolution des tâches dévolues aux services. Afin de permettre un suivi et une optimisation du parc, il organise différents essais pour choisir au mieux le matériel en adéquation avec son utilisation et les utilisateurs.

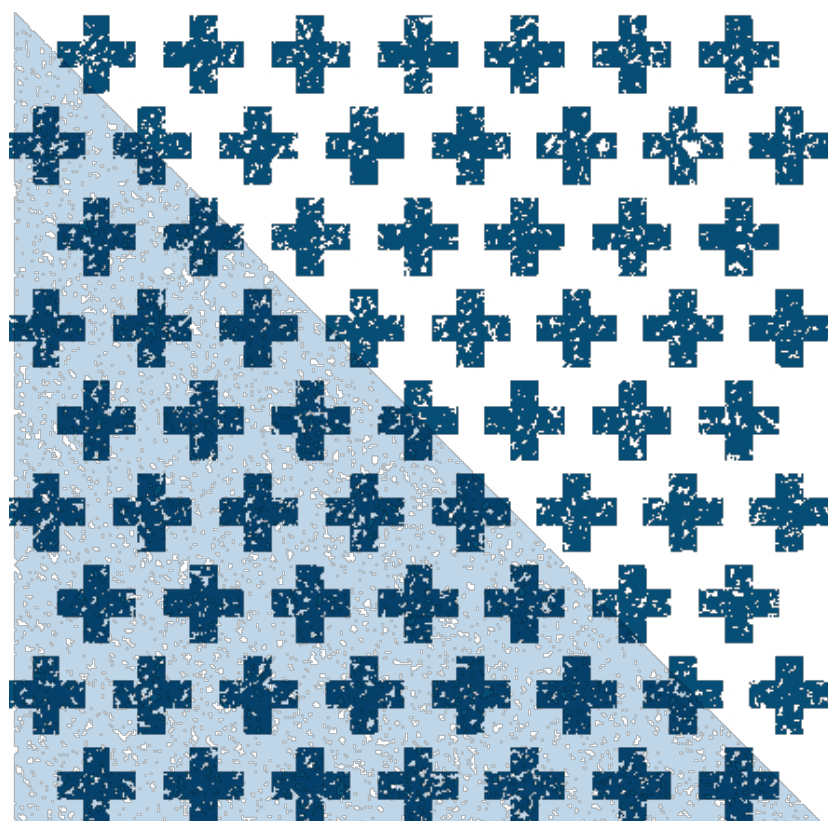
L'atelier mécanique a également procédé à la rédaction des cahiers des charges en vue du renouvellement d'une balayeuse et de véhicules électriques à usage multiples, ainsi qu'à la mise à disposition des données pour l'audit du parc à véhicules.

Magasin

Le magasin est au cœur de l'activité communale : il est le fournisseur de l'ensemble des services pour tout le matériel, l'économat ou les produits de nettoyage. En charge des commandes, il réceptionne les livraisons et effectue la distribution auprès des utilisateurs communaux.

Le magasin est également chargé du stockage et de l'entretien du matériel de fêtes, tels que vaubans, tables et bancs, et décorations de Noël. En hiver, il contrôle l'état du matériel utilisé pour le déneigement et stocke le sel à dégeler.

Ses tâches et ses champs d'activités sont multiples, allant de l'entretien des panneaux de signalisation au suivi du nettoyage des habits de travail, en passant par la commande de carburant ou la gravure de plaquettes, par exemple à destination des cimetières.



FINANCES

Le service des finances met en œuvre la politique financière de la Ville de Vernier et apporte un support à l'administration dans les domaines comptables et financiers.

Prestations

- ▶ Assurer la tenue et le bouclage des comptes, ainsi que leur publication
- ▶ Gérer le budget communal
- ▶ Analyser les données fiscales
- ▶ Gérer la trésorerie ainsi que les débiteurs et les fournisseurs
- ▶ Percevoir la taxe professionnelle communale

Comptes de résultats et des investissements 2022

En décembre 2021, le budget pour l'année 2022 a été voté par le Conseil municipal. Ce dernier avait été établi dans un contexte marqué notamment par les contraintes de la mise en exploitation du quartier de l'Étang et l'arrivée progressive de ses habitants, les effets de la Réforme fiscale et le financement de l'AVS (RFFA) avec une baisse des recettes fiscales, ainsi que les incertitudes économiques liées à la suite de la crise sanitaire.

Malgré ces défis, le budget avait été établi en maintenant les prestations à la population et s'inscrivait dans la ligne fixée par le Conseil administratif dans son programme de législature.

1. Comptes de résultats

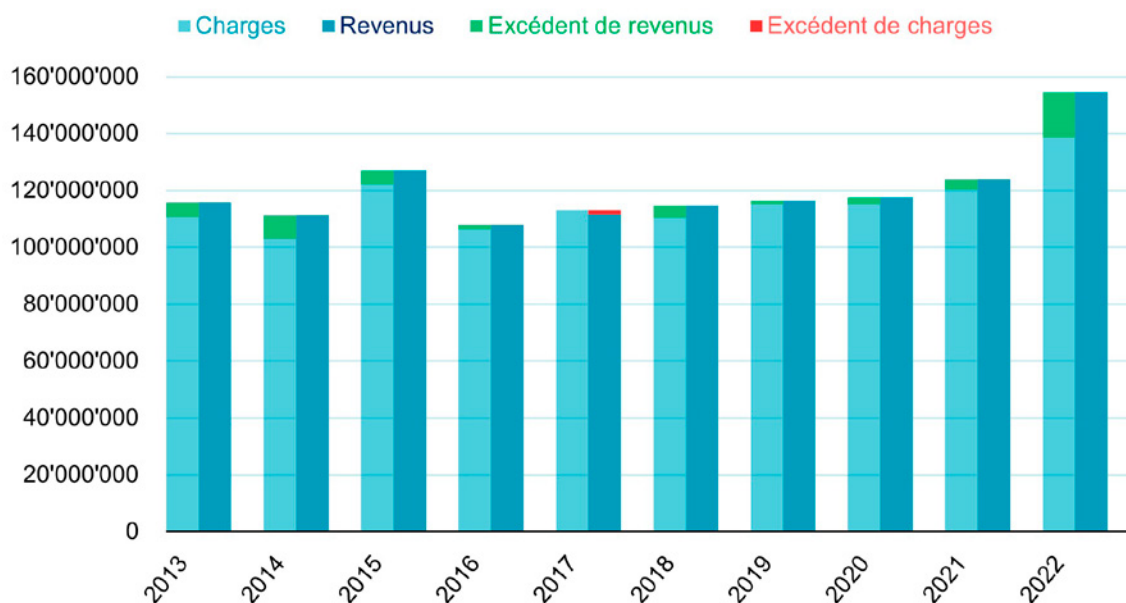
Le résultat des comptes 2022 se démarque significativement de celui escompté au budget avec un excédent de revenus de CHF 15.8 mio, alors que le budget prévoyait un exercice déficitaire à hauteur de CHF 1.1 mio.

	Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022	Ecarts CHF	Ecarts %
Total charges	120'340'616.59	129'286'556.00	138'571'274.53	9'284'718.53	7.18 %
Total revenus	123'886'235.99	128'118'897.00	154'419'660.92	26'300'763.92	20.53 %
Excédent de revenus	3'545'619.40	-1'167'659.00	15'848'386.39	17'016'045.39	

Cet excédent de revenus s'explique par des revenus fiscaux supérieurs aux attentes en raison d'importants correctifs d'estimation d'impôt pour les années précédentes. Les recettes liées au Fonds de péréquation des personnes morales et à la taxe professionnelle communale viennent également améliorer ce résultat.

Les charges présentent un écart par rapport au budget de presque CHF 9.3 mio. Cet écart est expliqué par la comptabilisation d'amortissements complémentaires dont le budget supplémentaire a été voté par le Conseil municipal en novembre 2022 (DA 203 – 22.10). Abstraction faite des amortissements complémentaires, les charges sont parfaitement maîtrisées avec un léger disponible de CHF 0.5 mio, soit un écart de -0.4% par rapport au budget.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution du résultat sur les dix dernières années :



Des charges bien maîtrisées et des revenus évalués avec prudence par le Département des finances (DF) se traduisent par des résultats budgétaires bénéficiaires, à l'exception de l'année 2017.

Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux s'élèvent à CHF 105,6 mios alors que le budget prévoyait CHF 90,2 mios. Ils présentent un excédent de CHF 15'453'535.40 (+17.13%) par rapport aux prévisions budgétaires.

L'estimation de la production fiscale de l'impôt des personnes physiques (PP) et des personnes morales (PM) 2022 est proche des évaluations faites lors de l'élaboration du budget, avec un excédent de CHF 511'704.95 (+0.7%). Les recettes supplémentaires émanent des correctifs des années antérieures, qui provoquent un excédent de revenus de près de CHF 8.9 mios (+10.83%).

Le fonds de péréquation des personnes morales (FPPM) et la taxe professionnelle communale (TPC) viennent en expliquer le solde, avec des revenus excédentaires globaux de CHF 6 mios.

Centimes additionnels des personnes physiques

Les impôts des personnes physiques présentent un écart positif de CHF 4.2 mios par rapport aux prévisions budgétaires. Ce surplus est expliqué par les correctifs des années antérieures de l'impôt à la source.

Centimes additionnels des personnes morales

Les impôts des personnes morales présentent un écart positif de CHF 5.2 mios par rapport aux prévisions budgétaires. Cet écart est expliqué par d'importants correctifs pour les années antérieures, qui sont totalement exposées aux mouvements conjoncturels et provoquent ainsi une certaine volatilité des estimations de l'Administration fiscale cantonale.

Fonds de péréquation des personnes morales (FPPM)

Le fonds de péréquation contribue à 6.82% des recettes totales, pour un montant de CHF 10.5 mios et présente un excédent de CHF 2.6 mios. La somme redistribuée cette année est en hausse de CHF 1.2 mios par rapport aux comptes 2021.

Taxe professionnelle communale

La production de la taxe professionnelle communale est de CHF 12.7 mios. Elle contribue à 8.25% des recettes totales et présente un excédent de CHF 3.4 mios.

Elle est également en augmentation de CHF 4.2 mios par rapport aux comptes de l'année 2021. Cette différence provient principalement de taxations rétroactives, ainsi que des mouvements des contribuables durant l'année 2022, des correctifs et des modifications de taux de taxation pour certaines catégories de contribuables.

2. Investissements

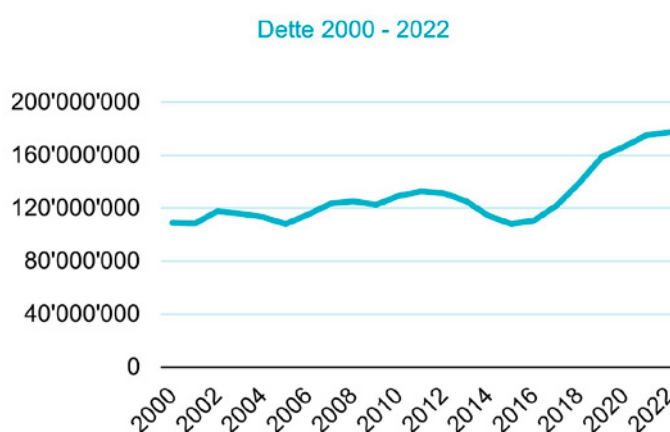
Différentes contraintes, notamment opérationnelles, n'ont pas permis de réaliser l'ensemble des investissements prévus. En conséquence, les investissements nets sont inférieurs de CHF 22.6 mios par rapport au budget.

	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021	Ecart CHF	Ecart %
Total dépenses	35'479'784.35	52'733'407.00	35'401'739.85	-17'331'667.15	-32.87%
Total recettes	12'148'370.70	17'625'192.00	18'590'569.50	965'377.50	5.48%
Investissements nets	23'331'413.65	35'108'215.00	16'811'170.35	18'297'044.65	-52.12%

Vous trouverez ci-dessous les dépenses d'investissements pour 2022, les plus importantes classées par projet :

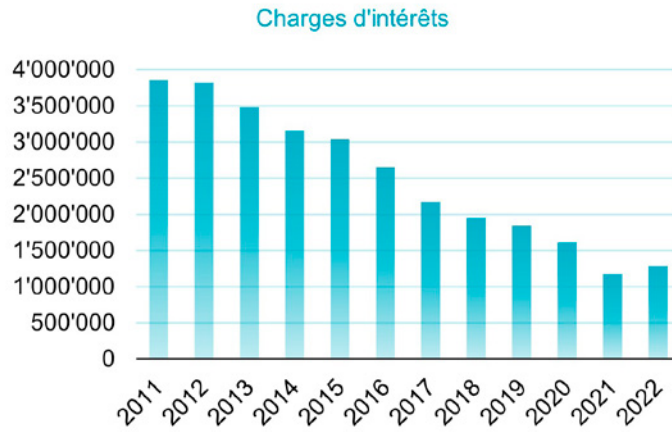
- ▶ Aménagement des espaces publics et travaux d'assainissement du quartier de l'Étang : CHF 8.8 mios
- ▶ Réalisation du bâtiment GigAtrium au quartier de l'Étang : CHF 3.6 mios
- ▶ Réfection énergétique des installations CVSE, rénovation de la cuisine et travaux d'entretien extérieurs à la piscine du Lignon : CHF 2.6 mios
- ▶ Démolition et reconstruction de la maison de quartier des Libellules : CHF 2.3 mios
- ▶ Travaux d'assainissement à la route de Peney : CHF 1.6 mio

3. Financement



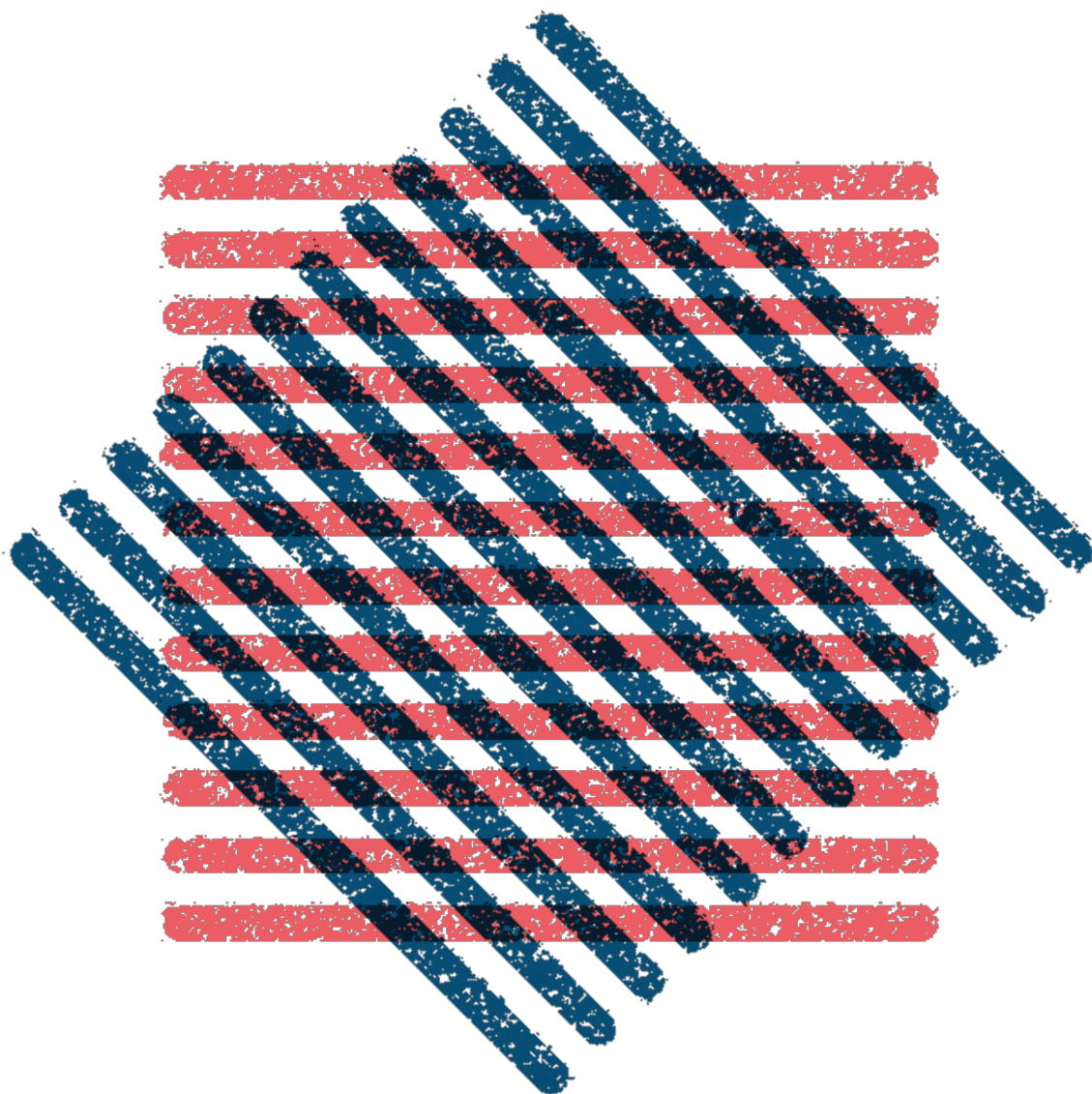
La Ville de Vernier doit recourir à des financements externes pour la réalisation de ses projets d'investissements.

Les emprunts remboursés en 2022 représentent un montant total de CHF 24.8 mios, alors que les renouvellements ou nouveaux emprunts représentent un montant total de CHF 27 mios. Il en résulte donc une augmentation nette des emprunts de CHF 2.2 mios.



Les conditions favorables sur les marchés des capitaux ces dernières années, couplées à une bonne gestion de la dette, ont permis de réduire fortement les charges d'intérêts, qui sont passées de près de CHF 4 mios en 2011 à environ CHF 1.2 mio en 2021, et ceci malgré une augmentation de l'endettement.

La légère hausse constatée en 2022 par rapport à 2021, avec une charge d'intérêt de CHF 1.3 mio, s'explique par la hausse rapide des taux d'intérêts durant l'année. Le recours à l'emprunt s'est donc effectué à des taux plus élevés et les emprunts à taux négatifs arrivant à échéance n'ont pas pu être renouvelés aux mêmes conditions.



GUICHET PRESTATIONS

Le guichet prestations accueille les habitants au cœur de la mairie afin de répondre à un grand nombre de demandes, ou les rediriger vers d'autres services. Les horaires continus (ouverture à midi) ont fait l'unanimité auprès d'une enquête de satisfaction réalisée au mois d'avril (95% de satisfait ou sans avis sur 90 réponses).

Prestations

- ▶ Délivrer les cartes d'identité
- ▶ Vendre les cartes CFF
- ▶ Verser les subventions pour les vélos
- ▶ Subventions communales : vélos électriques, musculaires ou réparation, abonnements VéloPartage
- ▶ Subventions cantonales : vélos-cargos, essai de vélo électrique ou formation à la pratique du vélo
- ▶ Fournir les attestations de vie
- ▶ Remettre les médailles pour les chiens
- ▶ Formaliser la location de matériel et la location des salles
- ▶ Gérer les arrivées et les départs d'habitants d'un / pour un autre canton ainsi qu'à l'étranger, les changements d'adresse, et les différentes attestations relatives au domicile (uniquement pour les personnes de nationalité suisse domiciliées sur la commune)
- ▶ Délivrer les abonnements pour la halte-garderie
- ▶ Délivrer les billets pour les spectacles verniolans
- ▶ Offrir des places pour les matchs de foot, de basket, de hockey et les répétitions de l'OSR
- ▶ Aider les habitants à créer un compte e-démarches

Au cœur de la mairie, les habitants ont la possibilité de s'adresser au guichet prestations qui pourra répondre à un grand nombre de demandes, ou les rediriger vers d'autres services. Les nouveaux horaires depuis le mois d'août s'adaptent mieux aux besoins de la population, avec entre autres une permanence tous les jours à midi. Avec l'épidémie de COVID-19, certaines prestations à venir ont été retardées, comme les autorisations de manifestations ; mais d'autres prestations ont pu être ajoutées comme la billetterie ou la vente d'abonnement pour la halte-garderie.

Chiffres-clés en 2022

1. Subventions, cartes journalières et macarons

- ▶ Remboursement des subventions vélos : CHF 45'984.- pour les subventions communales et CHF 12'752.- pour les subventions cantonales
- ▶ Vente de 6'913 cartes journalières CFF pour un total de CHF 293'628.-. Nous avons enregistré en 2022 une légère augmentation des ventes de 16% dont 2,5% de plus par internet.
- ▶ Vente de macarons pour parking communaux (employés communaux et DIP) pour un total de CHF 163'310.-

2. Formalités administratives

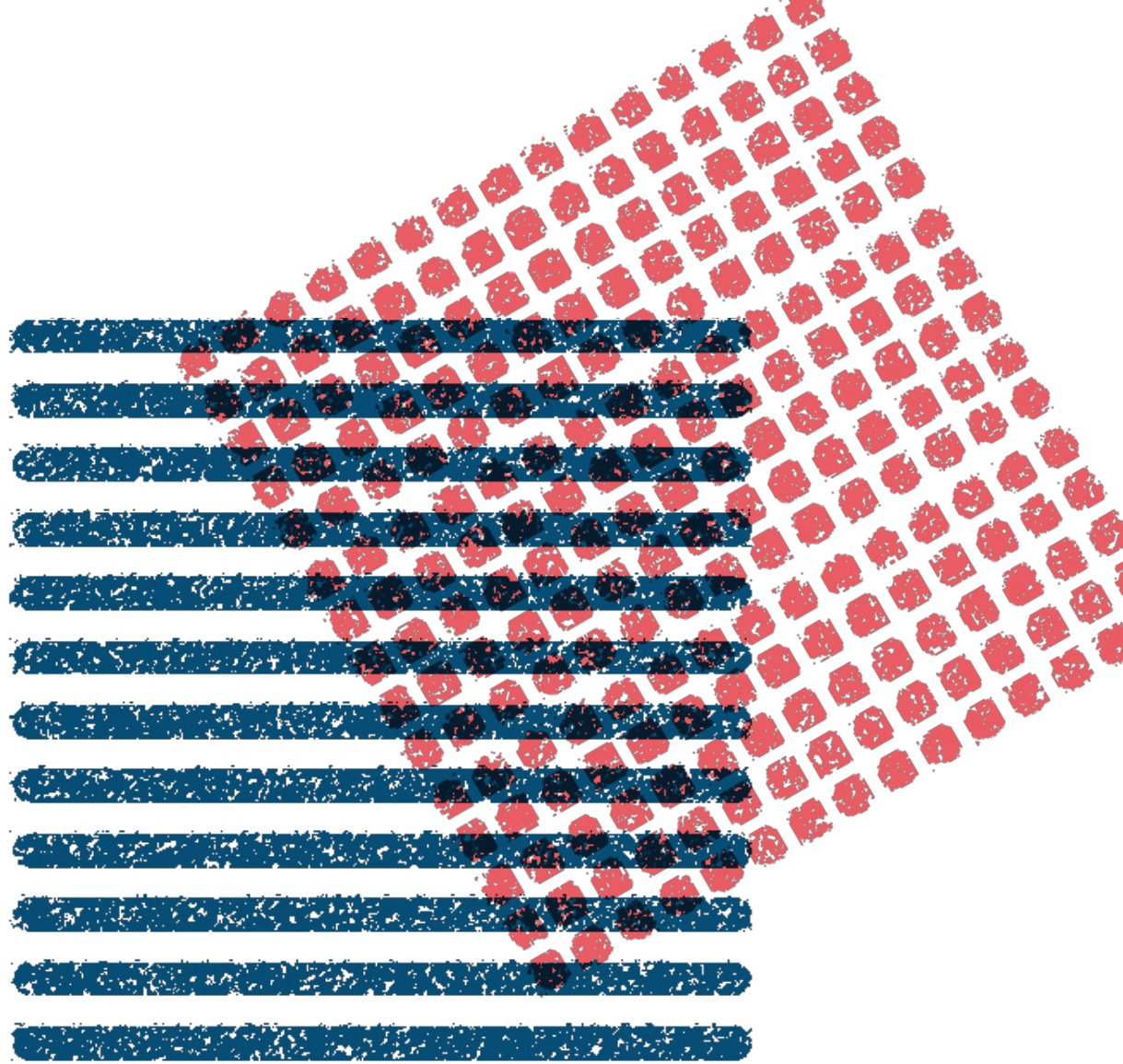
- ▶ Attestations de résidence, certificats de domicile et attestations de départ délivrés pour un montant total de CHF 14'575.-. A cela s'ajoutent 409 prestations gratuites comme les changements d'adresse, les arrivées, les départs et les retours.
- ▶ 367 certificats de vie exigés par les caisses de pension (CHF 1.- l'unité)
- ▶ 709 cartes d'identité adultes et 357 cartes d'identité enfants pour un montant total de CHF 62'125.-
- ▶ 1'218 médailles pour chiens soit 160 de moins que l'an dernier

3. Locations

- ▶ Location de matériel de fête pour 140 prêts associatifs et 19 prêts privés, soit une augmentation de 65%
- ▶ Locations permanentes (13 salles de gymnastique) : CHF 40'013.-

- ▶ Locations occasionnelles (9 centres de quartier et 8 salles des fêtes) : CHF 191'893.–
- ▶ Location du chalet Planachaux : CHF 18'809.–

La période de fin de crise sanitaire a amené une forte augmentation des locations de salles et de matériel. De nouveaux locaux (salles de gymnastiques de l'Étang), ainsi que de nouvelles règles de mises à disposition des centres de quartier en week-end et de gratuité des salles des fêtes ont également contribué à une augmentation des recettes (+20% par rapport à 2019).



POLICE MUNICIPALE

Le service de la police municipale (SPM) coordonne la police municipale et l'îlotier vert. Il assure la sécurité de proximité de la population de Vernier et veille au respect des règles en vigueur concernant la gestion des déchets sur le territoire communal.

Prestations

- ▶ Aider, renseigner et assurer le traitement des doléances citoyennes
- ▶ Entretenir un contact privilégié avec les différents acteurs de la vie de quartier
- ▶ Assurer une présence accrue sur le domaine public
- ▶ Garantir la sécurité routière aux abords des écoles, des manifestations officielles et sportives
- ▶ Détecter et résoudre les problèmes en amont, misant ainsi sur la prévention
- ▶ Réprimander sur plainte ou en flagrant délit toute incivilité constatée
- ▶ Mener des actions ciblées en étroite collaboration avec la police cantonale

Projets réalisés en 2022

1. Renforcement de l'îlotage vert

Dans le cadre de la nouvelle organisation du service de la police municipale, l'îlotage vert a été transformé en faveur d'un renforcement de l'action menée sur le terrain.

En effet, le nouvel îlotier vert, entré en fonction le 1er février 2022, travaille essentiellement en réseau avec les différents acteurs de quartier. Par ailleurs, il œuvre en étroite collaboration avec le personnel du service de l'environnement urbain chargé de la gestion des déchets.

Cette nouvelle organisation a permis de mieux coordonner les opérations et de favoriser une meilleure prise en charge de la prévention et de la lutte contre les incivilités liées aux déchets.

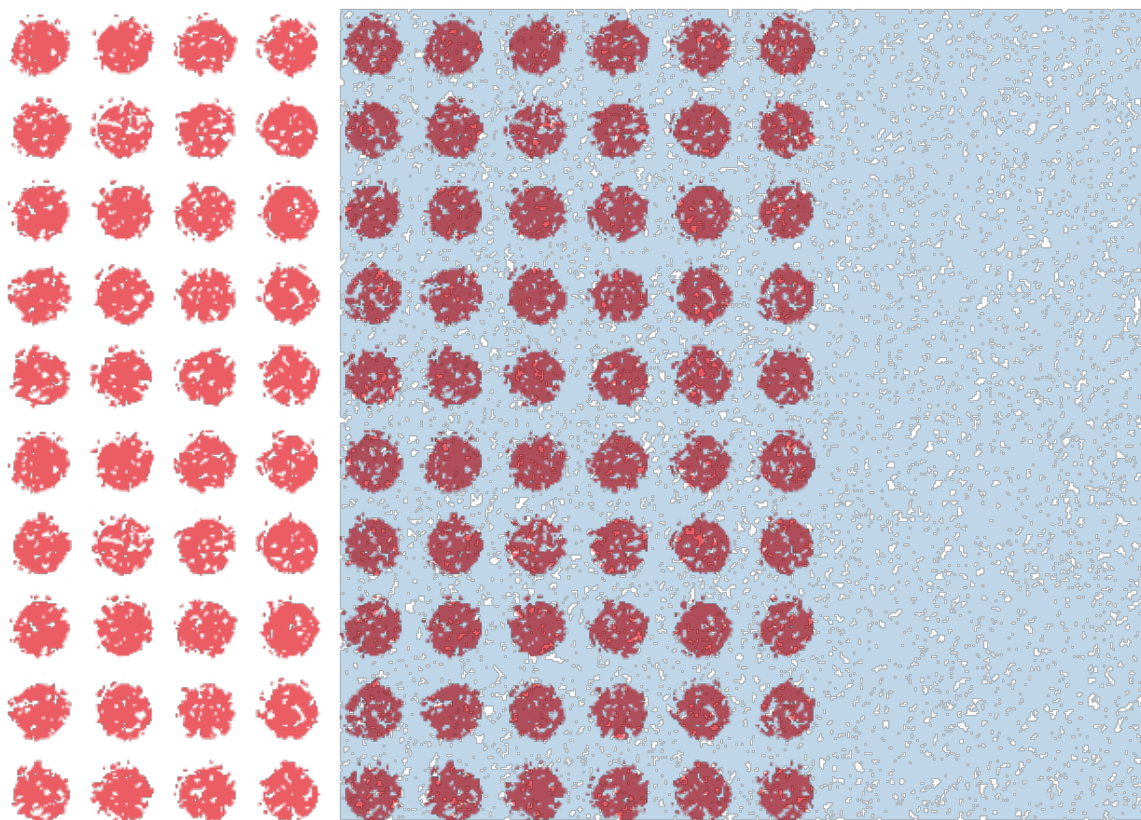
Chiffres-clés : Quelques 400 courriers de sensibilisation aux lois et règlements en vigueur envoyés aux propriétaires de villas ainsi qu'une multiplication par trois de la verbalisation des infractions.

2. Création d'une table de la sécurité au Lignon

Le diagnostic local de sécurité de 2020 laissait apparaître, pour la cité du Lignon notamment, une diminution continue des délits constatés ainsi qu'une relative stabilité des incivilités et des indicateurs de cohésion sociale. En revanche, le sentiment d'insécurité a eu tendance à augmenter. Cet indicateur a renforcé la nécessité d'aller vers une action concertée dans ce quartier.

Ainsi a été créée la « table de la sécurité », instance participative mélangeant professionnels et acteurs civils (représentants d'association, habitants, etc.). Cette nouvelle approche permet de soutenir la prise en charge sécuritaire.

Chiffres-clés : Deux rencontres ont réuni 22 personnes issues de la population locale. Une problématique vécue aux tours du Lignon a été résolue grâce à un travail transversal impliquant l'îlotière de la police municipale, la société de gérance et les propriétaires.



RESSOURCES HUMAINES

Le service des ressources humaines (SRH) est l'interface entre le Conseil administratif, les chefs de service et le personnel communal. A ce titre, il assure la gestion du personnel et contribue à son développement.

Prestations

Doté d'une politique RH dynamique intégrant notamment des principes d'égalité entre femmes et hommes, les missions du SRH se déclinent notamment autour des thématiques suivantes :

- ▶ le recrutement
- ▶ la gestion administrative du personnel conformément aux dispositions statutaires et réglementaires
- ▶ la gestion financière des ressources humaines tant au niveau de la rémunération que des assurances
- ▶ l'évolution des compétences professionnelles du personnel à travers la formation continue
- ▶ la mise en place d'un dialogue social constant permettant de prévenir et de gérer les conflits, notamment avec la Commission du personnel, et le développement d'une culture d'entreprise
- ▶ la promotion de la santé et de la sécurité au travail (MSST)
- ▶ l'intégration des jeunes dans le monde du travail en proposant et en développant des places d'apprentissage et de stage.

Événements marquants en 2022

Augmentation des effectifs

L'ouverture complète de l'EVE Etang s'est achevée en 2022, ce qui explique l'augmentation des effectifs pour le service de l'enfance. La Ville de Vernier compte désormais 680 collaborateurs représentant 527.86 EPT.

Statut du personnel

Le SRH a débuté, à la demande du Conseil administratif, un processus de révision du statut du personnel en étroite collaboration avec la Commission du personnel dans le but de clarifier certaines dispositions et d'apporter de nouvelles règles répondant aux besoins actuels et futurs de l'administration. Les travaux se poursuivront en 2023 avec pour objectif une entrée en vigueur du nouveau texte en 2024.

Gestion administrative du personnel

1. Mouvement du personnel fonctionnaire

Le SRH a traité 164 mouvements au cours de l'année 2022 :

- ▶ 66 engagements
- ▶ 14 départs à la retraite
- ▶ 36 départs (démissions / licenciements)
- ▶ 1 décès
- ▶ 22 changements de fonction / service (y compris les recrutements internes)
- ▶ 25 changements de taux d'activité.

Le traitement de ces mouvements requiert notamment des compétences administratives, financières et juridiques. Comme l'année précédente, ces mouvements sont à nouveau en augmentation (+35% par rapport à 2021).

Personnel auxiliaire

En sus des fonctionnaires, le SRH recrute du personnel auxiliaire nécessaire au bon fonctionnement de l'activité de l'administration. Ce personnel permet de répondre aux besoins saisonniers de certains services, comme celui des sports dans le cadre de l'ouverture estivale de la piscine du Lignon ou encore le service de l'enfance qui a besoin chaque année scolaire de compléter ses effectifs en recrutant notamment des aides dont la fonction permet d'apporter un soutien au personnel éducatif des institutions tout en leur offrant la possibilité de découvrir le métier et

d'acquérir l'expérience professionnelle nécessaire pour accéder à une formation supérieure dans le domaine.

Le SRH a traité plus de 247 processus d'établissement de contrat de personnel auxiliaire. Par définition, ces engagements temporaires permettent de remplir des missions bien spécifiques, ils constituent néanmoins une charge de travail importante par les nombreuses formalités administratives qu'ils génèrent.

On observe depuis plusieurs années une augmentation croissante dans cette activité de gestion administrative du personnel que l'on explique par l'évolution des effectifs, mais également par du personnel plus mobile dans certains secteurs de l'administration.

Effectif au 31 décembre 2022

Services	Personnel permanent		Personnel en formation		Totaux	
	Nombre	EPT	Nombre	EPT	Nombre	EPT
Aménagement (SAM)	5	4.80			5	4.80
Bâtiment (SBA)	38	36.35	4	4.00	42	40.35
Cohésion sociale (SCS)	56	39.96	2	2.00	58	41.96
Culture et communication (SCC)	21	17.20	2	2.00	23	19.20
Enfance (SEN)	333	232.85	21	21.00	354	253.85
Environnement urbain (SEU)	77	69.55	2	2.00	79	71.55
Espace public (SEP)	3	2.70			3	2.70
Finances (SFI)	9	6.90	2	2.00	11	8.90
Guichet prestations (SGP)	6	5.00			6	5.00
Police municipale	29	25.00	1	1.00	30	26.00
Ressources humaines (SRH)	8	6.90	2	2.00	10	8.90
Secrétariat général (SSG)	12	8.60			12	8.60
Sports (SSP)	40	30.05	1	1.00	41	31.05
Technologies de l'information (STI)	5	4.00	1	1.00	6	5.00
Totaux généraux	642	489.86	38	38.00	680	527.86

2. Recrutement

Le recrutement est une des missions principales du SRH. A cet effet, nous collaborons étroitement avec les services pour engager le personnel compétent dont l'administration a besoin. En suivant des procédures bien établies, le SRH conduit des recrutements garantissant l'objectivité et la non-discrimination à l'embauche.

Si certains postes sont plus difficiles à repouvoir notamment en raison de la recherche de profils plus pointus dans des domaines spécifiques, la majorité des emplois mis au concours suscitent un nombre conséquent de postulations. Nous avons ainsi publié 53 offres d'emploi sur notre plateforme de recrutement générant l'analyse et le traitement de près de 5'500 dossiers de candidature. Nos offres d'emploi ont par ailleurs été consultées plus de 50'000 fois au cours de l'année 2022.

Pour les jobs d'été, 177 jeunes, âgés de 15 ans révolus à 17 ans, se sont inscrits dont 75 ont bénéficié d'un contrat de travail pour la période estivale. Pour les emplois étudiants, destinés à un public âgé de 18 à 25 ans, 120 dossiers ont été enregistrés pour les 8 places de travail disponibles. Ces dernières années, on relève un intérêt marqué pour ce type d'emploi destiné aux jeunes.

3. Formation

L'encouragement et l'accompagnement du personnel dans ses démarches de formation ainsi que la gestion des apprentis et des stagiaires sont les missions principales de ce secteur. La mise en place de mesures de santé et de sécurité au travail est également une des activités déployées en collaboration avec le secteur « Absences ».

Formation duale

La formation duale suscite toujours un grand engouement. Près de 370 jeunes ont déposé leur candidature pour trouver une place de formation pour la rentrée scolaire 2022.

Nous continuons de veiller à offrir des places d'apprentissage et de stage de qualité et en nombre. Au fil des années, le nombre de places proposées a considérablement évolué.

Le SRH a aussi pour objectif de privilégier l'engagement de jeunes issus du degré secondaire I qui rencontrent des difficultés à trouver une place d'apprentissage puisqu'ils sont en concurrence avec des jeunes au parcours scolaire plus étoffé voire qui ont déjà entrepris ou réussi des formations initiales.

Cette année encore, tout le personnel en formation a réussi et obtenu son CFC ou sa maturité professionnelle.

Apprenti-e-s et stagiaires - Rentrée scolaire (état au 1^{er} septembre 2022)

Apprentissage / Stage MPC	1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	Total
Employé-e de commerce	0	1	2	-	3
Horticulteur-trice - option floriculture	0	0	0	-	0
Horticulteur-trice - option paysagisme	1	0	0	-	1
Assistant-e socio-éducatif-tive	4	5	1	-	10
Mécanicien-ne en maintenance automobile	0	0	0	-	0
Assistant-e en maintenance d'automobiles	0	0	0	-	0
Agent-e d'exploitation	0	3	0	-	3
Aide-menuisier-ère	0	1	0	-	1
Agent-e en information documentaire	1	1	0	-	2
Opérateur-trice en informatique	1	0	0	-	1
MPC	-	-	-	4	4
Total	7	11	3	4	25

Pour les encadrer, nous avons pu compter sur une trentaine de formateurs qui s'investissent quotidiennement, en plus de leurs activités, dans la transmission de leurs savoirs.

4. Rémunération et assurances

Les missions de ce domaine sont notamment d'assurer l'ensemble de la gestion administrative et financière des salaires et des absences du personnel et de recruter, si nécessaire, le personnel de remplacement en étroite collaboration avec les chefs de service.

5. Gestion des salaires

8'114 décomptes de salaire ont été établis au cours de l'année 2022. En sus des salaires du personnel communal, le SRH est également chargé d'assurer le paiement des jetons de présence des membres du Conseil municipal, ainsi que le paiement de la solde des pompiers volontaires.

6. Absences

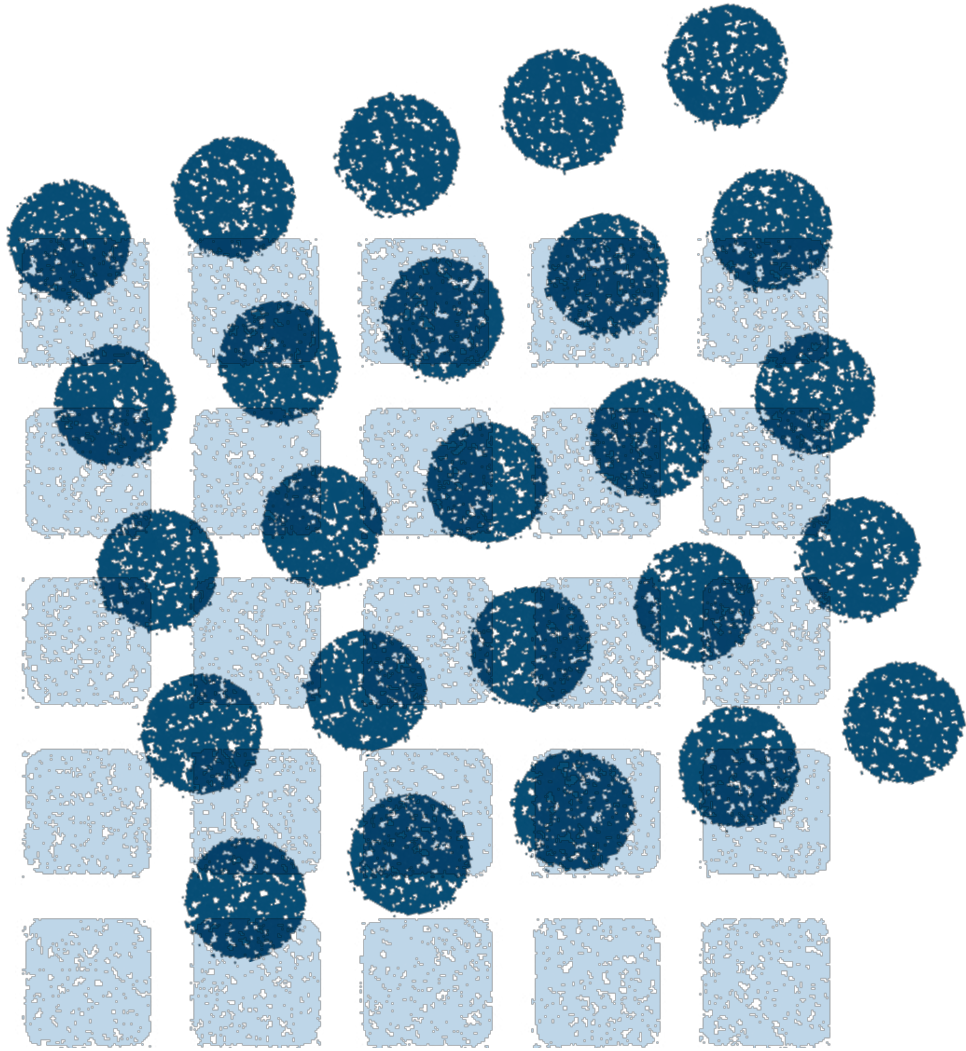
Nous avons établi 136 déclarations d'accident en 2022, 89 concernaient des accidents non professionnels et 47 des accidents professionnels. Ces derniers font systématiquement l'objet d'une analyse par le Comité MSST afin d'évaluer s'il y a lieu de prendre des mesures complémentaires visant à réduire les risques.

En ce qui concerne la maladie, notre assurance prend en charge les cas dès le 151^e jour d'absence. Le SRH a effectué 40 annonces à notre assureur.

23 congés maternité ont été traités en 2022, soit 7 de plus qu'en 2021. Ce chiffre s'explique par le nombre important de personnel féminin présent dans nos structures d'accueil de la petite enfance. Il faut par ailleurs préciser que 7 congés maternités ont été suivis par un congé éducatif.

7. Accompagnement particulier

En raison d'une atteinte à leur santé, plusieurs collaborateurs ont bénéficié d'un accompagnement particulier durant l'année. Il s'est notamment traduit par des entretiens individuels menés par le SRH et une collaboration étroite avec nos médecins-conseils et les assurances sociales.



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le secrétariat général (SG) dirige et coordonne les activités des services communaux. Il pilote des projets transversaux et s'assure de la délivrance de prestations de qualité à la population, dans le souci d'un usage efficace et responsable des deniers publics. Le SG soutient le Conseil administratif et le Conseil municipal dans l'exercice de leurs fonctions en étant force de proposition.

Prestations

- ▶ Organiser les séances plénières du Conseil municipal (convocation, présence lors des séances et suivi des décisions prises) ainsi que les séances de commission (convocation et suivi des décisions prises)
- ▶ Organiser les séances du Conseil administratif
- ▶ Gérer les agendas des conseillers administratifs
- ▶ Veiller à la bonne exécution des décisions prises
- ▶ Apporter appui et conseil au Conseil administratif et la présidence du Conseil municipal
- ▶ Suivre les contentieux judiciaires
- ▶ Assurer les liens avec les instances cantonales (SAFCO) et intercommunales (ACG notamment)
- ▶ Mettre en place et à jour un système de contrôle interne
- ▶ Assurer une veille stratégique et soutenir le conseil administratif dans la conduite stratégique de l'administration
- ▶ Vérifier le bien-fondé des projets de décisions et de délibérations et assurer leur suivi
- ▶ Contrôler le respect des délais de réponse des courriers adressés au Conseil administratif

Projets réalisés en 2022

1. Évaluation de l'organisation 2020

Au 1^{er} janvier 2020, l'administration communale a mise en place une nouvelle organisation, intitulée Orga 2020, caractérisée notamment par la mise en place de trois pôles regroupant les services de manière thématique. Cette nouvelle organisation a le mérite de rendre la structure plus claire. Cette approche a été facilité par le fait qu'un catalogue des prestations et des processus a été préalablement établi. Cette évolution a été voulue pour répondre aux nombreux défis posés à l'administration dont notamment un nombre importants de départs, et donc de savoirs, découlant de la pyramide des âges. Dans ce contexte, il était essentiel de fluidifier les circuits d'information et de garantir structurellement l'action transversale et la pérennité de l'action administrative.

La crise sanitaire n'a pas permis de démarrer le processus d'évaluation comme prévu en juin 2020. Méthodologiquement, elle a conduit à envisager un processus d'évaluation s'appuyant largement sur des ressources internes. En effet, une bonne connaissance de l'administration était nécessaire pour arriver rapidement, et à moindre coûts, à distinguer les impacts liés à la nouvelle organisation de ceux générés par la crise. Un groupe projet, composé de 8 personnes sous la responsabilité du secrétaire général assisté du contrôleur interne, a été chargé d'effectuer le travail.

L'objectif de l'évaluation consiste pour l'essentiel à vérifier si les mesures mises en place étaient pertinentes, si elles ont été mises en œuvre et si elles ont atteint les objectifs (pertinence, effectivité et efficacité). La méthodologie retenue pour l'essentiel a consisté à procéder à des entretiens semi-directifs portant sur un nombre limité de processus (échantillonnage). Au total, ce sont 86 entretiens avec 52 collaborateurs et 2 partenaires externes qui ont été menés. Sur cette base, il a été possible de dresser 62 constats conduisant à 42 recommandations. Ces recommandations ont été évaluées par le groupe projet, puis passées en revue par le Conseil administratif. Ce dernier a classé 19 recommandations comme étant d'importance élevée, soit des sujets qu'il convenait de traiter dans le 1^{er} semestre 23.

D'une manière générale, le Conseil administratif a approuvé les conclusions du rapport. Ce dernier montre que globalement la pertinence des objectifs d'Orga 2020 a pu être confirmée et que ces derniers ont été atteints avec un degré satisfaisant, les mesures ayant eu les effets escomptés. Des marges d'amélioration ont été identifiées, dont certaines ne sont pas propres à Orga 2020.

2. Télétravail et conditions cadres

L'analyse des conditions cadre du travail à l'aune des impacts du télétravail obligatoire lors de la période COVID s'est poursuivie. Elle a abouti notamment à une proposition contenue dans la révision du statut du personnel qui sera présenté en 2023 au Conseil municipal. Pour ce qui est du télétravail à proprement parlé, il faut noter que le nombre de collaborateurs qui peuvent y avoir recours en période ordinaire s'est stabilisé à une septantaine de cas, soit moins de la moitié du nombre de collaborateurs qui ont dû pratiquer le télétravail pendant les périodes de télétravail obligatoire. Pour mémoire, la possibilité de télétravailler à Vernier est conditionnée à la signature d'une convention qui rappelle le cadre du télétravail.



SPORTS

Le service des sports (SSP) soutient et encourage la pratique du sport à travers l'organisation d'événements, la mise à disposition d'installations et la collaboration avec tous les acteurs du domaine sportif.

Prestations

- ▶ Promouvoir de la pratique du sport
- ▶ Soutenir les associations sportives
- ▶ Exploiter et gérer les infrastructure sportives

Projets réalisés en 2022

1. Wake Up and Run

Le Service des Sports a organisé le vendredi 29 avril le *Wake Up and Run*, soit une course à pied non chronométrée un jour de travail à 5h30 du matin. Le parcours, de 5 km, démarre à l'école des Ranches, passe par le lieu-dit du Moulin, le bois des Frères, les Tattes, et finit à la Mairie de Vernier. Un petit-déjeuner composé majoritairement de produits locaux a été organisé dans le parc de la mairie pour clôturer l'événement. Chaque participant a reçu sa collation dans une boîte en carton, celle-ci pouvant ensuite servir à envoyer des produits de première nécessité à « L'épicerie solidaire ». Cette manifestation a remporté un grand succès avec 215 coureurs et avec une participation active des acteurs économiques locaux qui ont fourni le ravitaillement.

2. Gym Poussettes

Ce cours de gymnastique à destination des parents avec enfants en poussette s'est déroulé entre mars et juin dans les différents quartiers de la ville. Le but de cette activité est de créer des liens entre les jeunes parents verniolans et de proposer une activité sportive avec de très jeunes enfants. Les 16 séances ont remporté un franc succès avec 238 participations.

3. Ciné Piscine

Pour la première fois le 26 février, des séances de cinéma visionnées depuis des fauteuils gonflables flottant ont été proposées à la piscine du Lignon. Une séance enfants s'est déroulée l'après-midi, composée de 6 courts-métrages sur le thème aquatique, en partenariat avec le Petit Black Movie. Le soir, le film *Le Grand Bain* a été proposé pour les adultes. Au total, 82 adultes et 33 enfants ont profité de l'événement.

4. Mise à disposition de matériel de sport

Des jeux ont été mis à la disposition du public durant l'été dans diverses installations :

- ▶ À la piscine du Lignon des ballons, du matériel de ping-pong, des boules de pétanque et une slackline
- ▶ Dans les tennis de Vernier et Aire des raquettes de badminton et de tennis avec les volants et balles, également du matériel de Padel à Vernier
- ▶ Dans les buvettes du Moulin et de Balaxert du matériel sportif ainsi que des jeux de société

Ces prêts ont été très appréciés par la population et ont remporté un grand succès.

5. Entraînement Sant'Escalade

La Ville de Vernier a organisé un des entraînements à la course de l'Escalade le 13 novembre 2022. Cet entraînement était spécialement destiné aux familles, enfants et débutants avec plusieurs petits parcours autour du Lignon, adaptés à tous. Le ravitaillement a été offert par Vernier en se fournissant auprès des acteurs économiques locaux.



TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le service des technologies de l'information participe à l'élaboration, à l'application et à la mise en œuvre de la stratégie des systèmes d'information de la Ville de Vernier.

Prestations

- ▶ Gérer le réseau et la fibre optique* (56 switchs, 150 bornes WiFi)
- ▶ Gérer le parc matériel (310 postes informatisés)
- ▶ Gérer le parc applicatif* (520 comptes informatiques, 17 applications, 8 serveurs applicatifs)
- ▶ Proposer assistance, dépannage informatique et téléphonique aux collaborateurs (plus de 4'000 demandes traitées en 2022)
- ▶ Dispenser des formations à l'environnement informatique
- ▶ Gérer la téléphonie fixe et mobile
- ▶ Gérer les projets informatiques transverses
- ▶ Assurer une veille technologique
- ▶ Gérer les archives documentaires (numérisation du courrier entrant et archivage des documents administratifs)

* En collaboration avec le SIACG

Projets réalisés en 2022

1. Renouvellement des bornes WiFi

Dans notre administration, un certain nombre de bornes WiFi sont devenues obsolètes. Pour une question de sécurité informatique, il était nécessaire de les remplacer sans tarder. Nous avons également profité de ces changements pour améliorer l'emplacement des bornes pour une meilleure couverture réseau.

Chiffre-clé : 50 bornes WiFi ont été changées sur 150 installées.

2. Renouvellement du parc d'impression

Certaines imprimantes MFP (Périphérique multifonction) n'étaient plus couvertes par le contrat de maintenance de notre fournisseur et devaient être changées. Nous avons remplacé ces imprimantes par des modèles similaires et optimisés le nombre de machines par emplacement.

Chiffre-clé : 10% de notre parc d'impression a été remplacé.

3. Sensibilisation à la sécurité informatique

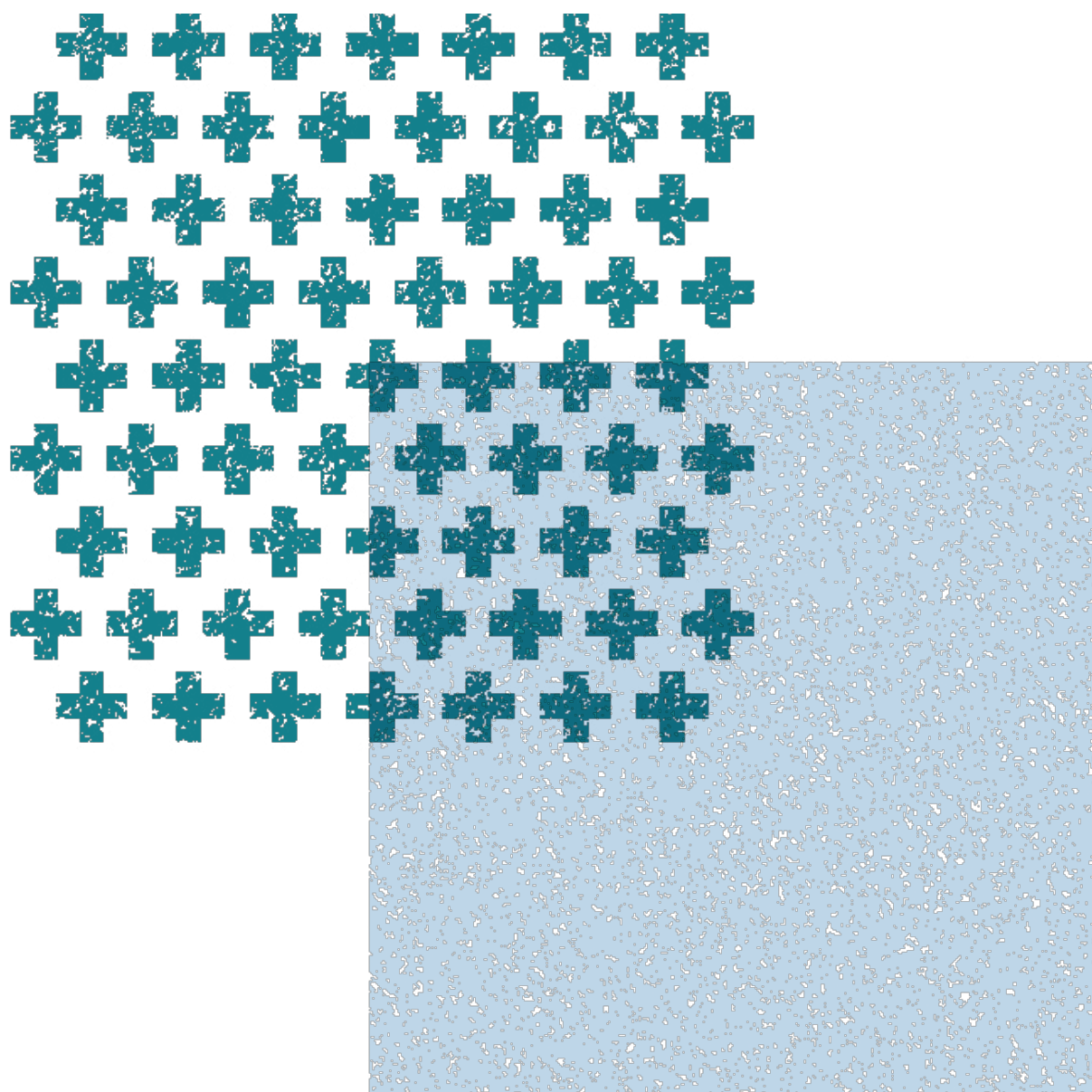
Le projet de sensibiliser nos collaborateurs à la sécurité informatique se poursuit au sein de notre administration. Au total, 30 sessions ont été organisées durant le premier trimestre 2022 et 500 collaborateurs formés. Différents outils de sensibilisation ont été mis en place pour nous aider à garder une vigilance accrue, notamment un outil de campagne de « phishing » permettant de simuler des escroqueries auprès de nos collaborateurs.

Chiffre-clé : Plus de 500 collaborateurs ont été sensibilisés en 60 jours.

4. Migration Windows 11

Le changement de système d'exploitation sur les ordinateurs de notre administration a débuté en fin d'année 2022. L'ancien système n'étant plus maintenu dès 2025, la Ville de Vernier a souhaité anticiper cette échéance pour migrer plus de 300 ordinateurs progressivement tout en continuant à exploiter le matériel actuel. Le projet a débuté en novembre 2022 et se poursuivra jusqu'en 2024.

Chiffre-clé : 10% du parc a été migré en 2022, 80% en 2023 et 10% en 2024.



COMPTES ANNUELS

Bilan au 31.12.2022

Compte	Désignation	Solde au	
		31.12.2021	31.12.2022
1	Actif	333'164'718.27	348'636'867.65
10	Patrimoine financier	130'082'761.47	156'172'023.90
100	Disponibilités et placements à court terme	18'201'285.16	28'312'297.67
101	Créances	24'151'705.48	31'138'495.13
102	Placements financiers à court terme	91'827.10	40'146.30
104	Actifs de régularisation	4'604'282.81	4'119'850.18
107	Placements financiers	1'051'538.00	1'169'216.00
108	Immobilisations corporelles PF	81'982'122.92	91'392'018.62
14	Patrimoine administratif	203'081'956.80	192'464'843.75
140	Immobilisations corporelles du PA	189'792'230.45	177'418'670.05
142	Immobilisations incorporelles	193'998.60	165'999.30
145	Participations, capital social	7'793'272.00	8'666'605.00
146	Subventions d'investissements	5'302'455.75	6'213'569.40
2	Passif	333'164'718.27	348'636'867.65
20	Capitaux de tiers	191'422'580.93	191'046'343.92
200	Engagements courants	5'707'022.12	5'072'868.90
201	Engagements financiers à court terme	19'816'676.74	17'000'000.00
204	Passifs de régularisation	2'638'855.87	3'093'267.07
205	Provisions à court terme	4'705'553.23	4'695'693.98
206	Engagements financiers à long terme	155'500'000.00	160'500'000.00
208	Provisions à long terme	1'273'091.06	0.00
209	Engagements envers les financements spéciaux/fonds de capitaux de tiers	1'781'381.91	684'513.97
29	Capital propre	141'742'137.34	157'590'523.73
291	Fonds enregistrés comme capital propre	1'001'433.31	1'002'353.36
299	Excédent/découvert du bilan	140'740'704.03	156'588'170.37

Comptes de résultats 2022 / présentation échelonnée

Désignation	Comptes 2021	Budget 2022	Comptes 2022	Écart CHF
Charges d'exploitation	118'382'976.41	127'125'737.00	126'556'309.93	-569'427.07
30 Charges de personnel	56'368'432.15	61'080'688.00	60'435'016.07	-645'671.93
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	25'095'945.11	27'478'259.00	27'224'069.93	-254'189.07
33 Amortissements du patrimoine administratif	12'003'831.66	12'584'074.00	12'412'274.13	-171'799.87
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	22'629.96		6'938.59	6'938.59
36 Charges de transfert	24'676'598.89	25'982'716.00	26'154'083.76	171'367.76
37 Subventions redistribuées	215'538.64		323'927.45	323'927.45
Revenus d'exploitation	117'474'912.69	121'645'511.00	138'654'639.50	17'009'128.50
40 Revenus fiscaux	87'281'712.52	90'230'909.00	105'684'444.40	15'453'535.40
42 Taxes	13'162'305.88	14'805'129.00	15'541'171.97	736'042.97
43 Revenus divers	213'742.48	199'500.00	200'394.40	894.40
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	37'464.11	20'000.00	207'390.16	187'390.16
46 Revenus de transfert	16'564'149.06	16'389'973.00	16'697'310.82	307'337.82
47 Subventions à redistribuer	215'538.64		323'927.75	323'927.75
Résultat d'exploitation	-908'063.72	-5'480'226.00	12'098'329.57	17'578'555.57
34 Charges financières	1'957'640.18	2'160'819.00	2'211'205.84	50'386.84
44 Revenus financiers	6'411'323.30	6'473'386.00	15'765'021.42	9'291'635.42
Résultat financier	4'453'683.12	4'312'567.00	13'553'815.58	9'241'248.58
RESULTAT OPERATIONNEL	3'545'619.40	-1'167'659.00	25'652'145.15	26'819'804.15
38 Charges extraordinaires			9'803'758.76	9'803'758.76
48 Revenus extraordinaires				
RESULTAT EXTRAORDINAIRE			-9'803'758.76	-9'803'758.76
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	3'545'619.40	-1'167'659.00	15'848'386.39	17'016'045.39

Comptes de résultats 2022, comptes plan F2N2 – 1/8

Compte	Désignation	Solde du compte 2021		Budget 2022		Solde du compte 2022		Écart CHF	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES -	REVENUS +
0	Administration générale								
	TOTAL CHARGES	12'029'147.57	1'668'224.84	12'939'541.00	1'144'360.00	13'182'467.49	1'865'944.28	242'926.49	
	TOTAL REVENUS								721'584.28
01	Conseil municipal et Exécutif								
	TOTAL CHARGES	813'139.60	4'798.95	1'004'760.00	4'670.00	853'984.01	4'381.20	150'775.99	288.80
	TOTAL REVENUS								
30	Charges de personnel	729'868.70		844'730.00		732'710.95		112'019.05	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	77'715.70		150'030.00		113'473.06		36'556.94	
36	Charges de transfert	5'555.20		10'000.00		7'800.00		2'200.00	
42	Taxes		4'798.95		4'670.00		4'381.20		288.80
02	Services généraux								
	TOTAL CHARGES	11'216'007.97	1'663'425.89	11'934'781.00	1'139'690.00	12'328'483.48	1'861'563.08	393'702.48	721'873.08
	TOTAL REVENUS								
30	Charges de personnel	7'027'557.25		7'213'990.00		7'745'858.92		531'868.92	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'530'380.66		1'849'899.00		1'660'182.25		189'716.75	
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'347'711.36		1'469'919.00		1'184'726.61		285'192.39	
34	Charges financières	-143.80		500.00		-590.40		1'090.40	
36	Charges de transfert	1'310'502.50		1'400'473.00		1'406'283.35		5'810.35	
38	Charges extraordinaires					332'022.75		332'022.75	
42	Taxes		1'602'786.19		1'075'490.00		1'805'683.28		730'193.28
44	Revenus financiers		60'639.70		64'200.00		55'979.80		8'320.20
1	Ordre et sécurité publique, défense								
	TOTAL CHARGES	7'593'863.76	1'514'601.96	7'879'159.00	1'547'120.00	8'540'100.40	1'328'818.57	660'941.40	318'301.43
	TOTAL REVENUS								
11	Sécurité publique								
	TOTAL CHARGES	4'490'268.73	912'879.66	4'486'614.00	1'098'420.00	4'147'566.31	1'019'805.67	339'047.69	78'614.33
	TOTAL REVENUS								
30	Charges de personnel	3'504'646.50		3'569'780.00		3'164'351.40		405'428.60	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	985'622.23		916'834.00		963'214.91		66'380.91	
42	Taxes		904'144.66		1'094'420.00		1'019'805.67		74'614.33
44	Revenus financiers		8'735.00		4'000.00				4'000.00
14	Questions juridiques								
	TOTAL CHARGES	442'690.75	83'892.80	443'000.00	73'200.00	471'761.79	114'212.05	28'761.79	41'012.05
	TOTAL REVENUS								
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation					538.34			538.34
36	Charges de transfert	442'690.75		443'000.00		471'223.45		28'223.45	
42	Taxes		82'698.00		72'700.00		106'005.25		33'305.25
44	Revenus financiers		1'194.80		500.00		8'206.80		7'706.80
15	Service du feu								

Comptes de résultats 2022, comptes plan F2N2 – 2/8

Compte	Désignation	Solde du compte 2021		Budget 2022		Solde du compte 2022		Écart CHF	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES -	REVENUS +	CHARGES +	REVENUS -
	TOTAL CHARGES	2'497'406.33	478'005.90	2'754'566.00	438'000.00	3'761'726.85	131'853.35	1'100'160.85	306'146.65
	TOTAL REVENUS								
30	Charges de personnel	170'325.65		202'000.00		186'147.00			
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	224'929.68		233'663.00		223'359.13	15'853.00		
33	Amortissements du patrimoine administratif	129'533.00		129'533.00		129'533.00	10'303.87		
36	Charges de transfert	1'972'918.00		2'189'370.00		2'118'661.00	70'709.00		
38	Charges extraordinaires					1'104'026.72		1'104'026.72	
42	Taxes		83'432.00		93'000.00		86'853.35		6'146.65
44	Revenus financiers		45'000.00		45'000.00		45'000.00		
46	Revenu de transfert		347'573.90		300'000.00			300'000.00	
16	Défense								
	TOTAL CHARGES	163'497.95	41'823.60	194'979.00	159'045.45	35'933.55	62'947.50		25'447.50
	TOTAL REVENUS				37'500.00				
30	Charges de personnel	22'385.75		26'040.00		19'318.10		6'721.90	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	110'641.65		122'315.00		110'362.05		11'952.95	
33	Amortissements du patrimoine administratif	16'124.00		16'124.00		16'124.00			
36	Charges de transfert	14'346.55		30'500.00		13'241.30		17'258.70	
42	Taxes		346.00				88.00		88.00
44	Revenus financiers		26'157.60		23'000.00		29'319.50		6'319.50
46	Revenu de transfert		15'320.00		14'500.00		33'540.00		19'040.00
2	Formation								
	TOTAL CHARGES	15'732'502.68	2'474'096.17	17'673'935.00	3'255'015.00	21'844'812.07	2'697'912.18	4'170'877.07	557'102.82
	TOTAL REVENUS								
21	Scolarité obligatoire								
	TOTAL CHARGES	15'280'941.64	2'405'748.00	17'171'620.00	3'125'635.00	21'301'795.22	2'547'264.91	4'130'175.22	578'370.09
	TOTAL REVENUS								
30	Charges de personnel	2'665'752.95		2'825'991.00		2'761'636.15		64'354.85	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	5'484'804.49		6'117'887.00		6'185'426.74		67'539.74	
33	Amortissements du patrimoine administratif	2'880'327.40		3'733'829.00		3'867'566.62		133'737.62	
36	Charges de transfert	4'250'056.80		4'493'913.00		4'511'952.36		18'039.36	
38	Charges extraordinaires					3'975'213.35		3'975'213.35	
42	Taxes		1648'789.05		2'106'571.00		191'5149.46		191'421.54
44	Revenus financiers		209'687.70		270'880.00		254'374.45		16'505.55
46	Revenu de transfert		547'271.25		748'184.00		377'741.00		370'443.00
29	Autres systèmes éducatifs								
	TOTAL CHARGES	451'561.04	68'348.17	502'315.00	129'380.00	543'016.85	150'647.27	40'701.85	21'267.27
	TOTAL REVENUS								
30	Charges de personnel	336'956.45		351'300.00		370'103.85		18'803.85	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	65'437.04		111'815.00		109'590.22		2'224.78	
36	Charges de transfert	36'761.55		39'200.00		37'768.48		1'431.52	
37	Subventions à redistribuer	12'506.00				25'554.30		25'554.30	

Comptes de résultats 2022, comptes plan F2N2 – 3/8

Compte	Désignation	Solde du compte 2021		Budget 2022		Solde du compte 2022		Écart CHF			
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES -	CHARGES +	REVENUS -	REVENUS +
42	Taxes		52'579.75		129'380.00		93'648.42			35'731.58	
46	Revenus de transfert		3'262.42				31'444.55				31'444.55
47	Subventions à redistribuer		12'506.00				25'554.30				25'554.30
3	Culture, sports et loisirs, églises										
	TOTAL CHARGES	18'673'334.64	1'612'013.15	19'401'661.00	17'567'12.00	20'266'899.90	1'779'152.94		865'238.90		22'440.94
	TOTAL REVENUS										
31	Héritage culturel										
	TOTAL CHARGES			500.00				500.00			
	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation			500.00				500.00			
32	Culture, autres										
	TOTAL CHARGES	4'315'578.54	271'546.15	4'690'767.00	275'277.00	4'872'333.28	385'432.05		181'566.28		110'155.05
	TOTAL REVENUS										
30	Charges de personnel	2'542'969.75		2'566'767.00		2'568'274.85			1'507.85		
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'281'894.79		1'681'805.00		1'629'325.83		52'479.17			
33	Amortissements du patrimoine administratif	156'782.00		174'782.00		174'782.00					
36	Charges de transfert	214'932.00		267'413.00		274'077.00			6'664.00		
37	Subventions à redistribuer	119'000.00				94'000.00			94'000.00		
38	Charges extraordinaires					13'181'73.60			13'181'73.60		
42	Taxes		74'779.80		122'380.00		129'903.55				7'523.55
43	Revenus divers		2'064.35		3'000.00		2'820.50			179.50	
44	Revenus financiers		25'208.00		94'640.00		98'140.00				3'500.00
46	Revenus de transfert		50'494.00		55'257.00		60'568.00				5'311.00
47	Subventions à redistribuer		119'000.00				94'000.00				94'000.00
33	Médias										
	TOTAL CHARGES	217'167.23	10'832.00	239'790.00	10'000.00	257'368.69	5'044.00		17'578.69		
	TOTAL REVENUS										
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	211'167.23		233'790.00		251'368.69			17'578.69		
36	Charges de transfert	6'000.00		6'000.00		6'000.00					
43	Revenus divers		10'832.00		10'000.00		5'044.00			4'956.00	
34	Sports et loisirs										
	TOTAL CHARGES	14'140'588.87	1'329'635.00	14'470'604.00	1'471'435.00	15'137'197.93	1'388'676.89		665'593.93		82'768.11
	TOTAL REVENUS										
30	Charges de personnel	6'322'173.45		6'441'730.00		6'259'648.35		182'081.65			
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'955'645.58		3'389'968.00		3'302'536.66		87'431.34			
33	Amortissements du patrimoine administratif	3'571'944.84		3'296'808.00		3'332'112.57			35'304.57		
36	Charges de transfert	1'290'825.00		1'342'098.00		1'349'085.40			6'987.40		
38	Charges extraordinaires					893'814.95			893'814.95		
42	Taxes		745'133.10		1'196'850.00		1'009'657.10			187'192.90	
43	Revenus divers		1'300.00		12'000.00		7'392.81			4'607.19	
44	Revenus financiers		277'252.30		262'585.00		367'973.65				105'388.65
46	Revenus de transfert		305'949.60				3'653.33				3'653.33

Comptes de résultats 2022, comptes plan F2N2 – 4/8

Compte	Désignation	Solde du compte 2021		Budget 2022		Solde du compte 2022		Écart CHF	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES -	REVENUS -
4	Santé								
	TOTAL CHARGES	3'100.00		3'900.00		3'250.00		650.00	
42	Soins ambulatoires								
	TOTAL CHARGES	3'100.00		3'900.00		3'250.00		650.00	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'100.00		1'900.00		1'250.00		650.00	
36	Charges de transfert	2'000.00		2'000.00		2'000.00			
5	Prévoyance sociale								
	TOTAL CHARGES	3'680'712.37		41'183'473.00		43'007'072.60		1'823'599.60	
	TOTAL REVENUS		9'405'003.43		11'176'838.00		11'920'410.67		743'572.67
52	Invaliddé								
	TOTAL CHARGES	3'1655.50		34'851.00		32'309.45		2'541.55	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'1655.50		34'851.00		32'309.45		2'541.55	
54	Famille et jeunesse								
	TOTAL CHARGES	29'059'276.69		33'045'210.00		34'062'642.12		1'017'432.12	
	TOTAL REVENUS		9'054'858.95		10'672'844.00		11'221'185.06		548'341.06
30	Charges de personnel	20'651'883.00		23'948'772.00		23'811'556.55		137'215.45	
43	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	3'073'735.41		3'426'859.00		3'390'800.05		36'058.95	
33	Amortissements du patrimoine administratif	674'530.78		712'589.00		705'797.07		6'791.93	
36	Charges de transfert	4'659'127.50		4'956'990.00		4'876'003.70		80'986.30	
38	Charges extraordinaires					1'278'484.75		1'278'484.75	
42	Taxes		6'970'972.90		8'036'638.00		8'259'852.71		22'3214.71
43	Revenus divers		52'322.25		53'000.00		55'468.60		2'468.60
44	Revenus financiers		122'500.00		122'500.00		122'500.00		
46	Revenus de transfert		1'909'063.80		2'460'706.00		2'783'363.75		322'657.75
57	Aide sociale et domaine de l'éille								
	TOTAL CHARGES	7'154'780.18		7'507'412.00		8'321'121.03		813'709.03	
	TOTAL REVENUS		353'144.48		503'994.00		699'225.61		195'231.61
30	Charges de personnel	4'836'082.95		5'114'996.00		5'531'790.10		416'794.10	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	415'146.28		667'096.00		570'793.20		96'302.80	
33	Amortissements du patrimoine administratif	77'930.00		77'930.00		77'930.00			
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	22'629.96				6'938.59		6'938.59	
36	Charges de transfert	1'718'958.35		1'647'390.00		1'770'557.54		123'167.54	
37	Subventions à redistribuer	84'032.64				204'373.15		204'373.15	
38	Charges extraordinaires					1587'38.45		1587'38.45	
42	Taxes		69'601.64		71'380.00		63'840.68		7'539.32
44	Revenus financiers		85'796.15		79'224.00		75'009.50		4'214.50
46	Revenus de transfert		113'714.05		353'390.00		356'001.98		2611.98
47	Subventions à redistribuer		84'032.64			204'373.45		204'373.45	
59	Domaine social, non mentionné ailleurs								
	TOTAL CHARGES	561'500.00		596'000.00		591'000.00		5'000.00	

Comptes de résultats 2022, comptes plan F2N2 – 5/8

Compte	Désignation	Solde du compte 2021		Budget 2022		Solde du compte 2022		Écart CHF	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES -	REVENUS -
36	Charges de transfert	561'500.00		596'000.00		59'1000.00		5'000.00	
6	Trafic et télécommunications								
	TOTAL CHARGES	12'037'229.50		12'528'720.00		122'161'80.52		312'539.48	
	TOTAL REVENUS		1'063'245.96		1'011'300.00		1'174'466.15		163'166.15
61	Circulation routière								
	TOTAL CHARGES	11'041'266.88		11'470'287.00		11'209'548.46		260'738.54	
	TOTAL REVENUS		647'500.51		585'300.00		702'228.70		116'928.70
30	Charges de personnel	6'753'104.50		7'205'571.00		6'571'444.10		634'126.90	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'799'394.41		1'906'597.00		2'070'244.48		163'647.48	
33	Amortissements du patrimoine administratif	2'378'452.92		2'248'119.00		2'252'563.83		4'444.83	
36	Charges de transfert	110'335.05		110'000.00		109'295.30		704.70	
38	Charges extraordinaires					206'000.75		206'000.75	
42	Taxes		69'653.65		56'680.00		194'904.20		138'224.20
43	Revenus divers		138'834.57		120'000.00		127'793.49		7'783.49
44	Revenus financiers		257'318.79		358'620.00		315'061.81		43'558.19
46	Revenus de transfert		181'693.50		50'000.00		64'469.20		14'469.20
62	Transports publics								
	TOTAL CHARGES	414'807.82		430'833.00		409'312.16		21'520.84	
	TOTAL REVENUS		262'580.45		276'000.00		308'927.45		32'927.45
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	414'807.82		430'833.00		409'312.16		21'520.84	
42	Taxes		262'580.45		276'000.00		308'927.45		32'927.45
63	Trafic, autres								
	TOTAL CHARGES	581'134.80		627'600.00		597'319.90		30'280.10	
	TOTAL REVENUS		153'165.00		150'000.00		163'310.00		13'310.00
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	27'111.15		57'500.00		38'439.80		19'060.20	
36	Charges de transfert	553'423.65		570'100.00		558'880.10		11'219.90	
44	Revenus financiers		153'165.00		150'000.00		163'310.00		13'310.00
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire								
	TOTAL CHARGES	7'045'089.55		6'847'396.00		8'548'340.55		1'700'944.55	
	TOTAL REVENUS		573'503.57		428'470.00		813'646.16		385'176.16
71	Approvisionnement en eau								
	TOTAL CHARGES	14'555.65		47'550.00		107'444.95		36'805.05	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	14'555.65		14'250.00		107'444.95		3'505.05	
33	Amortissements du patrimoine administratif			33'300.00				33'300.00	
72	Traitement des eaux usées								
	TOTAL CHARGES	790'187.24		686'258.00		1'650'302.54		964'044.54	
	TOTAL REVENUS		137'925.66		130'000.00		413'811.16		283'811.16

Comptes de résultats 2022, comptes plan F2N2 – 6/8

Compte	Désignation	Solde du compte 2021		Budget 2022		Solde du compte 2022		Écart CHF	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES -	REVENUS +
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	302'884.88		275'500.00	316'696.08	41'196.08			
33	Amortissements du patrimoine administratif	487'302.36		410'758.00	410'756.61	1.39			
38	Charges extraordinaires				922'849.85	922'849.85			
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		37'464.11		20'000.00		20'739.16		18'739.16
46	Revenus de transfert		100'461.55		110'000.00		206'421.00		96'421.00
73	Gestion des déchets								
	TOTAL CHARGES	4'669'370.14	351'891.75	4'386'560.00	4'671'673.21	285'113.21	341'116.75		111'616.75
	TOTAL REVENUS			229'500.00					
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4'578'027.04		4'297'260.00	4'582'422.41	285'162.41			
33	Amortissements du patrimoine administratif	81'000.00		81'000.00	81'000.00				
36	Charges de transfert	10'343.10		8'300.00	8'250.80	49.20			
42	Taxes		351'891.75		229'500.00		341'116.75		111'616.75
74	Aménagements								
	TOTAL CHARGES	29'512.00		29'513.00	41'389.90	11'876.90			
33	Amortissements du patrimoine administratif	29'512.00		29'513.00	29'512.55	0.45			
38	Charges extraordinaires				11'877.35	11'877.35			
76	Lutte contre la pollution de l'environnement								
	TOTAL CHARGES	47'912.57		22'100.00	15'300.25	6'799.75	1'875.00		14'625.00
	TOTAL REVENUS		25'267.31	16'500.00					
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	47'912.57		22'100.00	15'300.25	6'799.75			
43	Revenus divers		8'389.31		1'500.00				375.00
46	Revenus de transfert		16'878.00		15'000.00				15'000.00
77	Protection de l'environnement, autres								
	TOTAL CHARGES	529'305.51		576'950.00	1'228'827.41	651'877.41	51'620.00		4'120.00
	TOTAL REVENUS		52'670.00	47'500.00					
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	47'042.61		48'197.00	49'348.20	1'151.20			
33	Amortissements du patrimoine administratif	81'565.19		78'753.00	78'752.27	0.73			
36	Charges de transfert	400'697.90		450'000.00	642'595.00	192'595.00			
38	Charges extraordinaires				458'131.94	458'131.94			
42	Taxes		52'670.00		47'500.00		51'620.00		4'120.00
79	Aménagement du territoire								
	TOTAL CHARGES	964'246.44		1'098'465.00	930'102.29	168'362.71	5'223.25		263.25
	TOTAL REVENUS		57'48.85	4'970.00					
30	Charges de personnel	804'825.25		769'021.00	712'175.75	56'645.25			
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	81'565.19		251'610.00	160'092.54	91'517.46			
33	Amortissements du patrimoine administratif	62'633.00		62'834.00	42'834.00	20'000.00			
36	Charges de transfert	15'000.00		15'000.00	15'000.00				
42	Taxes		57'48.85		49'70.00		4'988.25		18.25

Comptes de résultats 2022, comptes plan F2N2 – 7/8

Compte	Désignation	Solde du compte 2021		Budget 2022		Solde du compte 2022		Écart CHF	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES +	REVENUS -
44	Revenus financiers						235.00		REVENUS + 235.00
8	Economie publique								
	TOTAL CHARGES	77'257.90		94'283.00	403'616.08			309'333.08	
	TOTAL REVENUS		1'750'528.99		17'50'560.00	1'898'755.65			148'195.65
82	Sylviculture								
	TOTAL CHARGES	77'106.65		88'283.00	401'994.33	28'991.50		313'711.33	
	TOTAL REVENUS		26'979.00		25'000.00				3'991.50
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	48'823.65		60'000.00	42'987.03				
33	Amortissements du patrimoine administratif	28'283.00		28'283.00	28'283.00	17'012.97			
38	Charges extraordinaires				330'724.30			330'724.30	
46	Revenus de transfert		26'979.00		25'000.00	28'991.50			3'991.50
85	Industrie, artisanat et commerce								
	TOTAL CHARGES	151.25		6'000.00	1'621.75			4'378.25	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	151.25		6'000.00	1'621.75			4'378.25	
87	Combustibles et énergie								
	TOTAL REVENUS		1'723'549.99		17'25'560.00	1'869'764.15			144'204.15
44	Revenus financiers		1723'549.99		1725'560.00	1'869'764.15			144'204.15
9	Finances et impôts								
	TOTAL CHARGES	10'341'878.62		10'734'488.00	10'588'534.92			175'953.08	
	TOTAL REVENUS		103'822'017.92		105'948'522.00	130'940'554.32			24'992'032.32
91	Impôts								
	TOTAL CHARGES	3'262'428.54		3'334'000.00	3'125'405.57			208'594.43	
	TOTAL REVENUS		89'332'839.50		91'393'035.00	107'322'815.96			15'929'780.96
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'171'293.55		1'144'000.00	932'219.09				
36	Charges de transfert	2'091'134.99		2'190'000.00	2'193'186.48	211'780.91		3'186.48	
40	Revenus fiscaux								
42	Taxes		87'281'712.52		90'230'909.00	105'684'444.40			15'453'535.40
46	Revenus de transfert		179'699.14		187'000.00	144'746.65			42'253.35
			871'427.84		975'126.00	1'493'624.91			518'498.91
92	Conventions fiscales								
	TOTAL CHARGES	5'009'490.00		5'214'969.00	5'191'222.50	23'746.50			
36	Charges de transfert	5'009'490.00		5'214'969.00	5'191'222.50	23'746.50			
93	Péréquation financière et compensation des charges								
	TOTAL REVENUS		12'062'470.00		11'222'810.00	11'222'810.00			
46	Revenus de transfert		12'062'470.00		11'222'810.00	11'222'810.00			
96	Administration de la fortune et de la dette								
	TOTAL CHARGES	2'069'960.08		2'185'519.00	2'241'906.85			56'387.85	

Comptes de résultats 2022, comptes plan F2N2 – 8/8

Compte	Désignation	Solde du compte 2021		Budget 2022		Solde du compte 2022		Écart CHF	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES -	REVENUS +
	TOTAL REVENUS		3'415'118.27		3'272'677.00		12'360'246.76		9'087'569.76
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	112'176.10		25'200.00		30'110.61		4'910.61	
34	Charges financières	1'957'783.98		2'160'319.00		2'211'796.24		51'477.24	
44	Revenus financiers		3'415'118.27		3'272'677.00		12'360'246.76		9'087'569.76
97	Redistributions								
	TOTAL REVENUS		11'590.15		60'000.00		34'681.60		25'318.40
46	Revenus de transfert		11'590.15		60'000.00		34'681.60		25'318.40
	TOTAL CHARGES	120'340'616.59		129'266'556.00		138'571'274.53			
	TOTAL REVENUS		123'886'235.99		128'18'897.00		154'419'660.92		
	EXCEDENT DE REVENUS/CHARGES	3'545'619.40		-1'167'659.00		15'848'386.39			

Compte des investissements 2022, comptes plan principal – 1/11

Comptes	Désignation	Solde du compte		Budget		Solde du compte		Écart CHF	
		2021	2022	2022	2022	2022	2022	2022	2022
0	Administration générale								
	TOTAL DEPENSES	13'685'840.77	5'573'518.00	5'278'509.66					-295'008.34
	TOTAL RECETTES	6'527'389.60	8'470'000.00	5'908'461.30					-2'561'538.70
02	Services généraux								
	TOTAL DEPENSES	13'685'840.77	5'573'518.00	5'278'509.66					-295'008.34
	TOTAL RECETTES	6'527'389.60	8'470'000.00	5'908'461.30					-2'561'538.70
022	Services généraux, autres								
	TOTAL DEPENSES	235'211.44	75'000.00	86'435.25					11'435.25
0220	Services généraux, autres								
	TOTAL DEPENSES	235'211.44	75'000.00	86'435.25					11'435.25
0220.0	Administration générale								
	TOTAL DEPENSES			12'014.20					12'014.20
0220.000	Administration générale								
	TOTAL DEPENSES			12'014.20					12'014.20
0220.000.5290000	Etude prospective de l'organisation de l'adm. municipale					12'014.20			12'014.20
0220.1	Administration générale (non-ventilable)								
	TOTAL DEPENSES	87'613.45	75'000.00	63'446.05					-11'553.95
0220.100	Administration générale (non-ventilable)								
	TOTAL DEPENSES	87'613.45	75'000.00	63'446.05					-11'553.95
0220.100.5290000	VERNIER 2.0 - Etude concept global		-230.00						
0220.100.5290010	VERNIER 2.0 - Nouveau site internet	87'843.45	75'000.00	63'446.05					-11'553.95
0220.2	Technologies de l'information								
	TOTAL DEPENSES	147'597.99		10'975.00					10'975.00
0220.201	Informatique								
	TOTAL DEPENSES	147'597.99		10'975.00					10'975.00
0220.201.5060010	Renouvellement infrastructure informatique	147'597.99		10'975.00					10'975.00
029	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs								
	TOTAL DEPENSES	13'450'629.33	5'498'518.00	5'192'074.41					-306'443.59
	TOTAL RECETTES	6'527'389.60	8'470'000.00	5'908'461.30					-2'561'538.70
0290	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs								
	TOTAL DEPENSES	13'450'629.33	5'498'518.00	5'192'074.41					-306'443.59
	TOTAL RECETTES	6'527'389.60	8'470'000.00	5'908'461.30					-2'561'538.70
0290.0	Bâtiments administratifs								
	TOTAL DEPENSES	7'414.80	500'000.00	15'483.85					-484'516.15
0290.000	Bâtiments								
	TOTAL DEPENSES	7'414.80	500'000.00	15'483.85					-484'516.15
0290.000.5040010	Sécurité incendie - Amélioration Réalisation	7'414.80	500'000.00	15'483.85					-484'516.15
0290.1	Bâtiments du PA Vernier								
	TOTAL DEPENSES	13'443'214.53	4'998'518.00	5'176'590.56					178'072.56
	TOTAL RECETTES	6'527'389.60	8'470'000.00	5'908'461.30					-2'561'538.70
0290.100	Bâtiments du patrimoine administratif								
	TOTAL DEPENSES	1'069'000.00	1'158'700.00	1'158'700.00					
	TOTAL RECETTES	892'000.00	4'620'000.00	4'018'000.00					-602'000.00
0290.100.5620000	Fonds intercommunal pour le dev. urbain (FIDU) - Contribution	1'069'000.00	1'158'700.00	1'158'700.00					
0290.100.6310000	Installations chauffage - Assainissement - Subvention	213'000.00							
0290.100.6323000	Fonds intercom. pour le dev. urbain - Alloc. forfaitaires	679'000.00	4'620'000.00	4'018'000.00					-602'000.00
0290.101	Mairie								
	TOTAL DEPENSES		110'000.00	50'619.00					-59'381.00
0290.101.5040010	Salle du CM - Technique		110'000.00	50'619.00					-59'381.00
0290.195	Divers bâtiments du PA								
	TOTAL DEPENSES		200'000.00						-200'000.00
0290.195.5040000	*Rénovation des bâtiments communaux - Étude		200'000.00						-200'000.00
0290.196	Divers bâtiments du PA								
	TOTAL RECETTES	13'376.00							
0290.196.6310000	Villa Coudriers 21 - Rénovation - Subvention	13'376.00							

Compte des investissements 2022, comptes plan principal – 2/11

Comptes	Désignation	Solde du compte 2021	Budget 2022	Solde du compte 2022	Écart CHF 2022
0290.197	Divers bâtiments du PA				
	TOTAL DEPENSES	12'339'449.98	2'829'818.00	3'718'294.45	888'476.45
	TOTAL RECETTES	5'622'013.60	3'850'000.00	1'618'189.90	-2'231'810.10
0290.197.5040010	Quartier de l'Étang - Bâtiment équip. publics - Réalisation	11'438'987.47	2'629'818.00	3'561'824.93	932'006.93
0290.197.5060010	Quartier de l'Étang - Bâtiment équip. publics - Equipement	900'462.51	200'000.00	156'469.52	-43'530.48
0290.197.6300000	Quartier de l'Étang - Bâtiment équip. publics - Réalisation			18'189.90	18'189.90
0290.197.6310000	Quartier de l'Étang - Bâtiment équip. publics - Subv. OBA	4'022'013.60	2'250'000.00		-2'250'000.00
0290.197.6323000	Quartier de l'Étang - Bâtiment équip. publics - Subv. FIDU	1'600'000.00	1'600'000.00	1'600'000.00	
0290.199	Divers bâtiments du PA				
	TOTAL DEPENSES	34'764.55	700'000.00	248'977.11	-451'022.89
	TOTAL RECETTES			272'271.40	272'271.40
0290.199.5040000	Bâtiment Espace Familles Avanchets - Étude	34'764.55	700'000.00	248'977.11	-451'022.89
0290.199.6040000	Transfert du PA au PF - CAD des Ranches			272'271.40	272'271.40
1	Ordre et sécurité publique, défense				
	TOTAL DEPENSES	-5'652.80			
15	Service du feu				
	TOTAL DEPENSES	-5'652.80			
150	Service du feu				
	TOTAL DEPENSES	-5'652.80			
1500	Service du feu				
	TOTAL DEPENSES	-5'652.80			
1500.1	Compagnies des sapeurs pompiers				
	TOTAL DEPENSES	-5'652.80			
1500.102	CP 51				
	TOTAL DEPENSES	-5'652.80			
1500.102.5060010	POLYCOM - renouvellement des radios pour la compagnie SP51	-5'652.80			
2	Formation				
	TOTAL DEPENSES	665'756.08	1'749'930.00	256'755.69	-1'493'174.31
	TOTAL RECETTES	1'596'589.50	1'195'556.00	1'820'859.08	625'303.08
21	Scolarité obligatoire				
	TOTAL DEPENSES	665'756.08	1'749'930.00	256'755.69	-1'493'174.31
	TOTAL RECETTES	1'596'589.50	1'195'556.00	1'820'859.08	625'303.08
217	Biens immobiliers scolaires				
	TOTAL DEPENSES	665'756.08	1'749'930.00	256'755.69	-1'493'174.31
	TOTAL RECETTES	1'596'589.50	1'195'556.00	1'820'859.08	625'303.08
2170	Bâtiments scolaires				
	TOTAL DEPENSES	665'756.08	1'749'930.00	256'755.69	-1'493'174.31
	TOTAL RECETTES	1'596'589.50	1'195'556.00	1'820'859.08	625'303.08
2170.0	Bâtiments scolaires				
	TOTAL DEPENSES	665'756.08	1'749'930.00	256'755.69	-1'493'174.31
	TOTAL RECETTES	1'596'589.50	1'195'556.00	1'820'859.08	625'303.08
2170.000	Bâtiments scolaires (non-ventilable)				
	TOTAL DEPENSES	334'357.00	168'000.00	74'663.45	-93'336.55
	TOTAL RECETTES	64'824.00		125'303.25	125'303.25
2170.000.5040010	Eclairage dans les écoles - Rempl. et amélioration partie 2	309'401.85	138'000.00	52'683.70	-85'316.30
2170.000.5290000	Plans de mobilité scolaires - Etudes	24'955.15	30'000.00	21'979.75	-8'020.25
2170.000.6310000	Eclairage dans les écoles - Rempl. et amélioration partie. 2 - Subv.	64'824.00		125'303.25	125'303.25
2170.003	Ecole des Ranches I				
	TOTAL DEPENSES		650'000.00		-650'000.00
2170.003.5040000	École des Ranches I - Étude		650'000.00		-650'000.00
2170.004	Ecole des Ranches II				
	TOTAL DEPENSES	56'087.53	150'000.00	2'281.64	-147'718.36
	TOTAL RECETTES	536'210.00	200'000.00	700'000.00	500'000.00
2170.004.5040010	Ecole des Ranches 2 - Transformation Réalisation	56'087.53	150'000.00	2'281.64	-147'718.36
2170.004.6310000	Ecole des Ranches 2 - Transformation - Subvention OBA	336'210.00		500'000.00	500'000.00
2170.004.6323000	Ecole des Ranches 2 - Transformation - Subvention FIDU	200'000.00	200'000.00	200'000.00	

Compte des investissements 2022, comptes plan principal – 3/11

Comptes	Désignation	Solde du compte	Budget	Solde du compte	Écart CHF
		2021	2022	2022	2022
2170.009	Ecole des Libellules				
	TOTAL DEPENSES		100'000.00		-100'000.00
2170.009.5040000	*École des Libellules - Rénovation - Étude		100'000.00		-100'000.00
2170.012	Groupe scolaire du Lignon				
	TOTAL DEPENSES	139'270.98		23'770.35	23'770.35
2170.012.5040010	Salle du Lignon et salles sportives - Assainissement façades - Réalisation	139'270.98		23'770.35	23'770.35
2170.013	Ecole Avanchet-Jura				
	TOTAL DEPENSES	10'803.51	9'671.00	7'954.20	-1'716.80
2170.013.5040010	Pavillon modulaire IMAD,GIAP,MQAV	10'803.51	9'671.00	7'954.20	-1'716.80
2170.015	Groupe scolaire Emilie de Morsier				
	TOTAL DEPENSES	19'527.40	200'000.00		-200'000.00
	TOTAL RECETTES	995'555.50	995'556.00	995'555.83	-0.17
2170.015.5040010	Groupe scolaire Emilie de Morsier Réalisation	19'527.40	200'000.00		-200'000.00
2170.015.6323000	Groupe scolaire Emilie de Morsier - Subv. Réal. FIDU	995'555.50	995'556.00	995'555.83	-0.17
2170.016	Groupe scolaire Etang				
	TOTAL DEPENSES	12'875.96	150'000.00	4'523.40	-145'476.60
2170.016.5040000	Etang - Groupe scolaire - Concours	12'875.96	150'000.00	4'523.40	-145'476.60
2170.096	Bâtiments scolaires				
	TOTAL DEPENSES		150'000.00		-150'000.00
2170.096.5060010	*Remplacement des tableaux noirs dans les écoles		150'000.00		-150'000.00
2170.097	Bâtiments scolaires				
	TOTAL DEPENSES	92'833.70		143'562.65	143'562.65
2170.097.5040010	Ecole Avanchet Jura - Rénovation tableaux électriques	92'833.70		143'562.65	143'562.65
2170.098	Bâtiments scolaires				
	TOTAL DEPENSES		172'259.00		-172'259.00
2170.098.5040010	AVA Salève - Rénovation tableaux électriques		172'259.00		-172'259.00
3	Culture, sports et loisirs, églises				
	TOTAL DEPENSES	4'681'358.64	19'797'861.00	6'236'810.34	-13'561'050.66
	TOTAL RECETTES	48'977.00	70'000.00		-70'000.00
32	Culture, autres				
	TOTAL DEPENSES	2'000'000.00	8'161'861.00	900'000.00	-7'261'861.00
	TOTAL RECETTES	28'977.00			
329	Culture, non mentionné ailleurs				
	TOTAL DEPENSES	2'000'000.00	8'161'861.00	900'000.00	-7'261'861.00
	TOTAL RECETTES	28'977.00			
3290	Culture, non mentionné ailleurs				
	TOTAL DEPENSES	2'000'000.00	8'161'861.00	900'000.00	-7'261'861.00
	TOTAL RECETTES	28'977.00			
3290.0	Encouragement à la culture				
	TOTAL DEPENSES	2'000'000.00	8'000'000.00	900'000.00	-7'100'000.00
3290.000	Culture et communication				
	TOTAL DEPENSES	2'000'000.00	8'000'000.00	900'000.00	-7'100'000.00
3290.000.5520000	FODAC - Complément capital de dotation	2'000'000.00	8'000'000.00	900'000.00	-7'100'000.00
3290.1	Maisons et locaux culturels				
	TOTAL DEPENSES		161'861.00		-161'861.00
	TOTAL RECETTES	28'977.00			
3290.100	Maisons et locaux culturels				
	TOTAL DEPENSES		61'861.00		-61'861.00
	TOTAL RECETTES	28'977.00			
3290.100.5040010	Vieux-Lignon - Changement du système de chauffage		61'861.00		-61'861.00
3290.100.6310000	Vieux-Lignon - Changement du système de chauffage - Subv.	28'977.00			
3290.106	Maison d'Ivernois (Vieux-Lignon)				
	TOTAL DEPENSES		100'000.00		-100'000.00

Compte des investissements 2022, comptes plan principal – 4/11

Comptes	Désignation	Solde du compte	Budget	Solde du compte	Écart CHF
		2021	2022	2022	2022
3290.106.5040010	Maison d'Ivernois - Rénovation de la charpente		100'000.00		-100'000.00
34	Sports et loisirs				
	TOTAL DEPENSES	2'681'358.64	11'636'000.00	5'336'810.34	-6'299'189.66
	TOTAL RECETTES	20'000.00	70'000.00		-70'000.00
341	Sports				
	TOTAL DEPENSES	996'559.40	1'885'000.00	2'564'894.33	679'894.33
	TOTAL RECETTES		70'000.00		-70'000.00
3410	Sports				
	TOTAL DEPENSES	996'559.40	1'885'000.00	2'564'894.33	679'894.33
	TOTAL RECETTES		70'000.00		-70'000.00
3410.1	Stades				
	TOTAL DEPENSES	457'708.10		1'723.20	1'723.20
3410.100	Stades				
	TOTAL DEPENSES	457'708.10		1'723.20	1'723.20
3410.100.5040010	CSV - Réfection de deux petits terrains synthétiques	457'708.10		1'723.20	1'723.20
3410.2	Piscines et bassins				
	TOTAL DEPENSES	538'851.30	1'780'000.00	2'563'171.13	783'171.13
	TOTAL RECETTES		70'000.00		-70'000.00
3410.200	Piscines et bassins				
	TOTAL DEPENSES	355'341.25		183.45	183.45
3410.200.5040010	Piscine Lignon - Jeux d'eau, tobogg., ombrage, pataugeoire	256'432.05			
3410.200.5060010	Piscine Lignon - Chgmt système info. bornes et tourniquets	98'909.20		183.45	183.45
3410.202	Piscine du Lignon				
	TOTAL DEPENSES	1'685.55		3'008.70	3'008.70
3410.202.5040010	Pisc. Lignon - Rénov. phase 1 - Mise aux normes de la machinerie	1'685.55		3'008.70	3'008.70
3410.299	Piscines et bassins				
	TOTAL DEPENSES	181'824.50	1'780'000.00	2'559'978.98	779'978.98
	TOTAL RECETTES		70'000.00		-70'000.00
3410.299.5040010	Piscine Lignon - CVSE, cuisine, extérieurs restaurant	181'824.50	1'780'000.00	2'559'978.98	779'978.98
3410.299.6300000	Piscine Lignon - CVSE, cuisine, extérieurs restau. - Subv.		70'000.00		-70'000.00
3410.3	Centres sportifs				
	TOTAL DEPENSES		55'000.00		-55'000.00
3410.302	Parcelle Delay - Mouille-Galand (Morglas-Montfleury)				
	TOTAL DEPENSES		55'000.00		-55'000.00
3410.302.5040000	Appel d'offre investisseur Morglas-Montfleury et CEV - Etude		55'000.00		-55'000.00
3410.4	Tennis et badminton				
	TOTAL DEPENSES		50'000.00		-50'000.00
3410.402	Tennis de Vernier				
	TOTAL DEPENSES		50'000.00		-50'000.00
3410.402.5040000	*CTV - Réfection énergétique et modernisation - Étude		50'000.00		-50'000.00
342	Loisirs				
	TOTAL DEPENSES	1'684'799.24	9'751'000.00	2'771'916.01	-6'979'083.99
	TOTAL RECETTES	20'000.00			
3420	Loisirs				
	TOTAL DEPENSES	1'684'799.24	9'751'000.00	2'771'916.01	-6'979'083.99
	TOTAL RECETTES	20'000.00			
3420.1	SEU - Espaces verts				
	TOTAL DEPENSES	39'707.95	220'000.00		-220'000.00
3420.100	SEU - Espaces verts				
	TOTAL DEPENSES	39'707.95	220'000.00		-220'000.00
3420.100.5000010	Sécurisation et renouvellement du patrimoine arboré - Réal.	39'707.95			
3420.100.5060010	*Pony 151 - Renouvellement		220'000.00		-220'000.00
3420.2	Places, parcs et jardins publics				
	TOTAL DEPENSES	820'817.62	2'231'000.00	495'803.73	-1'735'196.27
	TOTAL RECETTES	20'000.00			
3420.200	Places, parcs et jardins publics				

Compte des investissements 2022, comptes plan principal – 5/11

Comptes	Désignation	Solde du compte	Budget	Solde du compte	Écart CHF
		2021	2022	2022	2022
	TOTAL DEPENSES	7'424.85	4'500.00		-4'500.00
3420.200.5010010	Avenue du Lignon - Réfection de la BM centrale	7'424.85	4'500.00		-4'500.00
3420.201	Étang des Tritons				
	TOTAL DEPENSES	246'664.37	312'000.00	298'457.29	-13'542.71
3420.201.5000010	Places de jeux - Renouvellement et sécurisation - Etape 2	246'664.37	312'000.00	298'457.29	-13'542.71
3420.202	Parc de Poussy				
	TOTAL DEPENSES			24'971.30	24'971.30
3420.202.5000010	Places de jeux - Renouvellement et sécurisation - Etape 3			24'971.30	24'971.30
3420.205	Parc Signal				
	TOTAL DEPENSES	21'261.55	4'500.00	740.00	-3'760.00
3420.205.5000000	Parc du Signal - Aménagement nouvelle parcelle - Etude	21'261.55	4'500.00	740.00	-3'760.00
3420.210	Parc de l'Étang				
	TOTAL DEPENSES	33'916.79	1'340'000.00	171'635.14	-1'168'364.86
3420.210.5000000	Quartier de l'Étang - Réaménagement du parc - Etude	33'916.79	240'000.00	171'635.14	-68'364.86
3420.210.5000010	Quartier de l'Étang - Réaménagement du parc - Réalisation		1'100'000.00		-1'100'000.00
3420.213	Parc animalier de l'Esplanade				
	TOTAL DEPENSES	511'550.06	20'000.00		-20'000.00
	TOTAL RECETTES	20'000.00			
3420.213.5000010	Parc animalier - Déplacement au Parc de Sales - Réalisation	511'550.06	20'000.00		-20'000.00
3420.213.6360000	Parc animalier - Déplacement au Parc de Sales - Participation	20'000.00			
3420.299	Places, parcs et jardins publics				
	TOTAL DEPENSES		550'000.00		-550'000.00
3420.299.5000010	Route de Vernier, Parc CFF - PLQ29847 voie CFF - Réalisation		550'000.00		-550'000.00
3420.3	Chemins pédestres et aménagement des rives				
	TOTAL DEPENSES	129'418.24			
3420.300	Chemins pédestres et aménagement des rives				
	TOTAL DEPENSES	100'296.68			
3420.300.5000010	Ch. du Moulin-des-Frères - Contrôle d'accès du chemin	100'296.68			
3420.303	Zone de détente "Au moulin"				
	TOTAL DEPENSES	29'121.56			
3420.303.5000010	Au Moulin - Création d'une zone de détente	29'121.56			
3420.4	Divers emplacements				
	TOTAL DEPENSES		50'000.00		-50'000.00
3420.400	Aménagements et plantations diverses				
	TOTAL DEPENSES		50'000.00		-50'000.00
3420.400.5000000	*Renforcement arborisation quartiers et bords routes - Etude		50'000.00		-50'000.00
3420.5	Centres de rencontres, maisons de quartiers et jardins Robin				
	TOTAL DEPENSES	686'688.48	7'050'000.00	2'276'112.28	-4'773'887.72
3420.504	Centre de quartier de Balexert				
	TOTAL DEPENSES		50'000.00		-50'000.00
3420.504.5040000	*CQ Balexert - Démolition et reconstruction - Etude		50'000.00		-50'000.00
3420.534	Maison de quartier des Libellules				
	TOTAL DEPENSES	686'688.48	7'000'000.00	2'276'112.28	-4'723'887.72
3420.534.5040000	MQ Libellules - Aménagement dans immeubles FED - Etude	447'223.18			
3420.534.5040010	MQ Libellules - Démolition et reconstruction - Réalisation	239'465.30	7'000'000.00	2'276'112.28	-4'723'887.72
3420.7	Ludothèques				
	TOTAL DEPENSES	8'166.95			
3420.705	Bricothèque				
	TOTAL DEPENSES	8'166.95			
3420.705.5060010	Libellules - Edicule no. 2 - Bricothèque	8'166.95			
3420.9	Divers centres de loisirs				

Compte des investissements 2022, comptes plan principal – 6/11

Comptes	Désignation	Solde du compte		Budget 2022	Solde du compte 2022	Écart CHF 2022
		2021	2022			
	TOTAL DEPENSES			200'000.00		-200'000.00
3420.900	Divers centres de loisirs					
	TOTAL DEPENSES			200'000.00		-200'000.00
3420.900.5000010	*Achat d'une surface de la parcelle Actaris pour réal. MQ			200'000.00		-200'000.00
5	Prévoyance sociale					
	TOTAL DEPENSES	467'894.01	277'000.00		50'367.16	-226'632.84
	TOTAL RECETTES				390'000.00	390'000.00
54	Famille et jeunesse					
	TOTAL DEPENSES	467'894.01	277'000.00		50'367.16	-226'632.84
	TOTAL RECETTES				390'000.00	390'000.00
545	Prestations aux familles					
	TOTAL DEPENSES	467'894.01	277'000.00		50'367.16	-226'632.84
	TOTAL RECETTES				390'000.00	390'000.00
5451	Crèches et garderies					
	TOTAL DEPENSES	467'894.01	277'000.00		50'367.16	-226'632.84
	TOTAL RECETTES				390'000.00	390'000.00
5451.0	Crèches et garderies					
	TOTAL DEPENSES	467'894.01	277'000.00		50'367.16	-226'632.84
	TOTAL RECETTES				390'000.00	390'000.00
5451.008	EVE Simonet					
	TOTAL DEPENSES	65'376.50	87'000.00		20'828.49	-66'171.51
5451.008.5040010	EVE Simonet - Aménagement	51'561.75	87'000.00			-87'000.00
5451.008.5060010	EVE Simonet - Equipement initial	13'814.75			20'828.49	20'828.49
5451.011	EVE Etang					
	TOTAL DEPENSES	402'517.51	190'000.00		29'538.67	-160'461.33
	TOTAL RECETTES				390'000.00	390'000.00
5451.011.5060010	EVE Étang - Équipement	402'517.51	190'000.00		29'538.67	-160'461.33
5451.011.6320000	EVE Étang - Équipement - Subvention FI				390'000.00	390'000.00
6	Trafic et télécommunications					
	TOTAL DEPENSES	12'698'558.09	13'387'182.00		8'391'579.46	-4'995'602.54
	TOTAL RECETTES	9'938'488.05	5'302'347.00		5'152'925.10	-149'421.90
61	Circulation routière					
	TOTAL DEPENSES	12'698'558.09	13'287'182.00		8'391'579.46	-4'895'602.54
	TOTAL RECETTES	9'938'488.05	5'302'347.00		5'152'925.10	-149'421.90
615	Routes communales					
	TOTAL DEPENSES	12'668'658.44	12'807'182.00		8'391'579.46	-4'415'602.54
	TOTAL RECETTES	9'938'488.05	5'302'347.00		5'152'925.10	-149'421.90
6150	Routes communales					
	TOTAL DEPENSES	12'668'658.44	12'807'182.00		8'391'579.46	-4'415'602.54
	TOTAL RECETTES	9'938'488.05	5'302'347.00		5'152'925.10	-149'421.90
6150.0	SEU - Génie-civil					
	TOTAL DEPENSES	11'331'930.01	12'244'182.00		7'542'280.30	-4'701'901.70
	TOTAL RECETTES	9'938'488.05	5'302'347.00		5'152'925.10	-149'421.90
6150.001	Routes communales					
	TOTAL DEPENSES	2'684'202.46	100'000.00		505'612.11	405'612.11
	TOTAL RECETTES	322'530.00				
6150.001.5010010	Avanchets - Réaménagement du réseau routier	2'684'202.46	100'000.00		505'612.11	405'612.11
6150.001.6350000	Avanchets - Réaménagement réseau routier - Participation Cogérim	322'530.00				
6150.002	Routes communales					
	TOTAL DEPENSES		160'000.00			-160'000.00
6150.002.5010000	Actaris - Espaces publics Ch-B/U-à-G/H-de-B - Etude		160'000.00			-160'000.00
6150.003	Routes communales					
	TOTAL DEPENSES	9'117.90				
6150.003.5010010	Av. Edmond Vaucher - Réaménagement ch. Du Coin-de-Terre - Réal.	9'117.90				
6150.004	Routes communales					
	TOTAL DEPENSES		7'750.00			-7'750.00
6150.004.5010010	Chemin de Maisonneuve 12 A-B-C-D - Aménagement		7'750.00			-7'750.00

Compte des investissements 2022, comptes plan principal – 7/11

Comptes	Désignation	Solde du compte 2021	Budget 2022	Solde du compte 2022	Écart CHF 2022
6150.005	Routes communales				
	TOTAL DEPENSES	15'602.28	1'800'000.00	21'452.55	-1'778'547.45
6150.005.5010010	Passerelle Rhône - Construction et aménagement MD Réal.	15'602.28	1'800'000.00	21'452.55	-1'778'547.45
6150.006	Routes communales				
	TOTAL DEPENSES	544'411.15	90'000.00	168'483.25	78'483.25
	TOTAL RECETTES	1'384'084.35		-21'158.70	-21'158.70
6150.006.5010000	BHNS (bus à haut niveau de service) - Aménagement - Etude	32'716.45	90'000.00	15'862.10	-74'137.90
6150.006.5010010	Quartier Etang - Philibert De-Sauvage	104'030.70		275'031.95	275'031.95
6150.006.5110010	Quartier Etang - Philibert De-Sauvage - Part Etat de Genève	407'664.00		-122'410.80	-122'410.80
6150.006.6110000	Quartier Etang - Philibert De-Sauvage - Remb. Etat de Genève	407'664.00		-122'410.80	-122'410.80
6150.006.6350000	Quartier Etang - Philibert De-Sauvage - Subv. équipement	976'420.35		101'252.10	101'252.10
6150.007	Routes communales				
	TOTAL DEPENSES	67'882.37	1'100'000.00	23'194.04	-1'076'805.96
6150.007.5010010	Route Bois-des-Frères / Avenue Lignon - Réaménagement	67'882.37	1'100'000.00	23'194.04	-1'076'805.96
6150.009	Routes communales				
	TOTAL DEPENSES		500'000.00		-500'000.00
6150.009.5010010	*Passerelle Avenue de l'Ain - Construction - Réalisation		500'000.00		-500'000.00
6150.010	Routes communales				
	TOTAL DEPENSES		60'000.00		-60'000.00
6150.010.5010000	*Route Usine à Gaz - Prolong. aménagement cyclable - Etude		60'000.00		-60'000.00
6150.012	Routes communales				
	TOTAL DEPENSES	43'046.65	1'018'000.00	1'400.00	-1'016'600.00
6150.012.5010000	Chemin de Maisonneuve - Réaménagement routier - Etude	43'046.65	18'000.00	1'400.00	-16'600.00
6150.012.5010010	*Chemin de Maisonneuve - Réaménagement routier - Réalisation		1'000'000.00		-1'000'000.00
6150.013	Routes communales				
	TOTAL DEPENSES	47'183.45	400'000.00	512'287.45	112'287.45
	TOTAL RECETTES		52'347.00	53'311.50	964.50
6150.013.5010000	Quartier Etang - Passerelle MD - Etude	47'183.45	400'000.00	512'287.45	112'287.45
6150.013.6350000	Quartier Etang - Passerelle MD - Participation PG		52'347.00	53'311.50	964.50
6150.014	Routes communales				
	TOTAL DEPENSES	7'370'932.05	7'000'000.00	6'309'850.90	-690'149.10
	TOTAL RECETTES	6'565'314.45	5'250'000.00	4'708'608.50	-541'391.50
6150.014.5010010	Quartier Etang - travaux de génie civil	7'370'932.05	7'000'000.00	6'309'850.90	-690'149.10
6150.014.6350000	Quartier Etang - Aménag. des espaces publics - Subv. équip.	6'565'314.45	5'250'000.00	4'708'608.50	-541'391.50
6150.015	Routes communales				
	TOTAL DEPENSES		8'432.00		-8'432.00
6150.015.5010000	Nant des Grabattes - Surélévation de la passerelle - Etude		8'432.00		-8'432.00
6150.017	Routes communales				
	TOTAL DEPENSES	549'551.70			
	TOTAL RECETTES	1'666'559.25		412'163.80	412'163.80
6150.017.5010010	Quartier Etang - Ph. De-Sauvage - Reman. parcellaires - Réal.	549'551.70			
6150.017.6350000	Quartier Etang - Ph. De-Sauvage - Reman. parcellaires - Participation	1'666'559.25		412'163.80	412'163.80
6150.1	Déneigement				
	TOTAL DEPENSES		213'000.00	340'700.36	127'700.36
6150.100	Déneigement				
	TOTAL DEPENSES		213'000.00	340'700.36	127'700.36
6150.100.5010010	Route de Peney - Aménagements - Réalisation		213'000.00	340'700.36	127'700.36
6150.2	Signalisation				
	TOTAL DEPENSES	5'821.20		6'500.00	6'500.00
6150.200	Signalisation				
	TOTAL DEPENSES	5'821.20		6'500.00	6'500.00
6150.200.5010000	Etude pour le réaménagement de la Place du Lignon	5'821.20		6'500.00	6'500.00

Compte des investissements 2022, comptes plan principal – 8/11

Comptes	Désignation	Solde du compte 2021	Budget 2022	Solde du compte 2022	Ecart CHF 2022
6150.3	Affichage				
	TOTAL DEPENSES	1'330'907.23		502'098.80	502'098.80
6150.300	Affichage				
	TOTAL DEPENSES	1'330'907.23		502'098.80	502'098.80
6150.300.5010000	Place du Lignon - Réfection - Etude 2	150.00			
6150.300.5010010	Place du Lignon - Réfection - Réalisation	1'330'757.23		502'098.80	502'098.80
6150.4	Eclairage public				
	TOTAL DEPENSES		350'000.00		-350'000.00
6150.400	Eclairage public				
	TOTAL DEPENSES		350'000.00		-350'000.00
6150.400.5010010	*Assainissement de l'éclairage Public - Réalisation		350'000.00		-350'000.00
619	Routes, non mentionné ailleurs				
	TOTAL DEPENSES	29'899.65	480'000.00		-480'000.00
6190	Routes, non mentionné ailleurs				
	TOTAL DEPENSES	29'899.65	480'000.00		-480'000.00
6190.0	Routes, non mentionné ailleurs				
	TOTAL DEPENSES	29'899.65	230'000.00		-230'000.00
6190.00	Routes, non mentionné ailleurs				
	TOTAL DEPENSES	29'899.65	230'000.00		-230'000.00
6190.000	Routes, non mentionné ailleurs				
	TOTAL DEPENSES	29'899.65			
6190.000.5060010	Renouvellement divers véhicules	29'899.65			
6190.099	Routes, non mentionné ailleurs				
	TOTAL DEPENSES		230'000.00		-230'000.00
6190.099.5060010	*Renouvellement divers véhicules		230'000.00		-230'000.00
6190.1	SEU - Voirie et récupération				
	TOTAL DEPENSES		250'000.00		-250'000.00
6190.100	SEU - Voirie et récupération				
	TOTAL DEPENSES		250'000.00		-250'000.00
6190.100.5060010	*Ravo 009 - Renouvellement		250'000.00		-250'000.00
62	Transports publics				
	TOTAL DEPENSES		100'000.00		-100'000.00
629	Transports publics, non mentionné ailleurs				
	TOTAL DEPENSES		100'000.00		-100'000.00
6290	Transports publics, non mentionné ailleurs				
	TOTAL DEPENSES		100'000.00		-100'000.00
6290.0	Transports publics, non mentionné ailleurs				
	TOTAL DEPENSES		100'000.00		-100'000.00
6290.000	Transports publics, non mentionné ailleurs				
	TOTAL DEPENSES		100'000.00		-100'000.00
6290.000.5010010	Mise aux normes PMR des arrêts TPG et végétalisation des abris bus		100'000.00		-100'000.00
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire				
	TOTAL DEPENSES	3'207'985.06	8'727'728.00	5'272'061.89	-3'455'666.11
	TOTAL RECETTES	479'125.35		340'665.53	340'665.53
71	Approvisionnement en eau				
	TOTAL DEPENSES	41'626.35	79'728.00		-79'728.00
710	Approvisionnement en eau				
	TOTAL DEPENSES	41'626.35	79'728.00		-79'728.00
7100	Approvisionnement en eau				
	TOTAL DEPENSES	41'626.35	79'728.00		-79'728.00
7100.1	Fontaines publiques				
	TOTAL DEPENSES	41'626.35	79'728.00		-79'728.00
7100.100	Fontaines publiques				
	TOTAL DEPENSES	41'626.35	79'728.00		-79'728.00

Compte des investissements 2022, comptes plan principal – 9/11

Comptes	Désignation	Solde du compte	Budget	Solde du compte	Ecart CHF
		2021	2022	2022	2022
7100.100.5040010	Fontaines éco-potables préaux écoles et places comm. - Réal.	41'626.35	79'728.00		-79'728.00
72	Traitement des eaux usées				
	TOTAL DEPENSES	3'018'400.79	8'605'000.00	5'229'405.59	-3'375'594.41
	TOTAL RECETTES	479'125.35		290'665.53	290'665.53
720	Traitement des eaux usées				
	TOTAL DEPENSES	3'018'400.79	8'605'000.00	5'229'405.59	-3'375'594.41
	TOTAL RECETTES	479'125.35		290'665.53	290'665.53
7201	Traitement des eaux usées (entreprise communale)				
	TOTAL DEPENSES	347'125.35		198'665.53	198'665.53
	TOTAL RECETTES	347'125.35		198'665.53	198'665.53
7201.0	Traitement des eaux usées (entreprise communale)				
	TOTAL DEPENSES	347'125.35		76'254.73	76'254.73
	TOTAL RECETTES	347'125.35		76'254.73	76'254.73
7201.000	Traitement des eaux usées (entreprise communale)				
	TOTAL DEPENSES			66'105.35	66'105.35
	TOTAL RECETTES			66'105.35	66'105.35
7201.000.5032000	Au Moulin - STEP - Etude	37'886.95			
7201.000.5032010	Au Moulin - STEP Réalisation	-37'886.95			
7201.000.5130010	Route de Peney - Assainissement - Réalisation - Part des propriétaires			66'105.35	66'105.35
7201.000.6130000	Route de Peney - Assainissement - Réalisation - Participation			66'105.35	66'105.35
7201.005	Traitement des eaux usées (entreprise communale)				
	TOTAL DEPENSES	347'125.35			
	TOTAL RECETTES	347'125.35			
7201.005.5110010	Comtoises - Assainissement - Réalisation - Part propriétaires	347'125.35			
7201.005.6110000	Comtoises - Assainissement - Participation des propriétaires	347'125.35			
7201.012	Traitement des eaux usées (entreprise communale)				
	TOTAL DEPENSES			10'149.38	10'149.38
	TOTAL RECETTES			10'149.38	10'149.38
7201.012.5130010	Actaris - Espaces publics - Assainissement HDB - Part propriétaires			10'149.38	10'149.38
7201.012.6130000	Actaris - Espaces publics - Assainissement HDB - Participation propriétaires			10'149.38	10'149.38
7201.1	Réseau privé				
	TOTAL DEPENSES			122'410.80	122'410.80
	TOTAL RECETTES			122'410.80	122'410.80
7201.103	Canalisations et égouts (entreprise communale)				
	TOTAL DEPENSES			122'410.80	122'410.80
	TOTAL RECETTES			122'410.80	122'410.80
7201.103.5130010	Quartier Etang - Philibert De-Sauvage - Collecteur - Part Etat de Genève			122'410.80	122'410.80
7201.103.6130000	Quartier Etang - Philibert De-Sauvage - Collecteur - Remb. Etat de Genève			122'410.80	122'410.80
7206	Assainissement des eaux, équipements publics (FIA)				
	TOTAL DEPENSES	2'671'275.44	8'605'000.00	5'030'740.06	-3'574'259.94
	TOTAL RECETTES	132'000.00		92'000.00	92'000.00
7206.0	Assainissement des eaux, équipements publics (FIA)				
	TOTAL DEPENSES	1'131'850.25	4'405'000.00	2'317'333.17	-2'087'666.83
	TOTAL RECETTES	132'000.00		92'000.00	92'000.00
7206.000	Assainissement des eaux, équipements publics (FIA)				
	TOTAL DEPENSES	112'750.41	1'210'000.00	1'152'501.45	-57'498.55
7206.000.5032000	PGEE (étape 1) - Route de Peney - Mise en séparatif - Etude	30'246.88		4'584.79	4'584.79
7206.000.5032010	Route de Peney - Assainissement - Réalisation	82'503.53	1'210'000.00	1'147'916.66	-62'083.34
7206.001	Assainissement des eaux, équipements publics (FIA)				
	TOTAL DEPENSES		100'000.00		-100'000.00
	TOTAL RECETTES	132'000.00		92'000.00	92'000.00
7206.001.5032000	Secteur Croissant - Aménagement et assainissement Etude		100'000.00		-100'000.00
7206.001.6340000	Sec. Croissant-Aménagement et assainissement - Subv. Réal.2	132'000.00		92'000.00	92'000.00
7206.003	Assainissement des eaux, équipements publics (FIA)				
	TOTAL DEPENSES	220.80		7'085.65	7'085.65

Compte des investissements 2022, comptes plan principal – 10/11

Comptes	Désignation	Solde du compte		Budget		Solde du compte		Ecart CHF
		2021	2022	2022	2022	2022	2022	
7206.003.5032010	Avanchets - Réaménagement du réseau routier - Réalisation		220.80			7'085.65		7'085.65
7206.004	Assainissement des eaux, équipements publics (FIA)							
	TOTAL DEPENSES		35'963.45	540'000.00				-540'000.00
7206.004.5032000	Av.Louis-Casaï - mise en séparatif du réseau d'assainissement - Etude		35'963.45		40'000.00			-40'000.00
7206.004.5032010	*Avenue Louis-Casaï - Assainissement - Réal.				500'000.00			-500'000.00
7206.005	Assainissement des eaux, équipements publics (FIA)							
	TOTAL DEPENSES		70'352.79			276'457.55		276'457.55
7206.005.5032010	Comtoises - Assainissement - Réalisation		70'352.79			276'457.55		276'457.55
7206.006	Assainissement des eaux, équipements publics (FIA)							
	TOTAL DEPENSES		45'352.65	75'000.00		88'424.90		13'424.90
7206.006.5032000	BHNS (bus à haut niveau de service) - Assainissement - Etude		45'352.65		75'000.00		88'424.90	13'424.90
7206.007	Assainissement des eaux, équipements publics (FIA)							
	TOTAL DEPENSES					18'695.10		18'695.10
7206.007.5010010	Route Bois-des-Frères / Avenue Lignon - Réaménagement					18'695.10		18'695.10
7206.008	Assainissement des eaux, équipements publics (FIA)							
	TOTAL DEPENSES		1'800.00	1'300'000.00				-1'300'000.00
7206.008.5032000	Chemin de Maisonneuve - Assainissement - Étude		1'800.00					
7206.008.5032010	*Chemin de Maisonneuve - Assainissement - Réalisation				1'300'000.00			-1'300'000.00
7206.009	Assainissement des eaux, équipements publics (FIA)							
	TOTAL DEPENSES				50'000.00			-50'000.00
7206.009.5032000	*Avenue de l'Ain - Assainissement - Étude				50'000.00			-50'000.00
7206.010	Assainissement des eaux, équipements publics (FIA)							
	TOTAL DEPENSES				600'000.00			-600'000.00
7206.010.5032010	*Chemin des Grebattes - Assainissement - Réalisation				600'000.00			-600'000.00
7206.011	Assainissement des eaux, équipements publics (FIA)							
	TOTAL DEPENSES				200'000.00			-200'000.00
7206.011.5032010	*Ch. Coin-de-Terre/Av. Crozet - Assainis. - Etape I - Etude				200'000.00			-200'000.00
7206.012	Assainissement des eaux, équipements publics (FIA)							
	TOTAL DEPENSES		865'410.15	330'000.00		774'168.52		444'168.52
7206.012.5032010	Actaris - Espaces publics - Assainissement HDB - Réal.		865'410.15		330'000.00		774'168.52	444'168.52
7206.1	Réseau secondaire							
	TOTAL DEPENSES		1'539'425.19	4'200'000.00		2'713'406.89		-1'486'593.11
7206.101	Collecteurs (FIA)							
	TOTAL DEPENSES		1'419'916.95	4'000'000.00		2'446'853.25		-1'553'146.75
7206.101.5032010	Quartier de l'Etang - Collecteurs - Réalisation		1'419'916.95		4'000'000.00		2'446'853.25	-1'553'146.75
7206.102	Canalisations et égouts (FIA)							
	TOTAL DEPENSES		17'338.39	200'000.00		383'140.54		183'140.54
7206.102.5032010	Canalisations - Assainissement		17'338.39		200'000.00		383'140.54	183'140.54
7206.103	Collecteurs							
	TOTAL DEPENSES		102'169.85			-116'586.90		-116'586.90
7206.103.5032010	Quartier Etang - Philibert De-Sauvage - Collecteur		102'169.85			-116'586.90		-116'586.90
73	Gestion des déchets							
	TOTAL DEPENSES		147'957.92	23'000.00		24'893.00		1'893.00
730	Gestion des déchets							
	TOTAL DEPENSES		147'957.92	23'000.00		24'893.00		1'893.00
7301	Gestion des déchets (entreprise communale)							
	TOTAL DEPENSES		147'957.92	23'000.00		24'893.00		1'893.00
7301.0	Gestion des déchets (entreprise communale)							
	TOTAL DEPENSES		147'957.92	23'000.00		24'893.00		1'893.00
7301.000	Récupération							
	TOTAL DEPENSES		147'957.92	23'000.00		24'893.00		1'893.00

Compte des investissements 2022, comptes plan principal – 11/11

Comptes	Désignation	Solde du compte		Budget	Solde du compte		Ecart CHF
		2021	2022	2022	2022	2022	
7301.000.5090010	Installation de corbeilles de tri	147'957.92		23'000.00	24'893.00	1'893.00	
79	Aménagement du territoire						
	TOTAL DEPENSES			20'000.00	17'763.30	-2'236.70	
	TOTAL RECETTES				50'000.00	50'000.00	
790	Aménagement du territoire						
	TOTAL DEPENSES			20'000.00	17'763.30	-2'236.70	
	TOTAL RECETTES				50'000.00	50'000.00	
7900	Aménagement du territoire						
	TOTAL DEPENSES			20'000.00	17'763.30	-2'236.70	
	TOTAL RECETTES				50'000.00	50'000.00	
7900.0	Aménagement						
	TOTAL DEPENSES			20'000.00	17'763.30	-2'236.70	
	TOTAL RECETTES				50'000.00	50'000.00	
7900.000	Aménagement						
	TOTAL DEPENSES			20'000.00	17'763.30	-2'236.70	
	TOTAL RECETTES				50'000.00	50'000.00	
7900.000.5290000	PD Communal - Rédaction et adoption - Etude			20'000.00	17'763.30	-2'236.70	
7900.000.6310000	PD communal - Rédaction et adoption - Subvention				50'000.00	50'000.00	
	TOTAL DEPENSES	35'401'739.85		49'513'219.00	25'486'084.20	-24'027'134.80	
	TOTAL RECETTES	18'590'569.50		15'037'903.00	13'612'911.01	-1'424'991.99	
	INVESTISSEMENTS NETS	16'811'170.35		34'475'316.00	11'873'173.19	-22'602'142.81	

Impressum

Editeur: Ville de Vernier

Service de la culture et de la communication - CP520, 1214 Vernier

Impression: imprimerie Multicolor SA, Vernier, 2023

